

Globethics Repository



Recherchers pour le changement social

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Book
Authors	Utting, Peter
Publisher	L' Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD)
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-16 23:49:15
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/178827



RECHERCHES
POUR LE
CHANGEMENT
SOCIAL



«UNRISD ne veut pas simplement dire Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social. Au fil de ces 40 ans, l'UNRISD a été aussi synonyme d'idées neuves, d'approches novatrices et de pensée originale. En étudiant les dimensions sociales des problèmes mondiaux, il veille à ce que nous ne perdions jamais de vue la question de la sécurité humaine. Et, ce faisant, il a vraiment contribué à dessiner un monde meilleur pour tous.»

Juan Somavia, *Directeur général, Organisation internationale du Travail*

«UNRISD = Refuge des Nations Unies pour l'intégrité, la solidarité et le développement. Merci à l'UNRISD pour ces 40 ans. Cramponnez-vous...l'avenir est à vous! Très cordialement.»

Johan Galtung, *Directeur, Transcend: A Peace and Development Network*

«A une époque où de trop nombreuses recherches sociologiques ont cédé aux pressions conformistes ou se sont égarées dans la confusion générale, les travaux de l'UNRISD se distinguent par leur clarté, leur engagement et leur créativité. J'attends avec impatience chacune de ses nouvelles publications parce qu'elle pose de nouvelles interrogations et est même capable de trouver lorsqu'elle revisite des territoires déjà explorés.»

Jayati Ghosh, *Professeur d'économie, Université Jawaharlal Nehru, Inde*

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) est une institution autonome qui entreprend des recherches multidisciplinaires sur les dimensions sociales de problèmes contemporains ayant une incidence sur le développement. Il est guidé dans son travail par la conviction qu'il est indispensable, pour définir des politiques de développement efficaces, de bien comprendre le contexte social et politique. L'Institut tente donc de donner aux gouvernements, aux organismes de développement, aux organisations de base et aux universitaires, les moyens de mieux comprendre comment les politiques de développement et les changements d'ordre économique, social et environnemental affectent divers groupes sociaux. Travaillant au travers d'un vaste réseau de centres de recherche nationaux, l'UNRISD vise à encourager une recherche originale et à renforcer la capacité de recherche des pays en développement. Ses recherches actuelles portent notamment sur les thèmes suivants: Société civile et mouvements sociaux; Démocratie, gouvernance et droits de l'homme; Identités, conflit et cohésion; Politique sociale et développement; Technologie, entreprises et société.



UNRISD

PALAIS DES NATIONS

1211 GENÈVE 10

SUISSE

TÉLÉPHONE: +41 (0)22 917 30 20

FAX: +41 (0)22 917 06 50

INFO@UNRISD.ORG

WWW.UNRISD.ORG

RECHERCHES POUR LE CHANGEMENT SOCIAL



INSTITUT DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

REMERCIEMENTS

Equipe de rédaction

- › Peter Utting
(coordonnateur du projet
et rédacteur en chef)
- › Jenifer Freedman (rédactrice)
- › Désirée Abrahams (assistante
de recherche)
- › Anita Tombez (secrétariat)
- › Véronique Martinez
(assistante de documentation
et correctrice d'épreuves)
- › Martine Cullot (traduction de l'anglais)

Contributions

- › Yusuf Bangura
- › Jenifer Freedman
- › Krishna Ghimire
- › Huck-ju Kwon
- › Shahra Razavi
- › Peter Utting

Production

- › Nicoletta Forni (illustrations originales)
- › Latitudesign, Genève
(maquette et mise en page)
- › SRO-Kundig, Genève (impression)

L'UNRISD remercie les gouvernements du Danemark, de Finlande, du Mexique, de Norvège, des Pays-Bas, de Suède, de Suisse et du Royaume-Uni pour la part qu'ils ont prise à son financement.

Dharam Ghai, Cynthia Hewitt de Alcántara et Wolf Scott ont fait des commentaires et suggestions utiles pendant la rédaction du rapport.

Les figures 3.2 et 4.1 sont reproduites ici avec l'autorisation de l'Oxford University Press, Inc.

Illustrations originales
Copyright © Nicoletta Forni

Copyright © UNRISD. De courts extraits de cette publication peuvent être reproduits en l'état (sauf les illustrations) sans autorisation à condition d'en indiquer la source. Pour obtenir les droits de reproduction ou de traduction, s'adresser à l'UNRISD.

Les appellations employées dans les publications de l'UNRISD, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et le matériel qui y est présenté n'impliquent aucun jugement de la part de l'UNRISD sur le statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région ou de ses autorités ou sur la délimitation de ses frontières ou limites.

Imprimé en Suisse
GE.04-00823-March 2004-1,500
UNRISD/ANN-F/04/1

ISBN 92-9085-046-9

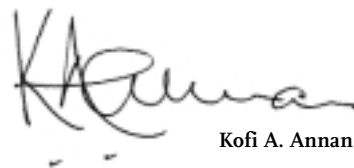
AVANT-PROPOS

Depuis la création de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) en 1963, le monde a connu de profonds changements, véhiculés par la décolonisation, l'urbanisation, l'industrialisation, la démocratisation et la mondialisation. Pendant toute cette période, l'Institut a joué un rôle important en mobilisant les capacités de recherche pour analyser et comprendre les causes et conséquences économiques, sociales, culturelles et politiques de chacune de ces évolutions, et en particulier la question de savoir pourquoi tant d'êtres humains souffrent encore de la pauvreté et de conflits violents. A cette mission générale dont le but est d'améliorer notre compréhension des questions du développement social, il a associé des chercheurs de pays en développement et de pays développés. Et il a apporté une contribution non négligeable à la préparation et au suivi des conférences et des sommets des Nations Unies.

Au cours de ces 40 années, les recherches de l'UNRISD ont toujours mis l'accent sur des politiques centrées sur l'humain et remis en question

certains aspects de la modernisation et du développement économique. Cette approche s'est révélée indispensable pour comprendre en quoi il est nécessaire de compléter des stratégies axées sur le marché et la croissance économique par des institutions qui protègent les déshérités, travaillent à leur donner plus d'autonomie et défendent l'égalité et la justice sociale. Les travaux actuels de l'Institut, qui portent sur des modes de développement qui soient économiquement viables, foncièrement démocratiques et favorisent l'intégration sociale, sont particulièrement utiles au système des Nations Unies qui s'efforce de promouvoir un développement durable et une bonne gouvernance tout comme de faire reculer la pauvreté.

L'UNRISD est une organisation autonome, libre d'entreprendre une réflexion indépendante. Cette situation lui permet d'aborder de manière systématique des questions délicates, de passer au crible les politiques et approches du développement les plus répandues et de proposer des solutions novatrices. Il constitue de ce fait un atout extrêmement précieux pour la famille des Nations Unies.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Annan', with a stylized flourish at the end.

Kofi A. Annan
*Secrétaire général
Nations Unies*

PRÉFACE

Lorsque l'UNRISD a été créé en 1963, à l'initiative du gouvernement des Pays-Bas, on constatait avec une inquiétude grandissante qu'une croissance économique rapide engendrait un développement social très inégal. Aujourd'hui, les préoccupations sont du même ordre, bien qu'il ne soit plus question de croissance économique forte, de nos jours inaccessible, mais de mondialisation et de progrès technologique rapide. Bien que les perspectives dans lesquelles on aborde aujourd'hui les contradictions du développement aient bien changé, les valeurs qui ont présidé à la création des Nations Unies voilà plus de 50 ans n'ont rien perdu de leur actualité. Ces valeurs—bien-être, équité et droits de l'homme—guident les recherches de l'UNRISD depuis quatre décennies.

Avec ses faibles ressources, l'Institut s'est employé à porter à la connaissance des Nations Unies et des responsables politiques le savoir produit dans les centres de recherche du monde sur la complexité et la diversité des approches adoptées pour atteindre ces objectifs fondamentaux. Il a voulu être un trait d'union entre la recherche et la politique en persuadant les chercheurs de l'importance des préoccupations des responsables politiques et

en insistant pour que ceux-ci respectent l'intégrité du processus de recherche et l'étude d'autres manières d'aborder les problèmes sociaux les plus graves.

Les organes directeurs de l'Institut, entité autonome dans le système des Nations Unies, lui ont donné la liberté de nouer des relations avec un large éventail d'institutions et d'acteurs, de décider de ses thèmes de recherche, de choisir ses méthodes, ses chercheurs et ses maisons d'édition. Ses 40 ans d'histoire sont avant tout remarquables par le nombre et la diversité des chercheurs qui ont contribué à ses travaux. Le principal attrait de l'UNRISD tient non seulement à la possibilité de travailler pour les Nations Unies mais aussi à l'étendue et au sérieux de ses intérêts intellectuels. Les chercheurs ont le sentiment de pouvoir contribuer à l'approfondissement des thèmes sans compromettre leur intégrité d'intellectuels et de scientifiques.

Nous brossons ici le tableau de «l'UNRISD à 40 ans» en présentant les recherches menées par l'Institut au fil des années. Nous espérons que les lecteurs jugeront appropriée la rétrospective

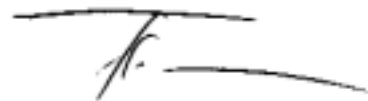
présentée dans ce rapport mais surtout comprendront mieux ce que l'Institut a apporté à la réflexion et au débat sur le développement social dans six domaines: politique sociale et bien-être, cohésion sociale et conflit, développement durable, démocratisation, société civile et gouvernance, genre et développement, et enfin marchés, entreprises et réglementation.

Dans un rapport récapitulatif comme celui-ci, il est impossible de rendre compte de tous les projets de recherche de l'UNRISD depuis 40 ans. Nous ne pouvons citer ici tous les documents, ouvrages et auteurs, ne serait-ce que pour des raisons de place. Mais je voudrais saisir cette occasion pour remercier les milliers de chercheurs et d'auteurs des milieux universitaires, de la société civile et des institutions politiques qui ont participé aux études, ateliers et conférences de l'Institut.

L'UNRISD et les réseaux de chercheurs qu'il s'est adjoints n'auraient pas connu le succès sans l'appui et l'engagement de ses Conseils d'administration successifs qui, par leur composition, ont témoigné au fil des années de la nature vraiment internationale de l'Institut. Celui-ci n'a pas de fonds de

dotation et ne reçoit pas non plus d'allocation fixe du budget des Nations Unies. Il doit donc compter sur les contributions volontaires de quelques gouvernements donateurs et d'un certain nombre d'institutions privées dont la vocation est de distribuer des dons. Au fil des années, ces donateurs ont montré leur foi en l'UNRISD en lui permettant d'exercer pleinement son autonomie intellectuelle. Je tiens à leur exprimer ma gratitude pour leur générosité et leur confiance en l'Institut.

J'ai le privilège d'assurer la direction de l'Institut depuis 1998. Je manquerais à mes devoirs si je négligeais de remercier ici le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Kofi Annan, de m'avoir nommé à ce poste. Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à ceux et celles qui ont siégé au Conseil d'administration de l'UNRISD sous mon mandat et dont j'ai pu apprécier l'engagement et les bons conseils, et à remercier le personnel de l'Institut de son dévouement et de sa loyauté.



Thandika Mkandawire

Directeur

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre 1: Bref historique

des recherches de l'UNRISD

Introduction	2
Continuité et	3
...changement	8
Pourquoi les programmes se terminent-ils? ...	13
Les relations avec les Nations Unies et les donateurs	16
Envisager l'avenir	21

Chapitre 2: Politique sociale et bien-être

Introduction	26
La marginalisation de la politique sociale ...	26
Les répercussions sociales de l'ajustement ...	29
La protection sociale	33
<i>L'avenir de l'Etat providence</i>	33
<i>La prise en charge dans les pays à faible revenu</i> ...	34
<i>Le ciblage</i>	35
Vers une conception unifiée	36

Chapitre 3: Cohésion sociale et conflits

Introduction	42
L'intégration sociale—perceptions et problèmes	43
<i>Les migrations</i>	44
<i>Drogues et criminalité</i>	45
<i>Le VIH/sida</i>	46
<i>La famille en crise?</i>	47
Identités et conflit	49
<i>Les conflits violents</i>	50
<i>La réinsertion sociale des victimes de conflits</i>	53

<i>La reconstruction après les conflits</i>	55
<i>Comment gérer la diversité?</i>	56

Chapitre 4: Développement durable

Introduction	62
Les rapports entre société et environnement ...	63
Les solutions techniques et institutionnelles ...	66
Application de nouveaux concepts et approches	69
La question du pouvoir	72

Chapitre 5: Démocratisation, société civile et gouvernance

Introduction	76
Participation et mouvements sociaux	77
<i>L'action de la base aujourd'hui</i>	79
<i>TIC, réseaux et militantisme</i>	81
Démocratiser l'élaboration des politiques	83
<i>Favoriser l'exercice de la citoyenneté</i>	83
<i>Les technocrates à la direction des affaires publiques</i>	84
<i>Les OSC et l'élaboration des politiques internationales</i>	86
<i>Renforcer les capacités de l'Etat</i>	87
<i>Les ONG prestataires de services</i>	92

Chapitre 6: Genre et développement

Introduction	98
Genre et politique	98
<i>Le militantisme des femmes</i>	98
<i>Intégration des considérations liées au genre</i> ...	100
Les droits des femmes et la justice entre les sexes	102

Les femmes et leurs moyens d'existence . . .	105	3.1 Les mouvements religieux et leurs stratégies politiques	51
<i>Les femmes dans un monde agricole en changement</i>	105	3.2 Du conflit au dialogue au Guatemala . . .	57
<i>La féminisation du secteur manufacturier axé sur l'exportation</i>	108	4.1 Comprendre la dégradation de l'environnement	64
Chapitre: 7 Marchés, entreprises et réglementation		4.2 Les femmes et l'environnement	66
Introduction	114	5.1 Collaboration entre la base et l'autorité locale	80
Planification et coopératives	115	5.2 Un réseau des savoirs sur la réforme agraire	82
Comprendre les marchés	117	5.3 Quelques expressions relatives à la société civile	88
La responsabilité sociale des entreprises	121	5.4 Structure ethnique, inégalité et gouvernance du secteur public	90
Coréglementation et obligation de rendre des comptes	126	5.5 Les ONG sont-elles de bons prestataires de services et jusqu'à quel point?	95
Références choisies	130	6.1 La lutte des femmes autochtones pour la justice au Chiapas, Mexique	104
Abréviations et Sigles	140	6.2 L'emploi féminin dans les secteurs d'exportation	110
		7.1 Marchés et stratégies alimentaires	118
		7.2 Expressions et concepts relatifs à la responsabilité des entreprises	123
		Liste des figures	
Liste des encadrés		3.1 Estimations mondiales des victimes de l'épidémie du VIH/sida	46
1.1 La remise en cause des idées reçues	5	3.2 Les victimes de la guerre (par région, 1990–1999)	49
1.2 Les rapports phares de l'UNRISD	6	3.3 Réfugiés et autres catégories de personnes relevant du mandat du HCR: 21.798.210 . . .	53
1.3 Les thèmes actuels de la recherche	12	4.1 Les émissions de dioxyde de carbone par région	69
1.4 L'UNRISD et les sommets des Nations Unies	14	6.1 Les femmes dans les parlements nationaux .	101
1.5 Qui finance l'UNRISD?	17		
1.6 Les jugements portés sur l'UNRISD	19		
1.7 L'organisation, la publication et la diffusion des recherches de l'UNRISD . . .	20		
2.1 Les recherches de l'UNRISD sur la quantification et les indicateurs	28		
2.2 L'expérience ghanéenne de l'ajustement . .	31		
2.3 La politique sociale dans un contexte de développement	39		





BREF HISTORIQUE DES RECHERCHES DE L'UNRISD



INTRODUCTION

Les personnes et institutions qui font de la recherche pour le développement ou participent à l'élaboration de la politique et à des projets de développement sont guidées dans leurs travaux par trois principes essentiels: tout être humain a droit à un niveau de vie décent, tous devraient avoir la possibilité de participer aux décisions qui les concernent et tous devraient pouvoir vivre ensemble en paix. Pourtant, plus de 50 ans après la création des Nations Unies, il n'existe toujours pas d'accord sur les moyens de parvenir à ces fins. Politiques et perspectives analytiques changent fréquemment, comme en témoigne la litanie de ces mots d'ordre qui vont et viennent et parfois refont surface: «autonomie», «besoins fondamentaux», «moyens d'existence durables», «ajustement structurel», «bonne gouvernance», «stratégies de réduction de la pauvreté» et ainsi de suite. Une interprétation généreuse de cette histoire de la pensée pourrait conclure à un processus constructif d'apprentissage de la part des milieux internationaux du développement, à une maturation et à un approfondissement du savoir et des démarches politiques au fil du temps. Il est manifeste qu'un apprentissage est en cours et certains signes laissent à penser que la stratégie de développement donne lieu à un plus large consensus. Mais il y a aussi une autre réalité. Derrière les différents concepts et approches du développement se dissimulent des conflits d'intérêts très réels sur le point de savoir quels groupes et individus

devraient jouir des ressources et du pouvoir et quelles institutions devraient déterminer le mode de développement, la répartition des coûts et des bienfaits de la croissance économique, de la modernisation et du changement social.

L'UNRISD se préoccupe de ces questions depuis sa fondation en 1963. L'Institut a été créé «pour mener des recherches sur les problèmes et politiques de développement social et sur les relations entre divers types de développement social et de développement économique» (Nations Unies 1963). La répartition des bienfaits de deux décennies de croissance économique, très inégale depuis la guerre entre les régions géographiques et entre les classes sociales, en particulier dans le «tiers monde», était alors une préoccupation centrale. De plus, le développement était entendu au sens étroit de croissance économique et les dimensions sociales souvent mises de côté dans l'élaboration des politiques. L'Institut a commencé par établir son programme de recherche à partir de ces préoccupations, en réalisant des projets qui consistaient à étudier les rapports entre développement économique et social, les moyens de mesurer le développement social et l'impact des processus et des projets de développement au niveau local.

Si ce programme a beaucoup évolué en 40 ans, certaines constantes demeurent, notamment l'importance de la relation entre politique sociale et politique économique, ainsi que la variabilité des

«DEPUIS QUARANTE ANS, L'UNRISD FAIT ŒUVRE DE PIONNIER EN FRANCHISSANT LES FRONTIÈRES GÉOGRAPHIQUES COMME CELLES DES DISCIPLINES, DES MÉTHODOLOGIES ET DU SAVOIR ET EN DONNANT L'EXEMPLE, DANS UN MONDE D'INTÉGRATION, DE RECHERCHES RIGOUREUSES ET ENRICHISSANTES.»

MICHAEL EDWARDS,
DIRECTEUR, GOVERNANCE
AND CIVIL SOCIETY,
THE FORD FOUNDATION,
ÉTATS-UNIS

répercussions du développement économique et des politiques gouvernementales selon les groupes sociaux. Mais le contenu spécifique du programme de recherche a souvent changé avec le lancement et l'aboutissement de différents projets.

Le présent rapport retrace l'histoire des recherches de l'UNRISD et examine la contribution de l'Institut à la réflexion et aux débats sur le développement social. Il dresse le bilan de ce que les conclusions des recherches ont révélé concernant six grands thèmes autour desquels sont construits les chapitres suivants:

- Politique sociale et bien-être
- Cohésion sociale et conflits
- Développement durable
- Démocratisation, société civile et gouvernance
- Genre et développement, et
- Marchés, entreprises et réglementation

CONTINUITÉ...

Le mandat de l'Institut fournit trois lignes directrices qui ont orienté ses recherches tout en lui laissant une précieuse marge de manœuvre dans l'établissement de ses priorités. Premièrement, l'UNRISD doit examiner des problèmes sociaux pressants auxquels s'intéresse le système des Nations Unies. Deuxièmement, il doit approfondir la relation entre le développement économique et social. Cette clause ouvre une brèche dont l'UNRISD a profité pour étudier les répercussions sociales du développement économique, de la modernisation et, par la suite, de la mondialisation, ainsi que les moyens par lesquels le développement social peut améliorer non seulement les conditions d'existence des populations, mais aussi la croissance économique. Troisièmement, l'UNRISD doit se servir de la liberté et de l'indépendance que lui confère son statut d'«activité autonome des Nations Unies» pour se consacrer à des recherches critiques sur les politiques des gouvernements et des organisations internationales et sur leurs approches du développement.

Nombre de perspectives analytiques ont donné une certaine continuité aux recherches de l'Institut. Trois ressortent particulièrement. La première consiste à remettre en question les idées reçues et les conceptions dominantes du développement. Tout au long de son histoire, l'Institut n'a cessé de se demander si les processus et politiques classiques de développement atteignaient les

objectifs visés. Il a aussi analysé les fondements théoriques de ces politiques. Sa critique n'avait pas seulement pour objet les opinions conservatrices les plus répandues, mais aussi les acteurs et organisations qui proposaient des solutions de rechange soit réformistes, soit radicales (voir encadré 1.1)

Cette critique est axée en grande partie sur une double préoccupation: la croissance économique, la modernisation et la mondialisation non seulement produisent des effets très inégaux mais sont aussi en train de détruire des modes d'existence et des mécanismes institutionnels qui, par le passé, ont assuré une certaine protection sociale. Les travaux de l'UNRISD sur la Révolution verte dans les années 70, et sur la sécurité alimentaire et la participation populaire dans les années 80 étaient en partie motivés par un constat inquiétant, à savoir que l'un des changements sociaux les plus marquants des années 70—l'intégration, qui allait en s'accéléralant, de communautés en grande partie autosuffisantes en réseaux urbains, nationaux et internationaux, de production et de commerce—était en train de déraciner des populations avant même que de nouveaux systèmes de subsistance aient pu se mettre en place. De même, dans les années 90, les travaux de l'Institut sur les répercussions sociales de la mondialisation ont mis en évidence un véritable bouleversement institutionnel, montrant que certaines institutions traditionnelles de protection sociale, telles que l'Etat providence, les politiques de redistribution, les

syndicats et certaines structures communautaires étaient sur le déclin et que celles qui apparaissaient ou que l'on s'attachait à renforcer comme les ONG, la responsabilité sociale des entreprises, les droits de l'homme ou le droit international du travail demeuraient assez faibles. De plus, les politiques macroéconomiques associées à la libéralisation économique créaient souvent un «environnement défavorable» au développement social (voir encadré 1.2).

Les recherches de l'Institut se sont aussi placées dans une perspective globale et systémique. Cette caractéristique est d'autant plus importante qu'il s'attachait à comprendre les rapports entre des dimensions différentes du développement. Les travaux de l'Institut sur une conception unifiée de l'analyse et de la planification du développement dans les années 70, sur les systèmes alimentaires et la société au cours de la décennie suivante, sur le développement durable dans les années 90 et actuellement sur la politique sociale dans un contexte de développement, ont tenté de surmonter le cloisonnement des politiques et des analyses du développement en privilégiant les démarches multidisciplinaires et l'intégration. Ces projets, comme d'autres, se sont intéressés non seulement aux aspects économiques, sociaux, environnementaux, politiques et historiques mais aussi aux liens entre les niveaux local, national et international. Cette manière de voir le monde et de le comprendre est trop complexe pour se réduire à des remèdes universels simples ou à de petites

Encadré 1.1—La remise en cause des idées reçues

- > Le travail sur les problèmes de **quantification**, accompli dans les années 60 et 70, passait par une critique de la façon dont sociologues et institutions des Nations Unies appliquaient à l'analyse et à la planification du développement des méthodes conventionnelles de saisie des données et des indices sociaux classiques.
- > Les recherches qui ont été menées sur la **participation** à partir de la fin des années 70 l'ont été en partie parce que l'on suspectait de nombreux organismes de développement de chanter les vertus de la participation tout en la réduisant en fait à une participation passive, par opposition à une participation active qui aurait pu déboucher sur un partage du pouvoir.
- > L'enquête menée dans les années 70 sur ce que l'on a appelé la **Révolution verte** a contesté l'hypothèse selon laquelle les grandes percées technologiques allaient nécessairement améliorer les moyens d'existence des producteurs ruraux. En effet, si certains en ont profité, d'autres en ont souffert.
- > L'attention portée aux **moyens d'existence** dans les années 80 est à attribuer en partie aux préoccupations suscitées par une position alors orthodoxe qui mettait en avant la satisfaction des besoins fondamentaux, plutôt que la capacité de gagner sa vie.
- > Les recherches sur les répercussions sociales de l'**ajustement structurel**, qui ont été menées à la fin des années 80 et au début de la décennie suivante, ont remis en question les politiques néolibérales et les hypothèses selon lesquelles la déréglementation, l'orientation sur les exportations et la privatisation allaient

stimuler la croissance et le développement dans les pays pauvres et endettés.

- > Les travaux sur le **genre** dans les années 90 passaient par une critique de l'approche des «femmes dans le développement», qui avait tendance à restreindre le champ d'étude à l'accès des femmes aux projets et aux institutions de développement, au lieu de l'ouvrir aux questions des droits et du pouvoir des femmes.
- > Pendant plusieurs décennies, diverses études sur la **société civile** ont remis en question une vision romantique des ONG, des mouvements sociaux et de la participation, qui avait tendance à en exagérer le pouvoir.
- > Les recherches sur les **problèmes environnementaux** dans les années 90 ont amené à contester l'idée que la protection de l'environnement était nécessairement bonne pour les populations et le développement, en analysant les tensions existantes entre certaines approches classiques de la protection de l'environnement et le bien-être des populations.
- > Les travaux sur les **technologies de l'information et de la communication** (TIC) ont abouti à la remise en question de l'idée que les TIC allaient permettre aux pays en développement de «brûler les étapes».
- > Récemment, l'UNRISD s'est intéressé à d'autres termes et notions tels que ceux de **décentralisation**, de **bonne gouvernance** et de **responsabilité sociale des entreprises** et ses recherches ont révélé l'emploi problématique qui en est fait en pratique.
- > Les travaux effectués dans le passé sur une **conception unifiée** du développement et les recherches actuelles sur la **politique sociale** montrent que les décideurs politiques ont souvent traité la politique sociale comme un accessoire de la politique économique et non pas comme un élément faisant partie intégrante de la stratégie de développement.

phrases d'hommes politiques. De fait, les recherches de l'UNRISD ont souvent remis en question les prescriptions standard, les formules universelles et l'approche «taille unique» qui caractérise souvent la définition et l'analyse des politiques internationales, soulignant au contraire la nécessité d'adapter les politiques aux conditions locales et nationales.

Un troisième élément contribue à la continuité dans l'approche de l'Institut: son analyse politique de l'économie, qui l'amène à étudier aussi bien la répartition des ressources et du pouvoir entre groupes sociaux différents que les conflits d'intérêts. Vues dans cette perspective, les retombées sociales de la croissance économique et du progrès technologique passent par les relations sociales, les rapports de force et d'autres institutions. Si certains bénéficient des processus, politiques et projets de développement, d'autres y perdent. Pour combattre efficacement la pauvreté, l'inégalité et l'injustice, les politiques sociales ont besoin d'un renversement de l'équilibre des forces et d'acteurs sociaux et politiques capables de remettre en question le statu quo. Cette démarche a permis à l'UNRISD de différencier les effets de processus et de politiques de développement selon les groupes sociaux et de souligner dans ses recommandations politiques l'importance de la participation, de l'autonomisation et d'institutions de contrôle et de redistribution.

Encadré 1.2—Les rapports phares de l'UNRISD

L'UNRISD a publié deux rapports en guise de contribution au Sommet mondial pour le développement social et à son suivi.

Etat de désarroi: Les répercussions sociales de la mondialisation (UNRISD 1995)

Ce rapport étudie les répercussions sociales contradictoires de la mondialisation. Le titre, Etat de désarroi, est révélateur de ses conclusions: la mondialisation et certaines des politiques qui la sous-tendent se sont assorties de tout un éventail de problèmes sociaux et de changements institutionnels qui fragilisent les populations. De plus, les coûts et les bénéfices de la mondialisation ont été très inégalement répartis entre les pays et les groupes sociaux. Le rapport plaide donc pour que l'on s'attaque sans tarder à l'un des problèmes les plus complexes de notre temps: assurer un minimum de sécurité sociale et économique à toute la population à une époque où l'ouverture des marchés s'accompagne d'une concurrence féroce et d'une évolution technologique rapide.

Il faut atténuer les effets de polarisation et de désagrégation causés par la mondialisation en adoptant des approches nouvelles qui réaffirment les droits de tous. La coopération et la solidarité internationales et des droits universels, ou ce que le rapport appelle «la citoyenneté mondiale», devraient venir à l'appui de la citoyenneté

nationale. Certains mécanismes institutionnels apparus au cours des 50 dernières années et associés aux institutions des Nations Unies, au droit international, à l'aide au développement et à une participation militante de la société civile doivent être renforcés et d'autres, réformés.

*Mains Visibles: Assumer la responsabilité
du développement social (UNRISD 2001a)*

A la fin des années 90, l'UNRISD a évalué les progrès qui avaient été accomplis dans la réalisation de l'un des principaux engagements pris lors du Sommet mondial de 1995 pour le développement social—la création d'un «environnement favorable» au développement social. Cinq ans après le Sommet social, l'insensibilité de l'ajustement structurel à la dimension sociale suscitait une opposition politique de plus en plus forte et l'investigation scientifique commençait à entamer le socle théorique et empirique des politiques néolibérales. Les droits de l'homme étaient très présents dans les esprits. Certains signes annonçaient une revalorisation du rôle de l'Etat et l'on commençait à comprendre que les flux de capitaux privés envisagés comme panacée du développement avaient leurs limites et que la volatilité et le risque avaient atteint des degrés inadmissibles dans l'économie mondiale.

De l'analyse développée au fil des pages du rapport se dégage un tableau assez troublant: d'une part, des initiatives qui se placent davantage au niveau du discours que de la pratique et, de l'autre, des modes de croissance économique, une libéralisation et des inégalités qui continuent

d'entraver le développement social plus qu'ils ne le favorisent. Le rôle de la politique sociale se borne dans une large mesure à cibler des groupes sociaux spécifiques ou à tendre pour eux un filet de sécurité. Si la protection sociale se révèle plus nécessaire que jamais, les crédits alloués à cette fin sont en baisse. Le rapport préconise des stratégies de développement qui remettent à l'honneur les valeurs d'humanisme, les priorités et l'action humaines. La «main invisible» du marché peut faire tourner l'économie mondiale mais il faut la main de l'homme—celle de personnes soucieuses du bien public et de leurs gouvernements—pour la guider dans le sens de la plus grande productivité et pour construire un monde foncièrement démocratique d'où soient bannies l'exclusion sociale et l'opacité.

... ET CHANGEMENT

Si le contenu du programme de recherche de l'UNRISD se renouvelle régulièrement, il subit, de temps en temps, des changements d'orientation plus radicaux. Divers facteurs en sont la cause: une évolution de la réflexion sur les sciences sociales et le développement social, les tendances générales du développement dans le monde, un intérêt plus vif de la communauté internationale pour des questions ou des problèmes mondiaux spécifiques, des demandes de donateurs qui veulent voir traiter des sujets particuliers et la dynamique interne de l'Institut lui-même, qui évolue au rythme des changements de directeurs, et du renouvellement du Conseil d'administration ainsi que du personnel chargé de la recherche.

Pour comprendre comment et pourquoi le programme de l'Institut a évolué, il est important de rappeler l'itinéraire très formateur qu'il a suivi. Il lui a fallu se tenir informé de l'évolution du monde et, à l'occasion, anticiper des tendances mondiales ou régionales, comme le montre, par exemple, le travail qui a commencé à la fin des années 80 sur les conflits ethniques, les dimensions sociales des changements environnementaux et la transition dans les pays communistes d'Europe.

Lorsque l'Institut a modifié son programme de recherche, ce fut aussi parfois parce qu'il avait «appris sur le tas» et, dans certains cas, reconnu les limites de ses travaux passés. Certains de ses

projets furent lancés parce que de précédentes recherches avaient mis en évidence des lacunes dans ses connaissances et sa démarche et avaient posé certaines questions. Si, vers la fin des années 70, il a entrepris des recherches sur la participation populaire, par exemple, c'est qu'entre les luttes pour les moyens d'existence, sur lesquelles avaient été axés ses travaux sur la Révolution verte et la sécurité alimentaire, et la politique de développement intégrée, qui avait fait l'objet d'études antérieures, il subsistait encore un champ inexploré. Encourager des politiques qui, grâce à la participation, soutiennent mieux les populations lui apparut comme un moyen de permettre à des groupes défavorisés d'améliorer leurs moyens d'existence.



Dans les années 90, les recherches sur les effets des programmes d'ajustement structurel sur la société et les institutions ont révélé de graves problèmes liés à l'affaiblissement de certaines institutions de l'Etat. De nouveaux projets se sont donc intéressés aux moyens de renforcer les capacités de l'Etat et au rôle des institutions démocratiques dans l'élaboration des politiques.

Dans le domaine de l'environnement, des travaux initiaux sur les effets sociaux de la dégradation de l'environnement ont montré que certains programmes de protection de l'environnement ne faisaient pas que des heureux, contrairement à ce que beaucoup supposaient, mais qu'ils pouvaient avoir des conséquences néfastes sur les conditions et les moyens d'existence des populations. Ce constat a débouché sur deux projets qui ont consisté à étudier les conséquences sociales des zones protégées et d'autres initiatives de protection de l'environnement.

De même, alors que l'UNRISD avait accordé la plus grande attention au rôle des organisations de la société civile et de l'Etat dans le développement social et la protection de l'environnement, il avait ignoré dans une large mesure le rôle du secteur privé. Pour remédier à cette situation, un projet sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises a été lancé vers la fin des années 1990.

Il arrive aussi que de nouvelles recherches soient entreprises pour élargir un champ d'investigation

un peu étroit. C'est ce qui s'est produit, par exemple, pour les travaux sur la démocratisation. Dans les années 80, les recherches ont porté en grande partie sur la participation de la population et l'action collective—ou démocratie populaire. Le rôle des institutions démocratiques publiques—ou démocratie représentative—a moins retenu l'attention. Cette orientation avait diverses origines. Elle était due en partie à des points de vue analytiques et idéologiques qui tenaient l'organisation sociale et politique des «exclus» pour essentielle au changement social. Il était improbable aussi que les institutions de la démocratie libérale pussent produire des politiques de soutien aux pauvres en l'absence d'une participation populaire réelle. Une certaine méfiance envers l'Etat, les partis et la planification politique—qu'avaient fait naître des travaux antérieurs de l'UNRISD sur la planification de l'Etat, la réalité des régimes militaires en Amérique latine (que plusieurs cadres de l'UNRISD avaient connus de près) et les partis centralisés «d'avant-garde» dans les pays socialistes—n'y était pas étrangère non plus.

Dans les années 90, dans une tout autre conjoncture, l'Institut a élargi son approche en examinant le rôle joué dans le développement social par la société civile, les mouvements sociaux et les institutions de l'Etat. Cette période a été marquée par un retour en force des processus démocratiques centrés sur le multipartisme et le jeu politique électoral. Comme l'attention des milieux internationaux du développement se portait sur des

questions de politique macroéconomique et de réforme structurelle, les chercheurs et militants du développement durent s'intéresser non seulement aux questions de la participation à la base ou de celle des individus, mais aussi aux processus macropolitiques. Inévitablement, l'Etat revenait dans le champ d'investigation.

Les points de vue de l'Institut sur la croissance économique ont aussi évolué. Pendant des années, la croissance économique a été soit tenue pour acquise dans l'analyse des relations entre elle et le développement social, soit considérée d'un œil critique. L'UNRISD a été créé alors que le monde traversait une période prolongée de solide croissance économique. Les chercheurs qui s'intéressaient au développement social ne jugeaient donc pas très difficile d'atteindre des taux de croissance relativement élevés. Ce qui constituait un problème aux yeux de nombreux observateurs, c'était une croissance inégale ou déséquilibrée. Ainsi, une grande partie des travaux de l'Institut, à ses débuts, portèrent sur les effets néfastes ou inattendus de la croissance économique et de la modernisation sur certains groupes sociaux. Les travaux suivants, qui ont établi un lien étroit entre la dégradation de l'environnement et les processus de croissance et de modernisation, ont encore renforcé ce point de vue. L'évolution récente de l'économie mondiale, jalonnée de crises financières et marquée par des taux de croissance en baisse ou des périodes prolongées de croissance molle, a incité l'UNRISD à réexaminer

les rapports entre croissance économique et développement social. Les travaux actuels sur la politique sociale traitent non seulement de la manière dont la croissance peut profiter à des groupes sociaux relativement pauvres et des institutions qui l'y aident, mais aussi de la façon dont la politique sociale peut stimuler la croissance.

De temps à autre, le renouvellement des projets de l'Institut tient à un changement de démarche plus fondamental. Vers la fin des années 70, par exemple, l'orientation sur la politique, la planification et la quantification du développement s'est considérablement élargie lorsque l'attention de l'UNRISD s'est portée sur le double thème de la participation et de la lutte pour les moyens d'existence (1979). Ce changement de cap reflétait en partie le tournant radical qui s'était produit les années précédentes dans la réflexion sur le développement et la politique de développement, lorsque les buts de l'autonomie collective et d'un autre développement et les possibilités ainsi ouvertes avaient retenu l'attention de nombreux milieux universitaires, de militants et des Nations Unies. Les travaux sur la participation populaire ont tenté d'appliquer les méthodes d'action-recherche pour à la fois étudier les groupes défavorisés et dénués de pouvoir et renforcer leur capacité d'agir et d'exercer une influence. Les recommandations politiques issues des recherches sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire ont mis en évidence la nécessité de stratégies nationales pour l'alimentation et le

développement qui jouissent d'appuis dans la population. A la différence de certaines stratégies de modernisation qui entendaient profiter aux pauvres par un effet de «ruissellement» ou en leur donnant l'espoir d'un emploi dans des centres urbains industriels en pleine expansion, cette recherche a fourni des arguments en faveur de politiques gouvernementales tendant à améliorer les chances et les moyens d'existence des catégories économiquement faibles et des autres groupes défavorisés, des villes comme des campagnes.

A la fin des années 80, le programme de recherche de l'Institut a été à nouveau remanié pour englober diverses questions liées à la mondialisation, ainsi que de nouvelles priorités du développement en rapport avec le développement durable et la condition des femmes. Des projets ont été lancés sur des sujets touchant à l'identité, aux conflits, aux drogues illicites, à l'ajustement structurel et à la protection de l'environnement. Dans la décennie qui a suivi, l'attention s'est portée sur les questions du bien-être et de la cohésion sociale et sur le rôle, positif, négatif ou marquant à un égard quelconque, joué par divers acteurs et institutions—les femmes, les organisations non gouvernementales (ONG), les entreprises et les gouvernements, notamment—dans un développement social et durable. Une grande partie des recherches a débouché sur une critique virulente du néolibéralisme tel qu'il était appliqué aux pays en développement, qui mettait l'accent sur la

liberté de marché, le recul de l'Etat et l'orientation sur les exportations (UNRISD 1995; 2001a).

Le présent programme quinquennal, lancé en 2000, a continué à explorer ces questions tout en accordant une attention spéciale au rôle de la politique sociale et des institutions démocratiques de l'Etat dans le développement (voir encadré 1.3). Mais de nouvelles questions d'intérêt mondial—le VIH/sida, la fracture numérique et la responsabilité sociale des entreprises—y figurent aussi.

Encadré 1.3—Les thèmes actuels de la recherche

Depuis 2000, les projets de recherche de l'UNRISD ont été regroupés en cinq grands thèmes.

Politique sociale et développement—Est étudié ici le rôle joué dans le développement par la politique sociale et les institutions, notamment la manière dont la politique sociale peut améliorer la protection sociale et la justice sociale tout en contribuant au développement économique et à une vie politique démocratique.

Démocratie, gouvernance et droits de l'homme—Ce thème fournit l'occasion d'explorer certains des facteurs politiques et institutionnels affectant la création de conditions propices à la démocratie et aux droits de l'homme dans différents contextes nationaux, et d'évaluer les politiques et démarches suivies par les institutions donatrices et les gouvernements donateurs lorsqu'ils pressent les pays en développement de réformer leurs institutions publiques.

Société civile et mouvements sociaux—Les projets relevant de ce thème touchent au rôle des organisations, réseaux et mouvements de la société civile dans le développement et l'élaboration des politiques, aux relations entre différents acteurs de la société civile et à la nature de leurs rapports avec le gouvernement, les organisations internationales et le secteur privé.

Technologie, entreprises et société—Les recherches sur ce thème s'intéressent aux conséquences que peuvent avoir les rapides progrès technologiques, les investissements étrangers directs et les systèmes de gestion des entreprises sur un développement humain durable.

Identité, conflit et cohésion—Ce thème est l'occasion d'une réflexion sur la manière dont des identités différentes et mouvantes, qui structurent la vie des individus et leur donnent un sens, affectent les formes que revêtent les conflits, l'exclusion et la solidarité à l'heure de la mondialisation.

Source: www.unrisd.org

«PARMI LES HÉROS
MODESTES ET
MÉCONNUS DU SYSTÈME
DES NATIONS UNIES,
MA PRÉFÉRENCE VA À
L'UNRISD, QUI NAVIGUE
DEPUIS QUARANTE ANS
DANS DES EAUX NON
BALISÉES, SOUS
LA DIRECTION DE
CAPITAINES SUCCESSIFS
MAIS TOUJOURS
VISIONNAIRES, ET QUI
A MIS AU CŒUR DE
SES ACTIVITÉS UN

DÉVELOPPEMENT
GLOBAL, CENTRÉ SUR
L'HUMAIN, DES
DÉCENNIES AVANT QUE
NE SOIENT FORMULÉS
LES OBJECTIFS DU
MILLÉNAIRE POUR LE
DÉVELOPPEMENT.»

EVELINE HERFKENS,
COORDONNATRICE
DE LA CAMPAGNE DE
PROMOTION DES OBJECTIFS
DU MILLÉNAIRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT,
NATIONS UNIES

POURQUOI LES PROGRAMMES SE TERMINENT-ILS?

Périodiquement, d'importants cycles de recherche s'achèvent, ne serait-ce que pour quelques années. Le travail sur la **quantification et les indicateurs sociaux**, sur lequel l'UNRISD à ses débuts a bâti sa réputation, s'est arrêté pendant plusieurs années, à partir de 1985 environ. Cet arrêt était dû essentiellement au départ des principaux responsables de cette recherche, au coût du travail statistique complexe qu'elle avait engendré et à un glissement des priorités de recherche de l'Institut vers des questions dites «d'économie politique». Il a aussi coïncidé avec un changement de méthodologie interne, la préférence allant désormais à la réalisation d'études de cas approfondies dans des pays en développement, considérées comme un moyen à la fois efficace et économique de recueillir des données.

Un autre des programmes phares de l'UNRISD, l'enquête sur la **participation populaire**, s'est terminé également de manière assez peu concluante vers la fin des années 80, en partie faute de fonds, mais aussi en raison d'un certain souci quant à l'orientation à donner à des recherches futures sur ce thème controversé. Toutefois, l'UNRISD a continué, au travers de différents projets, à examiner les conséquences de la participation dans le contexte de problèmes de développement concrets tels que l'égalité entre hommes et femmes et

la protection de l'environnement. Vers 1995, le thème a été repris dans des études sur la société civile et les mouvements sociaux, leur potentiel et leurs limites dans le développement et l'élaboration des politiques.

Vers 1995, l'Institut n'avait pas de programme plus ambitieux que le Projet de **reconstruction des sociétés déchirées par la guerre**, qui s'est achevé en 1998, en grande partie parce que les recherches avaient laissé place à des activités opérationnelles. Celles-ci avaient abouti, dans certains pays, à faire dialoguer des acteurs clés sur les problèmes de développement et de reconstruction et sur la politique à mener dans ces domaines. L'Institut ayant pour mandat d'effectuer des recherches, il a été décidé que le projet se poursuivrait sous l'égide d'une autre institution.

De 1985 à la fin des années 90, l'UNRISD a mis en œuvre 13 projets dans le domaine de l'**environnement** et du **développement durable**. Au bout de 15 ans de recherche sur ces questions, il s'est inquiété de l'expansion excessive de ce domaine de travail, craignant que cela ne déséquilibre son programme. En 2000, avec la restructuration qui suivit la nomination d'un nouveau directeur, plusieurs projets touchant à l'environnement et au développement durable furent conclus et l'attention fut reportée sur des questions relatives à la politique sociale, la pauvreté, l'équité et la démocratisation.

Encadré 1.4—L'UNRISD et les sommets des Nations Unies

Au cours des 10 dernières années, la contribution intellectuelle de l'UNRISD aux grands sommets mondiaux tenus sous l'égide des Nations Unies s'est nourrie des résultats de ses recherches.

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1992)

Pour apporter matière à réflexion à la préparation du Sommet de la Terre, l'Institut a puisé dans les recherches qui avaient été effectuées depuis la fin des années 80 et a entrepris de nouveaux travaux. Il a aussi organisé une réunion internationale plusieurs mois avant la Conférence de Rio pour attirer l'attention sur les dimensions sociales des questions environnementales, ce qui, jusque-là, avait été relativement négligé dans la préparation du Sommet (UNRISD 1992).

Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995)

Les travaux de l'UNRISD pour le Sommet social se sont articulés autour de trois thèmes—Repenser le développement social dans les années 90; Restructuration économique et nouvelles politiques sociales; et Diversité ethnique et politiques publiques. L'apport de l'Institut a consisté en deux séminaires qui ont coïncidé avec les travaux préparatoires du Sommet, en plusieurs ateliers et conférences organisés sur les lieux de la manifestation officielle et au forum des ONG, et en une série de publications, dont 10 documents spéciaux, quatre documents d'information et le rapport *Etat de désarroi: Les répercussions sociales de la mondialisation*

(voir encadré 1.2). Un recueil d'essais, intitulé *Social Futures, Global Visions* (Hewitt de Alcántara 1996), a été également publié. D'éminents écrivains et analystes des sciences sociales y livraient leur réflexion sur les processus et trajectoires du changement social en cette fin de millénaire.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995)

Les contributions de l'Institut à ce sommet se sont nourries des recherches entreprises sur le «genre» en 1992. Lors du Forum des ONG, l'UNRISD a tenu une table ronde sur le thème «Des politiques macroéconomiques par sexe: conceptions et institutions» et, lors de la conférence officielle, une seconde table ronde consacrée à «L'intégration du «genre»: chances et obstacles». De plus, une série de 13 documents spéciaux a été coéditée avec le PNUD.

Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Istanbul, 1996)

Pour apporter sa contribution à Habitat II, l'UNRISD s'est inspiré de ses travaux sur la direction des affaires urbaines, qui s'attachaient à inventorier les méthodes employées pour associer les exclus à la prise de décision au niveau local. Il a participé à l'élaboration du Programme pour l'habitat et a organisé des réunions au forum des ONG et à l'Université Habitat.

Le Sommet mondial pour le développement social cinq ans après (Genève, 2000)

Pour contribuer à cet examen, l'UNRISD a évalué les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs fixés au Sommet social en 1995. A cette fin, 50 chercheurs venus de 35 pays ont participé à une vaste enquête dont les résultats

ont été diffusés dans 10 documents spéciaux et dans le rapport *Mains visibles: Assumer la responsabilité du développement social* (voir encadré 1.2), qui a été lancé lors d'une conférence organisée pendant Geneva 2000. L'UNRISD a également hébergé un forum virtuel sur son site Internet pour diffuser des informations sur les initiatives prises en application de la Déclaration et du Programme d'action du Sommet social.

La Quatrième Conférence mondiale sur les femmes cinq ans après (New York, 2000)

L'UNRISD a apporté matière à réflexion à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'examen, cinq ans après, de la Conférence de Beijing en menant des études et en organisant un atelier public sur le thème «Justice, développement et droits des femmes». Celui-ci s'est penché sur les rapports entre besoins et droits, ainsi que sur les droits des femmes et le multiculturalisme, et s'est demandé si la démocratie allait de pair avec l'accès des femmes au pouvoir (UNRISD 2000a).

Troisième Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, 2001)

L'UNRISD a commandé 30 études et organisé une conférence parallèle de trois jours pendant lesquels ont été examinés les politiques publiques conçues pour venir à bout des pratiques racistes et xénophobes, les possibilités qu'elles offrent ainsi que les problèmes et défis qu'elles présentent. Les études ont porté sur quatre grands thèmes: la construction de la race et du racisme, la dynamique sociale du racisme et des inégalités, les réactions de groupes organisés à la diversité culturelle, et l'impact des politiques publiques sur les relations raciales (UNRISD 2002b).

Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (Madrid, 2002)

L'UNRISD a demandé à 15 experts d'examiner la dynamique du vieillissement démographique et les problèmes qu'il pose dans des pays dont le développement suit des trajectoires différentes, ainsi que la protection sociale officielle, y compris les régimes de retraite, les soins de santé et les services sociaux, et tout l'ensemble des mécanismes informels liés à l'économie des soins. Ces études ont été présentées au cours d'une conférence parallèle de deux jours (UNRISD 2003a).

Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002)

L'UNRISD a saisi l'occasion de cet examen de la Conférence de Rio, dix ans après, pour soulever des questions d'économie politique relatives à l'analyse et aux propositions contenues dans Action 21 et d'autres documents directeurs, devenus des classiques, et qui souvent éludent les difficultés et les obstacles à un changement réel de politique, à la participation et à la mobilisation sociale. Les études commandées pour l'occasion ont été présentées lors d'une réunion parallèle co-organisée avec l'Université du Witwatersrand. L'Institut a également publié un rapport, *People, Power and the Environment*, qui a résumé 15 années de recherches de l'UNRISD sur l'environnement et le développement durable (UNRISD 2002a).

LES RELATIONS AVEC LES NATIONS UNIES ET LES DONATEURS

Au fil des années, l'UNRISD s'est positionné à mi-chemin entre les milieux internationaux des instituts universitaires et des organisations de la société civile préoccupées par les questions de développement, et les organismes de développement des systèmes multilatéral et bilatéral. Il véhicule la réflexion et l'analyse émanant des militants et des chercheurs en sciences sociales et évalue l'intérêt qu'elles présentent pour l'élaboration des politiques internationales. Ce rôle a pris un relief particulier à l'occasion des sommets des Nations Unies (voir encadré 1.4). En réunissant, à l'occasion de conférences, d'ateliers et de dialogues informels, de hauts responsables des Nations Unies pour qu'ils aient un débat de fond sur des questions essentielles du développement (UNRISD 2001b, 2003b), l'Institut s'est également efforcé de faire mieux circuler les informations parmi eux.

L'Institut ayant pour mandat d'effectuer des recherches sur des questions jugées «urgentes et importantes» par le système des Nations Unies et les institutions nationales de développement et dépendant totalement des contributions volontaires de ses donateurs (voir encadré 1.5), il accepte volontiers les demandes d'étude de sujets spécifiques qui lui parviennent d'organisations extérieures. En fait, parmi ses principaux domaines de recherche, il en est qui ont commencé par des

projets spécifiquement demandés par des donateurs. C'est le cas notamment des recherches sur le «genre» et les questions environnementales. Ces deux programmes ont ensuite évolué selon leur dynamique propre, l'UNRISD et son réseau mondial de chercheurs décidant en toute liberté de leur contenu.

Par son rôle de «prestataire de services», l'Institut a l'avantage de s'assurer que ses recherches présentent un intérêt pour ceux qui définissent les politiques, mais cela suppose aussi des relations et des influences qu'il faut manier avec précaution. Les tensions possibles sont essentiellement de trois ordres. Premièrement, les organisations bilatérales et multilatérales peuvent peser trop lourd dans l'établissement du programme de recherche. Deuxièmement, des relations trop étroites avec les donateurs peuvent aboutir à l'élimination des recherches de pointe, très théoriques ou impliquant une critique radicale. Enfin, le fait de répondre à un éventail trop large de demandes risque d'aboutir à un programme de recherche dispersé, sans orientations précises.

En pratique, l'UNRISD a été rarement exposé aux deux premiers risques, en partie parce que ses principaux donateurs traditionnels—la Suède, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark et la Finlande—ont respecté son autonomie et ne sont pas intervenus dans l'établissement de son programme de recherche. Mais aussi parce qu'il existe certaines garanties qui permettent de gérer les

Encadré 1.5—Qui finance l'UNRISD?

L'Institut dépend des contributions volontaires qu'il reçoit de gouvernements, d'institutions de développement et de fondations. Au cours des 40 dernières années, les gouvernements des pays suivants ont contribué à son financement: l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, Chypre, Cuba, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Iran, l'Iraq, l'Italie, la Jamaïque, le Mexique, les Pays-Bas, le Nicaragua, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et l'ancienne Yougoslavie.

Le programme de recherche actuel est soutenu par les gouvernements et organismes suivants:

- > **Gouvernements:** Danemark, Finlande, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.
- > **ONG et fondations:** Fondation Ford (Etats-Unis), Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ, Allemagne), Fondation MacArthur (Etats-Unis), Réseau universitaire international de Genève (RUIG, Suisse), Fondation Rockefeller (Etats-Unis).

> Nations Unies et autres institutions multilatérales:

Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES AU BUDGET CENTRAL DE L'UNRISD, 2002

Donateur	Dollars E.-U.
Danemark	185.625
Finlande	165.063
Mexique	2.427
Norvège	404.083
Pays-Bas	496.545
Royaume-Uni	320.320
Suède	803.417
Suisse	56.163
Total	2.433.643

tensions. Pour définir ses priorités de recherche, l'Institut a toujours fait confiance au jugement des universitaires indépendants, des responsables politiques et des militants qui composent son conseil d'administration et compté sur ses propres ressources intellectuelles. A la demande des donateurs, des spécialistes extérieurs du développement procèdent aussi périodiquement à des évaluations des travaux de l'Institut pour juger de ses progrès et dépister les lacunes éventuelles (voir encadré 1.6). En outre, la réflexion de l'UNRISD est constamment nourrie par les opinions et l'analyse des chercheurs qui participent à ses projets dans les différents pays et composent son réseau de recherche (voir encadré 1.7). L'Institut organise aussi des rencontres avec des universitaires, des

chercheurs, des responsables politiques et des militants du monde entier pour connaître leurs points de vue sur les questions et les débats actuels du développement et réfléchir à ce qu'un institut de recherche comme l'UNRISD devrait faire. Il peut en résulter de nouveaux projets ou une réorganisation complète des programmes et des priorités de la recherche, comme cela s'est produit par exemple en 2000, à la suite d'une conférence internationale tenue en Thaïlande pour débattre du programme de recherche présent et futur de l'Institut (UNRISD 2000b, 2000d).



Encadré 1.6—Les jugements portés sur l'UNRISD

1982: La SAREC (Suède) et DANIDA (Danemark)

«L'UNRISD a été parmi les premiers à s'intéresser de près à l'amélioration des données et se révèle actuellement l'une des rares institutions (sinon la seule) où l'on poursuit des recherches systématiques.»

«La synthèse des stratégies de la Révolution verte qu'a réalisée A. Pearce est l'un des meilleurs ouvrages consacrés à ce sujet. Les nombreuses études de S. Barraclough comptent sans nul doute parmi les contributions les plus remarquables apportées à l'étude des systèmes agraires latino-américains.»

«Il est important que les recherches ne se contentent pas d'étudier les effets et leurs liens statistiques, mais visent à la connaissance des structures qui rendent possibles ces effets.»

1995: Le PNUD

«L'UNRISD a distillé des décennies de recherche sur les problèmes sociaux dans un rapport stimulant et accessible, *Etat de désarroi*, qui sera difficile à ignorer pour toute personne amenée à réfléchir aux enjeux du Sommet.»

«L'UNRISD a prouvé qu'il était capable de traiter des questions du développement social au travers d'un large réseau, en réunissant en un savant dosage des experts du Nord et du Sud (et des pays de transition) pour examiner ces questions.»

«A tous les projets ont été associés des chercheurs du Sud, mais, à l'exception de quelques rares activités, sans passer par l'intermédiaire d'une institution du Sud. Dans la mesure donc où ils ont développé leurs capacités ou travaillé en réseau, c'est à titre individuel qu'ils y ont été associés. Les

effets possibles de leur participation sur les institutions ne seront pas immédiatement sensibles.»

1997: Les pays nordiques

«L'UNRISD a su anticiper les problèmes et lancer des programmes de recherche [sur des questions] dont l'actualité internationale ne ferait que croître. Cette faculté d'anticipation est un trait distinctif de l'UNRISD et c'est grâce à elle que les travaux de l'Institut gardent leur intérêt.»

«La coédition avec des éditeurs du tiers monde est une pratique qu'il faudrait étendre afin d'introduire deux catégories de prix et de rendre les livres abordables dans les pays pauvres.»

«Il est recommandé à l'UNRISD d'envisager à nouveau d'étendre, à bon escient, ses activités de consultants pour avoir un accès plus direct à la prise de décision, obtenir des données intéressantes et engendrer des revenus.»

2002: Le DFID (Royaume-Uni)

«...L'UNRISD a fait œuvre de pionnier en mettant au point des indicateurs sociaux et en élargissant le débat sur le développement tout en insistant sur deux valeurs essentielles: le droit des êtres humains à un niveau de vie décent et leur égalité lorsqu'il s'agit de participer aux décisions qui ont une incidence sur leur vie.»

«L'UNRISD devrait approfondir ses connaissances et concentrer ses recherches dans des domaines spécialisés afin d'éviter la dispersion.»

«Il serait très utile qu'il continue à collaborer avec d'autres institutions et commissions régionales des Nations Unies.»

Encadré 1.7—L'organisation, la publication et la diffusion des recherches de l'UNRISD

Les projets de l'UNRISD impliquent généralement des recherches comparées entre pays, ainsi que la production de documents sur tout un éventail de questions thématiques. Pour un projet, on retient d'ordinaire trois à dix pays pour y faire des études de cas, qui sont généralement menées à bien par des chercheurs d'instituts universitaires ou d'ONG des pays concernés. Près de 220 chercheurs dans 80 pays participent au programme actuel, lancé en 2000. Plus de 60 pour cent de ces chercheurs sont originaires de pays en développement.

Les projets sont généralement coordonnés par des spécialistes travaillant soit à l'UNRISD soit dans des universités. Les méthodes de recherche varient considérablement. On procède parfois à des enquêtes, mais plus souvent à des études de cas de groupes sociaux ou de localités spécifiques en organisant des entretiens avec les principaux informateurs. On recourt aux méthodes de l'action-recherche lorsque les recherches visent non seulement à recueillir des données et à les analyser mais aussi à transformer la vie des personnes étudiées ou la nature des processus décisionnels.

Pour que ses travaux touchent des publics variés, l'Institut applique une stratégie active et diversifiée de publication et

de diffusion. Soumis au contrôle d'autres chercheurs et sociologues, les résultats de la recherche sont diffusés dans des documents et des livres que l'UNRISD publie lui-même ou avec des presses universitaires ou des éditeurs commerciaux de renom, répartis sur les cinq continents, avec lesquels il a passé des accords. Au cours des dix dernières années, les projets de l'UNRISD ont donné lieu à la publication de plus de 50 livres et de 200 documents, avec la contribution de quelque 450 chercheurs. L'Institut a aussi un site Internet entièrement libre d'accès (www.unrisd.org), organise des conférences internationales et des ateliers nationaux et alimente plus de 200 bibliothèques à travers le monde en exemplaires gratuits de beaucoup de ses publications. Il s'efforce de rendre les résultats de ses recherches accessibles à un large lectorat par la traduction: le périodique *UNRISD Infos*, les comptes rendus de conférence et les résumés des documents de programme existent en anglais, en français et en espagnol, et certains ouvrages sont publiés dans ces langues et dans d'autres encore.

Grâce à ces efforts de vulgarisation, les recherches de l'UNRISD font progresser l'analyse et la connaissance des questions du développement dans les contextes et les milieux les plus divers: chez les universitaires et les militants, les hauts fonctionnaires des gouvernements, le personnel des institutions, les médias, spécialisés ou non, et le grand public.

ENVISAGER L'AVENIR

Le programme de recherche de l'UNRISD continue à évoluer de manière à la fois prévisible et inattendue. Le programme actuel, qui est en cours depuis 2000, a déjà révélé des zones inexplorées et d'autres préoccupations qui retiendront l'attention de l'UNRISD dans les années à venir.

Des recherches quelque peu disparates menées sur des questions touchant à la pauvreté dans le cadre de divers projets doivent être rassemblées sous le thème de la **pauvreté** et centralisées dans un plus grand souci de cohérence. L'UNRISD sera ainsi amené à examiner le récent changement de cap de la politique de développement dont témoigne l'adoption par les organismes internationaux de développement et les institutions financières internationales de «stratégies de réduction de la pauvreté», dont l'application pose autant de problèmes qu'elle n'en résout. Il sera également conduit à travailler sur les indicateurs sociaux et les moyens de mesurer la pauvreté et l'équité.

Les travaux sur le **genre**, qui se sont surtout limités à des projets spécifiques, doivent être intégrés à d'autres domaines de recherche de l'UNRISD. En préparant sa contribution aux dixièmes anniversaires de la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994) et de la Quatrième Conférence internationale sur les femmes (Beijing, 1995), l'UNRISD fera le point

des conclusions auxquelles auront abouti ses propres recherches sur les questions du genre et celles d'autres acteurs, ainsi que des outils de changement social qu'elles auront livrés.

Par ailleurs, le programme de recherche sera adapté au nouveau contexte international, c'est-à-dire à l'évolution de la réflexion dans les sciences sociales, des processus de développement, des politiques et du militantisme. Les changements récents liés à la mondialisation et à la gouvernance ont des répercussions importantes sur les rôles des différents acteurs et institutions dans la politique de développement.

Après avoir été pratiquement ignoré, l'**Etat**, comme acteur clé des stratégies de développement, revient en force à l'ordre du jour international. Son rôle est conditionné, cependant, à l'efficacité et à la bonne gouvernance. La façon dont les institutions de développement dominantes et ce qu'on appelle le «post-consensus de Washington» interprètent et appliquent ces concepts présente deux risques au moins: celui d'encourager des formes technocratiques de gouvernance et une approche cloisonnée de la protection sociale et de détourner l'attention de certaines politiques macroéconomiques qui ont elles-mêmes leur part de responsabilité dans les problèmes sociaux contemporains.

Ces questions sont étudiées actuellement dans le cadre d'un grand projet sur la politique sociale. Il

s'agit ici de rechercher les moyens de mieux intégrer la politique économique et sociale, d'examiner les mécanismes institutionnels adaptés à la prestation des services publics et les configurations politiques et sociales qui sous-tendent une bonne politique sociale. D'autres travaux sur la gouvernance cherchent à déterminer quelles institutions démocratiques et réformes sont efficaces lorsqu'il s'agit de modifier la composition et la gestion du **secteur public dans les sociétés multiethniques** où l'inégalité est source de tensions sociales.



La gouvernance telle qu'on la conçoit en ce début de XXIème siècle donne aussi un rôle nouveau au **secteur privé**. L'Institut étudiera les récentes tentatives de privatisation de services publics de base, la viabilité de ces expériences et les institutions de contrôle qui devraient être en place dans un système qui fonctionne bien et où certains prestataires sont privés. Cette évolution et d'autres encore, qui sont liées à la responsabilité sociale des entreprises et aux partenariats entre le public et le privé, laissent à penser que les grandes sociétés vont marquer de leur empreinte les tendances et stratégies du développement social, non seulement par le

biais de l'emploi, des impôts et des investissements, mais aussi parce qu'elles fourniront des services sociaux de base, aborderont les problèmes sociaux et environnementaux de manière moins réactive et participeront à l'élaboration des politiques publiques. Etant donné les répercussions sociales de la privatisation et la nature ponctuelle de nombreuses initiatives d'entreprises, il est nécessaire de se demander comment elles pourraient être intégrées aux politiques et priorités de développement national et mieux servir les intérêts de la société civile, des consommateurs et du gouvernement.

Un autre changement important s'est produit ces dernières années. Il tient à la nature et au contenu du **militantisme de la société civile mondiale**, qui, non contente de critiquer le statu quo, a non seulement trouvé de nouveaux modes d'organisation mais s'est aussi employée à identifier des solutions de rechange constructives. On examinera ce qu'implique cette évolution pour l'élaboration des politiques internationales et le développement social, en particulier les liens qui peuvent exister ou se tisser entre ces formes contemporaines de militantisme et l'élaboration des politiques nationales et internationales.

Certaines questions de développement ont retenu l'attention de la communauté internationale ces dernières années. Elles ne seront pas négligées dans les nouvelles recherches. L'UNRISD met actuellement au point des projets dans trois domaines touchant au conflit et à la culture, au VIH/sida et à la révolution numérique.

Le programme futur, comme celui du passé, est placé sous le signe de la continuité et du changement. Il devra s'adapter aux nouveaux enjeux mondiaux et à l'évolution des perspectives analytiques. Mais les effets des processus de développement sur les conditions d'existence des populations, et le rôle des institutions de contrôle et de différents acteurs dans le développement et le changement social demeureront au centre des préoccupations de l'Institut. De même, fidèle à sa tradition, celui-ci continuera de remettre en

question la politique de développement dominante, les relations sociales et les rapports de force qui font le lit de la pauvreté et de l'inégalité et sur lesquels s'appuie l'élaboration des politiques.

L'Institut est autonome au sein du système des Nations Unies et c'est l'un de ses principaux atouts. Il a pu ainsi aborder des sujets délicats et proposer des solutions qui parfois contestent les points de vue des gouvernements et des organisations internationales. Il est important qu'il maintienne ce rôle, non seulement à une époque où la doctrine de liberté de marché et la technocratie en politique restent puissantes, mais aussi eu égard à l'évolution récente de la gouvernance mondiale. Un plus large consensus semble se dessiner entre les institutions financières internationales, le système des Nations Unies, les organismes d'aide, les sociétés transnationales et les ONG sur la politique de développement. Il peut faciliter une réforme institutionnelle mais il risque aussi de museler la critique dans les systèmes multilatéral et bilatéral et d'empêcher que soient analysées d'autres options que celles qui sont officiellement retenues.





POLITIQUE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

2

INTRODUCTION

Le développement social vise à améliorer les conditions d'existence des populations, à renforcer la cohésion sociale et à instaurer une plus grande justice sociale. En tant que tel, il est intégré dans le développement dans son ensemble. Trop souvent cependant, les aspects économiques et sociaux du développement ont été juxtaposés comme s'il y avait dilemme: le développement a été interprété au sens étroit de croissance économique et poursuivi essentiellement par le biais des politiques économiques, considérées comme un raccourci pour atteindre des objectifs sociaux. Non seulement une telle conception est contestable sur un plan théorique mais encore les politiques publiques partant de cette hypothèse ont souvent eu des effets désastreux à la fois sur la situation sociale et économique de nombreux pays en développement.

La politique sociale, définie au sens large et entendue comme l'ensemble des mesures et pratiques de l'Etat qui influent directement sur les conditions d'existence et la sécurité de divers groupes d'une même société, a été souvent reléguée au second plan par les décideurs, tant dans les gouvernements que dans les organisations multilatérales. Ce chapitre traite de la marginalisation de la politique sociale, des effets sociaux de certaines politiques macroéconomiques contemporaines et de la manière dont la protection sociale a été affectée ces dernières décennies.

LA MARGINALISATION DE LA POLITIQUE SOCIALE

Depuis les années 60, les efforts déployés par l'UNRISD et d'autres institutions des Nations Unies pour attirer l'attention sur les questions du développement social s'apparentent à ceux de Sisyphe roulant son rocher. Au moment de la fondation de l'Institut, les courants intellectuels qui négligeaient la politique sociale, quand ils ne s'y opposaient pas explicitement, jouissaient d'une grande faveur. Les milieux des décideurs politiques étaient empreints de cette pensée qui a de nombreuses ramifications. Selon l'une d'elles, l'opinion libertaire, l'Etat, en intervenant pour améliorer la situation sociale, portait atteinte à la liberté individuelle. Une autre, fondée sur la logique de l'efficacité, soutenait qu'une intervention de l'Etat au nom du développement social ou économique, causerait nécessairement des dysfonctionnements. L'idée que le développement social était un sous-produit inévitable du progrès économique était courante, elle aussi: certains groupes profiteraient plus que d'autres de la croissance mais les bienfaits sociaux atteindraient nécessairement, par ruissellement, ceux qui étaient dans le besoin.

Des contraintes, réelles ou perçues, liées aux méthodes et au manque de données, ont aussi contribué à la marginalisation de la politique sociale. Les économistes qui dirigeaient la planification du

«L'UNRISD EST
UNE DES RARES
INSTITUTIONS
INTERNATIONALES QUI
FASSENT UN RÉEL
EFFORT POUR INTÉGRER
LES QUESTIONS DE LA
PAUVRETÉ ET DU
SECTEUR INFORMEL
À LA RÉFLEXION SUR
LES STRATÉGIES DU
DÉVELOPPEMENT ET
DE LA GOUVERNANCE
ÉCONOMIQUES ET
NE LES TRAITENT PAS
COMME LE «RÉSIDU»
DES FILETS DE SÉCURITÉ

ET COMME UN SECTEUR
À EXONÉRER D'IMPÔTS
ET À DISPENSER
DE L'OBLIGATION
D'OBSERVER
LES NORMES DE
PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT ET
LES DROITS DES
TRAVAILLEURS.»

JUDITH TENDLER,
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE
POLITIQUE,
MASSACHUSETTS INSTITUTE
OF TECHNOLOGY,
ÉTATS-UNIS

développement dans les années 60 semblaient s'appuyer sur des données «brutes» pour étayer leur analyse et leurs recommandations, ce qui n'était pas le cas des partisans des politiques sociales. Certaines données sociales (et économiques aussi d'ailleurs) étaient d'une grande indigence. Il fallait de nouvelles méthodologies pour surmonter les limites d'indicateurs tels que le produit intérieur brut (PIB) par habitant et pour parer aux carences des études de répartition des revenus qui servaient à illustrer les niveaux de bien-être. Les approches classiques tendaient à accorder plus d'importance aux revenus monétaires qu'aux niveaux de vie, et à des catégories abstraites et artificielles plus qu'à des groupes réels. L'indigence des données était tenue en partie pour responsable de la marginalisation des dimensions sociales par les responsables politiques (Wolfe 1980, 1996).

Pour répondre à ces préoccupations, l'UNRISD a entrepris une double enquête sur la quantification du développement social (voir encadré 2.1) et les rapports entre développement économique et social, y compris les moyens de mieux intégrer politique sociale et économique. Parmi les premiers membres du Conseil d'administration de l'UNRISD, certains, comme Jan Tinbergen et Gunnar Myrdal, lauréats du prix Nobel, ont encouragé l'étude de ces questions.

Les recherches sur la quantification ont mis en évidence bon nombre de problèmes inhérents à la

collecte et à l'analyse des données et ont proposé des moyens d'améliorer les indicateurs sociaux. Elles ont aussi essayé de révéler des corrélations entre le développement économique et social, et de distinguer divers types de développement ou niveaux de vie. En montrant les variations régionales et nationales selon divers indicateurs, cette approche a radicalement remis en question la conception, alors dominante, du développement comme processus linéaire ou se faisant par étapes. Elle a également amené à contester les travaux de certains autres bureaux de statistiques des Nations Unies en mettant le doigt sur les faiblesses des données et des méthodes utilisées pour établir les rapports statistiques annuels et en proposant une solution de rechange à l'emploi des indicateurs composites. Le PNUD, par exemple, a mis au point pour la première fois son indicateur du développement humain en 1975, qui a eu le mérite politique d'attirer l'attention sur le développement social dans les milieux internationaux des décideurs politiques. Pourtant, les travaux de l'UNRISD contestaient l'emploi d'un indicateur composite qui ne serait que la combinaison de quelques indices, comme ersatz du développement socio-économique. L'Institut prônait au contraire d'autres méthodes qui utilisaient jusqu'à 19 indices fondés sur des variables sélectionnées pour leur fiabilité. Ces indices ont servi à établir le profil de développement de divers pays. Une ligne reliant entre elles les différentes variables fournissait une indication du niveau du pays et de son type de développement à un moment donné.

Encadré 2.1—Les recherches de l'UNRISD sur la quantification et les indicateurs

Dans les années 60, les travaux internationaux consacrés au développement économique étaient axés en grande partie sur les aspects quantitatifs. L'UNRISD s'est attaché à concevoir des instruments de mesure utiles dans le domaine social et à introduire des variables sociales dans des modèles économétriques de développement. À partir de ses recherches, l'Institut a créé une banque de données sur les indices de développement, qui a recueilli et filtré des données nationales relatives à 100 variables socio-économiques. Ce travail a fait apparaître les carences de ces données et les méthodes souvent employées dans l'étude du développement.

Dans les années 70, l'Institut était à l'avant-garde par ses travaux sur d'autres façons de définir, de mesurer et d'analyser la distribution des moyens d'existence matériels. Il insistait sur la nécessité de sélectionner et de filtrer avec soin les données et de renouveler les méthodes d'analyse. Ses travaux sur des indicateurs transnationaux du développement social ont fait connaître une nouvelle méthode, appelée analyse des correspondances (McGranahan et al. 1970). Ils se sont achevés par la publication d'un volume intitulé *Measurement and Analysis of Socioeconomic Development* (McGranahan et al. 1985), qui recensait les principaux problèmes de données rencontrés dans le domaine du développement, expliquait les faiblesses des méthodes les plus courantes d'analyse et évaluait le potentiel et les limites d'autres méthodes jugées mieux adaptées à la nature des données transnationales du développement.

Par ailleurs, l'UNRISD s'est aussi employé à mettre au point des méthodes peu coûteuses de collecte et de suivi des données au niveau local; il les a expérimentées dans plusieurs pays en développement, dans l'Etat indien du Kerala, en particulier. Le suivi consistait à recueillir sur place des données à partir de diverses zones d'observation pour discerner les inégalités à la fois horizontales et verticales et mieux comprendre quels étaient les groupes qui bénéficiaient du développement. Les données étaient analysées périodiquement pour étudier l'évolution des niveaux de vie, les événements locaux liés à cette évolution, ainsi que les structures et la dynamique sociales, économiques et politiques affectant le progrès local. On tenta également d'intégrer les données au système national d'analyse du développement, ainsi qu'à la planification nationale et locale (Mathew et Scott 1980; Scott et Mathew 1983, 1986).

À la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNRISD est revenu sur la question de la quantification en 1991 et a organisé une réunion d'experts sur les indicateurs du développement social pour passer en revue les progrès accomplis et les déficiences constatées dans l'application des indicateurs sociaux. Les débats et rapports nationaux ont confirmé la gravité des lacunes présentées par les stratégies de collecte et l'emploi des données dans de nombreux pays et ont souligné la nécessité d'utiliser des méthodes de mesure peu coûteuses (Westendorff et Ghai 1993; Gómez 1992).

«L'UNRISD DÉFEND
AVEC AUDACE,
FRAÎCHEUR ET
AUTORITÉ LA PLACE
CENTRALE DES
QUESTIONS SOCIALES
DANS LE PROCESSUS
GLOBAL DE
DÉVELOPPEMENT.
SA DÉMARCHE EST
PARTICULIÈREMENT
UTILE À UN MOMENT
OÙ LA RÉFLEXION SUR
LE DÉVELOPPEMENT EST
EN GRANDE PARTIE
ENVAHIE PAR UNE
LOGIQUE DU MARCHÉ
ÉTRIFIÉE ET
ÉTOUFFANTE ET
OÙ LA PLUPART DES
INSTITUTIONS ONT
SUCCOMBÉ À
LA TENTATION DE
REVOIR LEUR MANDAT
POUR MIEUX SERVIR
L'ORTHODOXIE QUE

REPRÉSENTE
LE PRÉTENDU
CONSENSUS DE
WASHINGTON.
LA RICHESSE DE
LA PRODUCTION DE SES
DIVERS PROGRAMMES
TRADUIT UNE LECTURE
COMPLEXE DE
L'IMPORTANCE QUE
REVÊT UNE POLITIQUE
SOCIALE BIEN PENSÉE
POUR VENIR À BOUT
DES PROBLÈMES DE
DÉVELOPPEMENT
DANS LE MONDE
CONTEMPORAIN.»

ADEBAYO OLUKOSHI,
SECRÉTAIRE EXÉCUTIF,
CONSEIL POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE LA RECHERCHE
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
EN AFRIQUE (CODESRIA),
SÉNÉGAL

Par la suite, l'Institut a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à une enquête sur la culture et le développement. Ce travail a permis d'examiner l'utilité des indicateurs culturels du développement—ou des moyens de mesurer le développement humain d'un point de vue culturel—en se demandant notamment en quoi la qualité de la vie des personnes était déterminée par leur faculté à vivre ensemble (UNRISD/UNESCO 1997; Pattanaik 1997; McKinley 1997).

Plus récemment, l'attention s'est portée sur les moyens de mesurer la situation sociale en Europe. Il a été procédé à une analyse de l'histoire des techniques de recherche quantitative en Europe occidentale (Collette 2000), des méthodes d'approche employées pour suivre les conditions d'existence depuis les années 60 (Esping-Andersen 2000), et des indicateurs sociaux dans les pays de transition de l'Europe centrale et orientale (Scott 2000).

LES RÉPERCUSSIONS SOCIALES DE L'AJUSTEMENT

Les arguments intellectuels contre l'intervention de l'Etat, évoqués plus haut, sont montés en puissance dans les années 80 et se sont agencés en une redoutable idéologie néolibérale qui a eu pour effet de marginaliser plus encore la politique sociale. L'élite politique et les principales institutions nationales et internationales n'avaient que la libéralisation économique et l'ajustement structurel à la bouche, ce qui a été triplement néfaste au développement social: les milieux politiques ont relégué plus loin encore la politique sociale; la déréglementation et la compression des effectifs a souvent affaibli l'Etat dans son rôle de prestataire de services publics et d'arbitre, et de nombreux habitants de pays en développement ont vu leur situation sociale se dégrader.

Le néolibéralisme tenait moins son influence de sa solidité intellectuelle (voir chapitre 7) que des forces politiques qui le défendaient. C'est parce que ces forces étaient prédominantes que de nombreux pays en développement, en particulier les économies très endettées d'Afrique et d'Amérique latine et les économies de transition de l'Europe centrale et orientale, ont dû se soumettre aux programmes d'ajustement structurel et se plier aux politiques et aux conditions dont ils étaient assortis, autrement dit «stabiliser» leur économie, stimuler la production destinée à l'exportation et privatiser leurs entreprises publiques.

A partir de 1985 environ, l'UNRISD a étudié les répercussions sociales de l'ajustement (Ghai 1991; de Sierra 1994; UNRISD 1995). Il s'est inspiré de l'appel lancé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en faveur d'un «ajustement à visage humain», examinant non seulement les répercussions sociales de l'ajustement à court terme, mais aussi les conséquences sociales, institutionnelles et politiques à plus long terme de la crise et de la réforme économique. Ces travaux ont montré que les gains et les pertes résultant de l'ajustement suivaient des schémas très complexes et contredisaient parfois les prévisions de la théorie néolibérale. Les individus et les groupes à revenu fixe, comme les employés du secteur public, étaient particulièrement touchés. Si les revenus des agriculteurs produisant pour l'exportation s'amélioraient certaines années, les principaux bénéficiaires étaient surtout les groupes ruraux à revenu élevé et intermédiaire. Avec les baisses ultérieures des cours internationaux des produits de base et la suppression des subventions sur les intrants agricoles, les coûts ont augmenté et l'agriculture a perdu de son attrait pour beaucoup de petits exploitants (Bangura 1994a).



Les entrepreneurs qui ont bénéficié de la libéralisation des marchés en Afrique, en Europe centrale et orientale et dans certaines régions de l'Amérique latine n'étaient pas nécessairement ceux qui avaient été marginalisés par les stratégies de développement antérieures à la réforme. Dans bien des cas, ils faisaient partie, avant la réforme, d'une élite déjà étroitement liée à l'Etat. Ce phénomène était particulièrement prononcé en Europe centrale et orientale où plus de 70 pour cent des nouveaux entrepreneurs avaient déjà des postes de directeur dans les établissements d'Etat sous le régime communiste (Cox et Mason 1999). Au Chili, cependant, où les taux de croissance étaient élevés, une élite technocratique, travaillant avec un régime autoritaire, a créé des conditions favorables à l'implantation de nouveaux entrepreneurs dans les secteurs financier, manufacturier et commercial (Martinez et Díaz 1996).

Les effets de contraction entraînés par l'ajustement a favorisé l'émergence de stratégies de survie et de réactions multiples, qui n'avaient pas souvent été prévues par les responsables politiques. Des employés du gouvernement et des enseignants ont monté leur petite entreprise; les emplois secondaires et le travail au noir, de même que la petite corruption, ont progressé; des agriculteurs pauvres ont pris un autre emploi non agricole ou ont émigré vers les villes

Encadré 2.2—L'expérience ghanéenne de l'ajustement

Le Ghana est souvent présenté comme l'exemple même d'un ajustement réussi. Pourtant, son ajustement s'est appuyé sur des mécanismes institutionnels très peu orthodoxes et la réussite n'a été que de courte durée. Le gouvernement a mis en place des structures centralisées, articulées autour de personnalités; des technocrates bien motivés jouissaient d'une grande autonomie en matière de politiques; et les institutions financières internationales apportaient un appui technique sans rencontrer de véritable résistance de la part de l'administration et d'intérêts catégoriels.

L'équipe ghanéenne chargée de l'ajustement provenait de trois groupes distincts: ses membres étaient des économistes professionnels et des planificateurs de la fonction publique, des chefs d'administration nommés pour des raisons politiques, qui supervisaient le travail des fonctionnaires, et le groupe chargé de la gestion même de l'ajustement, qui était responsable de l'orientation politique du programme. Malgré son hétérogénéité professionnelle et idéologique, cette équipe a pu établir un programme de travail cohérent fondé sur le pragmatisme, la confiance personnelle et le respect des règles définies par un chef militaire puissant et charismatique, Jerry Rawlings.

Cependant, le secteur privé et d'autres intérêts organisés n'ont jamais été associés à l'ajustement et n'ont pas accueilli favorablement les réformes. De plus, la démocratisation des années 90 a révélé des divisions profondes sur l'orientation à donner au programme.

L'effet le plus remarquable de l'ajustement a été d'assainir les finances de l'Etat. L'ajustement n'a pas transformé l'économie et ses gains se sont révélés fragiles. Le régime a été obligé d'accorder ici et là sa protection pour empêcher que les manifestations d'intérêts organisés ne prennent trop d'ampleur et garder ses appuis politiques pendant la démocratisation. Il en est résulté un ralentissement des réformes. Les déficits budgétaires se sont creusés et les emprunts du gouvernement auprès de la banque centrale se sont alourdis pour devenir de graves problèmes dans les années 90. En 2002, les jeunes citadins chômeurs et laissés-pour-compte, les syndicats et les étudiants se sont alliés aux intérêts conservateurs et ont opéré une «révolution démocratique», en obligeant par leurs votes le régime à quitter le pouvoir.

Source: Hutchful 2002.

pour travailler comme intermittents; et de nombreux ouvriers naguère employés dans l'industrie se sont rabattus sur le secteur informel ou l'agriculture. Bien que, partout, les activités du secteur informel se soient étendues, cette expansion a eu des conséquences sociales et économiques très variées. Dans une grande partie de l'Afrique, le secteur informel, qui regroupait des activités et des groupes sociaux divers, était surpeuplé (Meagher et Yunusa 1996). Lorsqu'elle se conjugait à une aggravation des inégalités, de la pauvreté et à une croissance molle, cette expansion du secteur informel sapait les accords sociaux conclus après l'indépendance ainsi que les institutions de gouvernance. Dans certains pays de l'Europe centrale et orientale, les politiques qu'adoptèrent les gouvernements pour retenir les actifs de certaines industries enrayèrent en partie la croissance du secteur informel. Les recherches de l'UNRISD au Chili ont révélé que, si l'ajustement était allé de pair avec une augmentation réelle de la proportion des salariés, les relations entre patrons et employés s'étaient déstructurées par le biais des contrats individuels, de l'emploi à temps partiel et de la sous-traitance.

Dans les pays où l'ajustement structurel a eu des retombées positives sur la société et l'économie—pendant quelque temps du moins—les politiques suivies étaient généralement mieux adaptées aux conditions locales. Au lieu de laisser libre cours au jeu du marché, elles combinaient des éléments de libéralisation avec un certain contrôle des prix

les plus importants pour l'économie, comme les taux de change et d'intérêt, et ceux de biens et de services stratégiques. Les pays dont l'expérience a été relativement heureuse, comme le Chili (des années 80), le Costa Rica, le Ghana et le Mexique, réunissaient préalablement des conditions qu'il était rare de trouver dans les pays très endettés que l'on engageait pourtant instamment à ajuster leurs structures (UNRISD 1995). Parmi ces conditions figuraient un Etat fort, de confortables réserves de devises et/ou l'accès à un volume assez considérable d'aide extérieure ou à des lignes de crédit internationales (voir encadré 2.2).



«PAR SES PROGRAMMES
NOVATEURS, L'UNRISD
A OUVERT DE
NOUVEAUX FRONTS
DANS LA RECHERCHE
SUR LA POLITIQUE
ET LES INSTITUTIONS
SOCIALES. IL MÉRITE
POUR CELA NOS PLUS
VIVES FÉLICITATIONS.»

HA-JOON CHANG,
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE
ET DE POLITIQUE,
UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE,
ROYAUME-UNI

LA PROTECTION SOCIALE

Les programmes d'ajustement structurel ont eu des conséquences majeures sur les régimes publics de protection sociale. La réduction des dépenses gouvernementales, les baisses d'impôts, la compression des effectifs dans l'infrastructure et les administrations publiques et la privatisation ont affecté les services publics liés à l'éducation, à la santé et à la sécurité sociale. Devant ces effets, les années 90 ont vu monter l'inquiétude dans le monde. La Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales se sont mises à repenser certains aspects de la politique sociale et le rôle de l'Etat dans le développement. Conscients de la nécessité d'atténuer les effets sociaux néfastes de la restructuration de l'économie et du secteur public, les Etats se sont employés à mieux utiliser leurs ressources. Dans ce contexte, l'UNRISD a axé ses recherches sur trois grandes questions: quel est l'avenir de l'Etat providence? Des pays à faible revenu peuvent-ils garder ou développer des éléments d'une protection sociale universelle? Quelle est l'efficacité des filets de sécurité sociale, des fonds sociaux et des tentatives faites pour cibler les groupes vulnérables?

L'avenir de l'Etat providence

Au début des années 90, on parlait beaucoup d'une «crise de l'Etat providence». Voulant déterminer

s'il y avait effectivement crise, l'UNRISD a enquêté sur les différents traitements réservés à la réforme de l'Etat providence. Ses recherches ont montré que, bien que placés devant des problèmes similaires, les pays industrialisés avancés abordaient la protection sociale et la réforme de manières tout à fait différentes. Aux Etats-Unis, par exemple, les emplois à bas salaire et les programmes gérés par les gouvernements des Etats, qui n'accordaient leur soutien qu'aux pauvres dont le manque de ressources était avéré, remplaçaient peu à peu un système d'allocations minimales financées par les deniers publics. Les pays scandinaves, de leur côté, paraient à la menace de nombreuses pertes d'emploi en développant l'emploi dans le secteur public, en particulier pour les femmes. Chaque système crée ses propres problèmes et dilemmes. En Europe, des régimes de retraite coûteux ont marginalisé ceux qui n'ont pas d'emplois formels; aux Etats-Unis, le nombre des «travailleurs pauvres» a considérablement augmenté.

Pourtant, dans la plupart des pays industrialisés avancés, l'Etat providence a montré une très forte résilience et l'on a vu apparaître des systèmes hybrides fondés sur des compromis entre systèmes public et privé, plutôt qu'un changement de cap radical se traduisant par un abandon des régimes de protection sociale aux lois du marché. Aussi est-on porté à croire que le rôle des institutions en place et des intérêts politiques constitués est aussi important pour déterminer le dosage

final des politiques que la réflexion nouvelle et le souci de la discipline budgétaire.

Dans plusieurs pays d'Amérique latine et dans les anciens pays communistes qui ont connu une refonte totale des institutions, la restructuration de l'Etat providence a été plus profonde. Au Chili, le transfert de la responsabilité de la protection sociale au secteur privé a entraîné des problèmes majeurs: couverture limitée des régimes de protection sociale, discrimination envers les femmes qui gagnent moins et comptent moins d'heures de travail que les hommes, et frais administratifs élevés, pour ne citer que ceux-là. Ici comme dans d'autres pays, les régimes privés doivent être fortement subventionnés par les pouvoirs publics, sous forme d'incitations fiscales notamment (Esping-Andersen 1994, 1996). Dans les pays d'Amérique latine où la tradition démocratique est plus ancienne, comme le Costa Rica et l'Uruguay, tout un pan des régimes de retraite est resté public (Huber et Stephens 2000).

Bien avant l'ère du néolibéralisme, la protection sociale en Asie de l'Est combinait une assurance sociale publique et des programmes de prévoyance au sein des entreprises. Bien que les pressions en faveur d'une réforme se soient alourdies après la crise économique de 1997-1998, la République de Corée, par exemple, a adopté un régime complet de protection sociale pour les pauvres, qui prévoyait des possibilités de formation et l'obligation pour les chômeurs de participer à des programmes

de création d'emplois pour avoir droit à des allocations. Le gouvernement coréen a également renforcé son programme de lutte contre le chômage et l'a étendu à l'ensemble des actifs (Kwon 2003). De telles initiatives semblent avoir contribué non seulement à la reprise économique de la Corée, mais aussi à la cohésion sociale pendant les années difficiles qui ont suivi la crise. Ces conclusions laissent à penser que la mondialisation n'a pas nécessairement pour effet de saper la politique sociale. Dans certains pays, les acteurs politiques ont trouvé un compromis social qui permet au gouvernement de maintenir ou de renforcer certaines formes de protection sociale tandis que le secteur privé s'efforce d'être de plus en plus compétitif en s'adaptant au marché mondial.

La prise en charge dans les pays à faible revenu

Dans les débats passionnés que suscitait la protection sociale dans les années 90, ceux qui préconisaient une prise en charge universelle dans les pays en développement étaient souvent taxés d'utopie et de naïveté. Est-ce réaliste d'attendre que des pays pauvres fournissent des services de base à tous leurs citoyens? Pour répondre à cette question, l'UNRISD a étudié des pays et des régions à l'intérieur de pays qui l'avaient fait, pour tenter de comprendre les raisons historiques, culturelles et économiques qui expliquaient cette performance sociale supérieure. Plusieurs cas—le Chili, le Costa

Rica, le Kerala et Sri Lanka—avaient pris une avance historique dans les domaines de la santé et de l'éducation, en partie grâce à la volonté de leurs dirigeants d'offrir des prestations générales. Pourtant, les régimes politiques n'étaient pas coulés dans le même moule. Certains facteurs culturels avaient aussi leur importance, tels que l'influence d'une religion ou d'une tradition attachant une grande valeur à l'éducation et à l'assistance aux défavorisés, et le respect de la condition et des droits des femmes. Certains pays dotés de gouvernements socialistes, comme Cuba et le Viet Nam, ont pu éliminer assez rapidement des problèmes chroniques grâce à leurs politiques et programmes sociaux. Dans d'autres pays, une longue tradition démocratique s'est révélée un facteur favorable à l'offre de services universels car, avec eux, s'ouvrait un espace où les forces sociales et politiques attachées à l'universalisme pouvaient exercer des pressions sur le gouvernement. Si les lois et institutions régissant la planification, l'organisation, le financement et la prestation des services sociaux présentaient une diversité considérable, il y avait cependant une constante: partout l'Etat assumait certaines responsabilités.

Les recherches de l'UNRISD ont conclu que le montant des ressources allouées aux programmes sociaux n'est pas nécessairement un élément clé du succès et que celui-ci dépend plutôt de l'attachement à la politique sociale et de la continuité de cette politique, ainsi que de la composition des dépenses sociales. Une politique sociale qui donne

la priorité aux soins maternels et infantiles, à la prévention de la maladie, à l'amélioration de l'éducation sanitaire, à l'alphabétisation générale, à l'éducation fondamentale et aux conditions de santé et d'hygiène a des effets marqués sur les indicateurs sociaux (Ghai 2000).

Le ciblage

Aux appels en faveur d'un «ajustement à visage humain», la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont répondu par des filets de sécurité sociale et des fonds sociaux. L'UNRISD a étudié les résultats de cette approche dans plusieurs pays, notamment au Chili, au Ghana, en Inde, au Mexique et au Zimbabwe (Vivian 1995), ainsi qu'en Afrique de l'Ouest (Diop 2001; Akindès 2001). Ces recherches ont montré que, le plus souvent, les filets de sécurité et le ciblage des pauvres n'avaient pas réussi à parer aux conséquences sociales de l'ajustement structurel. Les projets faisant office de filets de sécurité étaient généralement de taille modeste, plus préoccupés de visibilité que de résultats concrets et avaient de la peine à identifier et à toucher les personnes pauvres et vulnérables. En outre, beaucoup de ces projets étant financés par des fonds extérieurs, ils se révélaient peu viables à long terme. En Afrique de l'Ouest, les dépenses d'infrastructure passaient souvent avant les coûts de fonctionnement, ce qui aggravait le problème du manque d'équipement et de personnel dans les écoles et les établissements

de santé. Le fait de privilégier un type de service, l'école primaire par exemple, pouvait faire plus de mal que de bien lorsque la qualité des enseignants baissait par suite du déclin de l'enseignement supérieur. Peut-être la faiblesse fondamentale du ciblage tient-elle à un présupposé inhérent aux filets de sécurité: la politique sociale n'est qu'un rajout destiné à colmater les brèches ouvertes par la politique économique (Mkandawire 2001a).

Cette enquête sur le ciblage et les filets de sécurité accrédite la thèse que les services pour les pauvres sont généralement médiocres. De plus, alliées à la privatisation, ces approches peuvent en fait creuser encore les inégalités (Deacon 2000). La réforme des soins de santé, comme celle du secteur public en général, repose sur des hypothèses de manuel: les dépenses publiques sont surtout une affaire technique et la privatisation des services destinés aux classes aisées libérera des fonds publics à redistribuer aux pauvres. Cependant, dans les faits, lorsque les systèmes de santé sont libéralisés et en grande partie privatisés, il n'y a aucune raison de supposer que les fonds publics sont effectivement redistribués aux pauvres. En Afrique, des professionnels de la santé, des politiciens et des chercheurs n'ont cessé de l'affirmer. La réforme des soins de santé tend au contraire à légitimer l'inégalité d'accès. Ces questions sont étudiées actuellement dans le projet de l'UNRISD sur l'entrée des soins de santé dans la sphère commerciale (Mackintosh et Koivusalo 2002).

VERS UNE CONCEPTION UNIFIÉE?

Tout au long de ses 40 ans d'histoire, l'UNRISD s'est efforcé de favoriser par ses recherches l'intégration de la politique sociale et économique, et cette conception intégrée s'est peu à peu étendue à la politique de protection de l'environnement (voir chapitre 3). A ses débuts, l'Institut a inventorié certaines des relations et complémentarités entre les dimensions sociales et économiques du développement. Une étude pilote des indicateurs sociaux et économiques dans 18 pays a montré que ceux qui avaient en 1950 un niveau social relativement élevé (par rapport à leur niveau économique) semblaient progresser plus rapidement que les autres au cours de la décennie suivante. Outre cet «effet de productivité» des facteurs sociaux, l'étude a aussi confirmé «l'effet bien-être» dont de nombreux économistes supposaient l'existence, selon lequel plus la croissance économique est rapide, plus fort est le développement social qu'elle entraîne (Baster et Subramanian 1966).

Mécontentes de voir les dimensions sociales du développement écartées dans l'élaboration des politiques nationales et internationales des années 70, diverses institutions des Nations Unies ont soutenu les travaux de l'UNRISD sur une conception unifiée de la planification et de l'analyse du développement (UNRISD 1980). Cette approche mettait en lumière la synergie et la complémentarité

«DEPUIS DES ANNÉES DÉJÀ, L'UNRISD JOUE UN RÔLE CAPITAL—AU SEIN DES NATIONS UNIES ET DANS LES MILIEUX DE LA RECHERCHE EN GÉNÉRAL—EN IDENTIFIANT LES FUTURS ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT, EN PARRAINANT DES RECHERCHES NOVATRICES ET PARTICIPATIVES DANS CES NOUVEAUX DOMAINES ET EN ATTIRANT L'ATTENTION DES RESPONSABLES POLITIQUES SUR UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS DE POLITIQUE SOCIALE ET, DE PLUS EN PLUS, ÉCONOMIQUE. MALGRÉ SA TAILLE RELATIVEMENT

MODESTE, IL A EU DES
EFFETS DIFFUS, NETS
ET PERCEPTIBLES.
D'UNE CERTAINE
MANIÈRE, ON POURRAIT
DIRE QUE L'UNRISD A
CONTRIBUÉ DE FAÇON
NON NÉGLIGEABLE À
TRACER CE QU'ON
POURRAIT APPELER
«LES LIMITES SOCIALES
DE LA CROISSANCE
ÉCONOMIQUE».
ET TOUT RÉCEMMENT,
IL A SU SUSCITER DES
POINTS DE VUE
INTÉRESSANTS SUR
«LES CARACTÉRISTIQUES
PRO-PAUVRES DE
LA CROISSANCE».»

GIOVANNI ANDREA CORNIA,
UNIVERSITÉ
DE FLORENCE, ITALIE,
ET ANCIEN DIRECTEUR
DE L'UNU/WIDER,
FINLANDE

des dimensions économiques et sociales et les liens qui les unissaient et visait à :

- Ne laisser aucun segment de la population hors du champ du changement et du développement;
- Entraîner un changement de structures qui favoriserait le développement national et inciterait toutes les couches de la population à participer au processus de développement;
- Parvenir à l'équité sociale, notamment à une répartition équitable des revenus et des richesses dans le pays et
- Accorder un rang de priorité élevé au développement du potentiel humain, notamment à la formation professionnelle technique, à la création d'emplois et à la satisfaction des besoins des enfants.

Cette enquête a non seulement examiné les rapports entre les aspects sociaux et économiques du développement mais a aussi mis en garde contre l'inutilité d'élaborer un ensemble de recommandations et de «prescriptions s'adressant à l'humanité tout entière ou aux gouvernements en général» ou la futilité «d'utopies conçues par des comités» (Wolfe 1996). La planification et l'analyse qui se concentraient simplement sur «ce» qu'il fallait faire, sans se demander «qui» devait le faire et «comment», avaient toutes les chances de rester un exercice académique ou bureaucratique. Dans le domaine du développement social, la réponse à la question «quoi» était, selon l'étude, assez évidente: il s'agissait de satisfaire des besoins fondamentaux et de créer des emplois intéressants. La

grande question, cependant, était celle des forces sociales et politiques et des alliances en place ou susceptibles de se former pour militer en faveur d'un «autre développement». Les recherches ont montré que ce développement ne deviendrait réalité que si l'on renforçait la capacité de l'Etat à offrir de vrais choix politiques et si la population, dans les collectivités locales, les organisations de la base et les mouvements sociaux, orientait ces choix par un débat libre et public et par sa mobilisation. Ce sont ces préoccupations qui ont amené l'Institut à axer une grande partie de ses recherches ultérieures sur la participation, la démocratisation, la société civile et les mouvements sociaux (voir chapitre 4).

Les travaux sur une conception unifiée ont également mis en évidence les problèmes qui se posent lorsque l'analyse, la planification et la politique sont compartimentées et ne saisissent pas les liens complexes qui existent entre des dimensions différentes du développement. Avec les recherches ultérieures consacrées aux systèmes alimentaires et à la société, ils ont souligné la nécessité d'aborder les questions du développement dans une perspective globale plus systémique. On ne saurait résoudre les problèmes d'insécurité alimentaire, par exemple, en faisant porter les efforts uniquement sur la production, le marketing ou la consommation. Il ne suffit pas non plus de promouvoir la sécurité alimentaire par des interventions au niveau local. Au contraire, il est crucial de comprendre quels effets ont au niveau local les

évolutions, politiques et institutions nationales et internationales (Barraclough 1991; Chattopadhyay 1991, 1993; García 1984).

A la fin des années 90, il était évident que le climat idéologique était plus propice à une réflexion nouvelle sur la politique sociale et économique qu'il ne l'avait été depuis des années (Mkandawire et Rodríguez 2000). L'insensibilité sociale du modèle néolibéral dominant suscitait une opposition grandissante. Des organisations internationales, ainsi que des groupes de la société civile, des réseaux et des mouvements sociaux, militaient pour une réflexion et des approches nouvelles. Une nouvelle terminologie vit alors le jour: on se mit à parler du «post-consensus de Washington», d'un développement fondé sur les droits, de la «responsabilité sociale des entreprises» et d'une «autre mondialisation».

Le Sommet mondial de 1995 pour le développement social a rassemblé bon nombre des dirigeants du monde et leur a permis de réaffirmer leur volonté de créer des conditions favorables à la réduction de la pauvreté, à la création d'emplois et à l'intégration sociale. A la fin des années 90, l'UNRISD entreprit une vaste enquête pour déterminer si la communauté internationale s'était rapprochée ou éloignée des objectifs fixés par le Sommet. Le rapport *Mains visibles—Assumer la responsabilité du développement social* (voir encadré 1.2; UNRISD 2001a) a montré que les crises financières et la récession économique avaient eu

raison des progrès. Si l'on a pris conscience de la nécessité de repenser les rôles et responsabilités des institutions financières internationales, des Etats-nations et des sociétés transnationales et d'examiner de plus près les répercussions sociales des politiques économiques, on ne s'est pas encore mis à repenser les politiques économiques elles-mêmes. Nul ne s'est sérieusement attaché non plus à intégrer politique économique et sociale.

Devant cette situation, l'Institut se livre maintenant à un nouvel examen des rapports entre développement économique et social. Dans le cadre d'un vaste projet sur La politique sociale dans un contexte de développement (voir encadré 2.3), les chercheurs étudient la possibilité de bâtir un couple Etat-société qui soit à la fois développemental (autrement dit qui favorise la croissance économique et la transformation des structures), démocratique (qui tire sa légitimité de la participation populaire et du processus électoral) et sans exclusive sociale (en d'autres termes dont les politiques sociales tendent à traduire dans les faits l'égalité des droits pour tous les citoyens).

Encadré 2.3—La politique sociale dans un contexte de développement

Il est facile de s'entendre sur la nécessité de politiques qui favorisent le développement, soient démocratiques et sans exclusive sociale. Mais les concevoir et les appliquer, est-ce réalisable? Les programmes des divers acteurs sociaux et les trajectoires de développement des pays permettent-ils d'espérer que ce soit possible? Dans le cadre de son projet sur La politique sociale dans un contexte de développement, l'UNRISD se livre à des recherches comparatives, à la fois thématiques et régionales, pour répondre à ces questions. Quatre sous-projets thématiques sont en cours: politique macroéconomique et politique sociale; mondialisation, commercialisation et politique sanitaire; genre et politique sociale; et démocratisation et politique sociale. Pour les recherches régionales, les projets sont au nombre de cinq: Asie orientale, Afrique subsaharienne, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Amérique latine et pays nordiques.

A la différence de nombreuses tentatives d'intégration des politiques sociale et économique, ce projet place la politique sociale au centre de l'analyse et ne la considère pas comme un accessoire rajouté après-coup. Dans de nombreux pays en développement, l'Etat est critiqué pour son inefficacité; en conséquence des solutions marchandes ou faisant intervenir des ONG comme prestataires de services sont mises en avant. Mais ces solutions de rechange se révèlent souvent à la fois peu efficaces et peu viables. Ce projet pose la question du cadre institutionnel nécessaire à la politique sociale, de la stratégie politique qui doit l'accompagner et de ses rapports avec la démocratie. Il part de l'hypothèse que le succès des politiques sociales dépend dans une large mesure des structures du pouvoir et de la présence de forces sociales et politiques capables, par leur électorat, de veiller à ce que les gouvernements allouent à ces politiques la priorité et les ressources nécessaires. L'analyse démontrera si elle se vérifie ou non.





COHÉSION SOCIALE ET CONFLITS

3

INTRODUCTION

La politique sociale se préoccupe non seulement du bien-être des populations, mais aussi de la cohésion sociale. Si certaines politiques gouvernementales peuvent diviser la société et alimenter les conflits, on s'accorde généralement à penser que le rôle et le but du gouvernement est de favoriser l'intégration sociale en créant ou en renforçant les institutions qui améliorent la protection sociale et la sécurité humaine et favorisent des relations sociales harmonieuses. Ceci dit, la plus grande confusion règne sur le sens à donner à l'expression d'«intégration sociale». On l'entend souvent au sens étroit de normes ou d'améliorations touchant aux conditions et aux relations sociales. Mais dans ses travaux dans ce domaine, l'Institut a adopté une définition plus large, qui englobe non seulement des aspects normatifs mais aussi l'analyse de modèles de relations sociales établis, qui consolident ou fragilisent les moyens d'existence des populations et dont dépendent leurs chances dans l'existence (Ghai et Hewitt de Alcántara 1994).

Initialement axées sur les effets des guerres et des conflits, les recherches de l'UNRISD sur l'intégration et la cohésion sociales ont évolué depuis les années 70. Les premiers travaux ont porté en particulier sur la situation des personnes déplacées par la guerre. Ils se sont ensuite transformés en de vastes études plurinationales sur les conflits et les violences politiques imputables à l'identité ethnique, raciale, religieuse et autre. Dans les années 90, l'intégration sociale occupait une place centrale parmi les thèmes de recherche de l'Institut.



L'INTÉGRATION SOCIALE—PERCEPTIONS ET PROBLÈMES

Avec l'emploi et la lutte contre la pauvreté, l'intégration sociale était l'un des grands enjeux du Sommet mondial de 1995 pour le développement social. La peur de la *désagrégation* sociale était alimentée au niveau international non seulement par le grand nombre de guerres civiles et de conflits ethniques, mais aussi par le fait—ou la perception—que toute une série de problèmes sociaux s'exacerbaient dans le contexte de la mondialisation. Les migrations, la criminalité, le commerce des drogues illicites, les pandémies et les ruptures des relations familiales, tous ces phénomènes semblaient être en augmentation.

Dans la première moitié de la décennie 90, l'UNRISD a examiné ces questions dans le cadre d'une vaste enquête sur les répercussions sociales de la mondialisation (UNRISD 1995; voir aussi les chapitres 1 et 2). Il a considéré l'ampleur et l'impact de l'évolution sociale et des problèmes qui affectent la faculté des personnes et des groupes à vivre ensemble en société, ainsi que certaines questions conceptuelles telles que le sens de l'intégration sociale.

L'UNRISD a mis en garde contre une notion de l'intégration qui se réduirait à l'insertion des exclus dans la société. Certains types d'intégration sociale risquent d'imposer aux minorités et

à d'autres groupes sociaux un mode de vie qui étouffe la diversité culturelle ou favorise l'inclusion dans des systèmes économiques et politiques marqués par l'exploitation, la répression ou, à terme, la destruction de l'environnement. La question à se poser dans l'élaboration des politiques n'est pas de savoir comment renforcer l'intégration sociale en soi, mais comment favoriser un type d'intégration propice à la création d'une société plus juste et plus équitable (UNRISD 1994b). Dans cette optique, il convient de signaler divers inconvénients et présupposés malencontreux qui caractérisent souvent les efforts d'intégration sociale. Trois viennent tout particulièrement à l'esprit. Premièrement, on part souvent de l'idée que l'existence des exclus se déroule dans une espèce de vase clos social et culturel. Une bonne politique doit tenir compte des formes d'organisation sociale, des réseaux, des stratégies de survie et de la culture des groupes défavorisés. Deuxièmement, le discours de l'intégration sociale tend à poser l'inutilité du conflit. Pourtant, la désagrégation des relations sociales en place et la transformation des structures de pouvoir peuvent être un passage obligé avant l'instauration d'une société plus juste et plus équitable: c'est ce qui s'est produit, par exemple, lors de l'abolition de l'esclavage et de l'apartheid. Troisièmement, en se fixant un objectif étroit—intégrer les défavorisés dans les systèmes de santé et d'éducation—on risque de détourner l'attention des causes structurelles de l'exclusion sociale, de l'aggravation des inégalités et de la persistance de l'extrême pauvreté.

Les migrations

Face aux options et aux incertitudes de la mondialisation, beaucoup de gens réagissent en émigrant, dans leur propre pays ou à l'étranger. Si d'autres époques ont connu aussi de fortes migrations, les mouvements de population mettent aujourd'hui en contact des groupes culturels beaucoup plus divers et tiennent une place centrale dans la stratégie de survie de millions de gens. De fait, les familles et les comptes nationaux de nombreux pays pauvres sont très tributaires des devises que leur envoient les migrants installés à l'étranger. Au début des années 90, lorsque les problèmes sociaux liés aux migrations tendaient à dominer le débat public sur ce sujet, l'UNRISD a étudié leurs effets d'intégration et de désagrégation, et souvent dans les mêmes localités. Dans certains villages d'Afrique de l'Ouest, par exemple, les hommes valides ont émigré à l'étranger, laissant aux jeunes et aux vieux le soin de faire vivre la communauté, mais les femmes ont aussi accédé à de nouvelles fonctions et responsabilités. Elles ont acquis de nouveaux savoir-faire (UNRISD 1995).

Il semble inévitable que les migrations s'amplifient, étant donné les chances et les risques liés à la mondialisation et le fossé qui se creuse entre pays riches et pays pauvres. Les gouvernements nationaux devront apprendre à vivre avec d'importants flux migratoires. Pourtant, de nombreux pays et régions riches resserrent la surveillance de leurs

frontières sans apporter l'appui financier et économique dont les pays pauvres ont besoin pour améliorer leur situation. Il en résulte une augmentation des migrations clandestines qui accélère à de nombreux égards la désagrégation sociale et, surtout, crée une sous-classe de plus en plus importante d'exclus de la vie politique, sociale et économique (Van Hear 1994).

Les recherches de l'UNRISD se sont aussi intéressées à l'incidence des migrations sur l'Etat-nation et à la gamme des politiques publiques adoptées par les pays d'Europe occidentale envers les minorités d'immigrés. Les pays dont l'approche est multiculturelle, comme les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni, reconnaissent les origines ethniques des migrants et, pour autant que le principe de l'égalité soit observé, sont favorables à ce que les différences s'affichent publiquement. Des pays comme la France, de tradition républicaine, sont plus enclins à décourager les pratiques culturelles différentes de celles de la culture autochtone dominante, tout en menant une politique active d'intégration des immigrés dans la société. Des pays comme l'Allemagne, qui adhèrent dans une large mesure au vieux modèle d'intégration de l'Etat-nation, tendent à adopter des règles très sévères en matière de naturalisation ou insistent pour que les droits des citoyens soient réservés aux seuls autochtones. Les pays qui se rangent dans cette catégorie soutiennent des programmes destinés à améliorer la situation économique et sociale des

migrants mais favorisent aussi le retour des migrants dans leur pays d'origine. Quel que soit le système, une politique publique heureuse dans ce domaine doit admettre que les immigrés vont rester et ont beaucoup à apporter aux sociétés dans lesquelles ils vivent. Elle doit aussi amener les populations dominantes ou majoritaires à accepter la diversité ethnique et culturelle dérivée de l'immigration. La question de l'immigration ne doit en aucun cas servir à des fins politiques (Collinson 1998; UNRISD 2002b).

Drogues et criminalité

Une autre stratégie, très répandue dans le contexte de la mondialisation, consiste à se livrer, pour subsister, à des activités illicites ou criminelles. À la fin du XX^{ème} siècle, les taux de criminalité ont augmenté dans pratiquement tous les pays et le commerce des drogues illicites est devenu une activité économique majeure à l'échelle mondiale. Si, dans la perception du public, qui se fie souvent à des preuves anecdotiques, il y a eu explosion de la criminalité, les statistiques en la matière doivent être interprétées avec prudence. En effet, elles sont souvent peu fiables: celles dont on dispose renseignent souvent plus sur le système de justice pénale que sur le nombre réel des délits. De plus, les délits signalés et l'interprétation donnée aux statistiques de la criminalité traduisent les jugements de valeur et les normes culturelles de la société en question (UNRISD 1995).

Une grande partie des recherches de l'UNRISD sur la criminalité a porté sur la production, le commerce et la consommation des drogues illicites. Des millions de personnes dans le monde—des paysans dans les pays en développement, des gangs en ville, des organisations criminelles et des consommateurs dans le monde industrialisé—ont été attirés dans les réseaux sociaux et économiques du commerce de drogues. Vers la fin des années 80, l'UNRISD entreprit un vaste programme de travail, avec des études dans dix pays (Tullis 1995; Painter 1994; Thoumi 1994; Clayton 1995; Toro 1995; Renard 1995).

Ces études, qui se sont intéressées à toute la chaîne des activités liées à la drogue, ont montré que seule une approche globale avait des chances de réussir à enrayer la production, le commerce et la consommation. Les conclusions des chercheurs étaient critiques à l'égard des politiques dites de «guerre à la drogue». Celles-ci peuvent réussir à supprimer des itinéraires de passage ou à débarrasser certaines zones des produits illicites mais ces itinéraires et zones sont en général vite remplacés par d'autres. Des stratégies conçues à plus long terme et plus indirectes sont plus prometteuses: éducation, organisation communautaire et programmes de traitement dans les pays consommateurs; et progrès sensible du développement rural dans les pays producteurs. Les propositions favorables à la réglementation, à la dépénalisation et à la légalisation de la consommation ou de la production de drogues, ainsi que

les politiques «de moindre mal» doivent aussi être prises en considération. Il se peut qu'elles ne diminuent pas la consommation mais elles pourraient atténuer le problème social majeur que posent la criminalité et la violence liées aux drogues (UNRISD 1995).

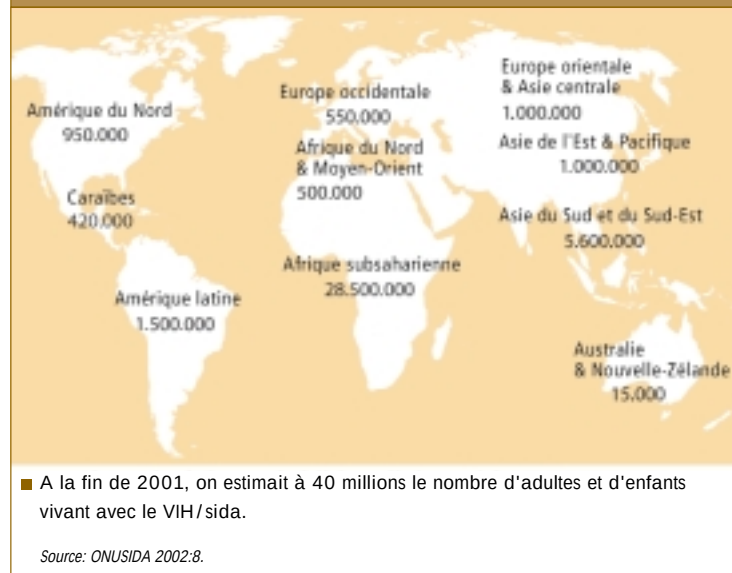
VIH/sida

Dans les années 90, une nouvelle pandémie—le VIH/sida—s'est mise à menacer la santé et le tissu social en frappant les familles et les communautés du monde entier (voir figure 3.1). Les recherches récentes de l'UNRISD se sont élevées au-dessus de la perspective épidémiologique ou comportementale pour se pencher sur les liens entre VIH/sida et développement. Elles approfondissent en particulier les rapports entre la pandémie et la pauvreté, l'inégalité entre les sexes et la faiblesse des services publics. Elles mettent également en évidence l'effet que peuvent avoir des chocs extérieurs et les politiques macroéconomiques liées aux crises de la dette et à l'ajustement structurel, certaines conditions structurelles comme des économies dépendantes de la force de travail des migrants et des stratégies de survie comme l'émigration tout comme le commerce et la professionnalisation du sexe. Les technocrates qui conçoivent autoritairement des programmes de lutte spécifiques contre le VIH/sida n'ont guère de chances d'atteindre leur but, à moins d'avoir de meilleures conditions d'existence, que se renforcent

les réseaux de solidarité sociale et que l'action politique menée s'appuie sur une large base (Collins et Rau 2000). Toutes ces conditions supposent que l'on comprenne non seulement le contenu des programmes ayant donné de bons résultats mais aussi les processus qui ont abouti à leur mise en place.

Des recherches visant à préparer une plus large enquête ont été également entreprises pour étudier ce que les organisations de la base, les communautés et les gouvernements locaux ont tenté de faire pour améliorer le contexte socio-économique

FIGURE 3.1
ESTIMATIONS MONDIALES DES VICTIMES
DE L'ÉPIDÉMIE DU VIH/SIDA



et politique et le rendre plus favorable à la prévention et au traitement du VIH/sida, et pour atténuer les effets dévastateurs de la pandémie sur les sociétés locales (Sida/UNRISD 2002). Des études de cas ont été réalisées sur les liens entre la politique touristique et le VIH/sida à Cuba; le commerce des drogues illicites, la population carcérale et le VIH/sida en Malaisie et au Myanmar; et le trafic du sexe et la vulnérabilité à la maladie en Asie du Sud.

Si l'on s'accorde généralement à reconnaître le rôle crucial des gouvernements et des organisations de la société civile dans la lutte contre le VIH/sida, le rôle du secteur privé en la matière a retenu beaucoup moins l'attention. En collaboration avec l'ONUSIDA, l'Institut a mené une enquête auprès des plus grandes sociétés transnationales du monde pour savoir quelles initiatives elles avaient prises contre le VIH/sida. Des enquêtes nationales sur les 25 plus grandes sociétés et des études de cas de sociétés sélectionnées ont été également réalisées au Brésil, aux Philippines et en Afrique du Sud. Les conclusions révèlent que les entreprises commencent à peine à s'apercevoir du danger que représente le VIH/sida pour leur fonctionnement et n'ont pas encore conscience des responsabilités qui découlent de l'influence qu'elles exercent sur les conditions qui favorisent la propagation du VIH/sida. Vingt-et-une des 100 plus grandes sociétés transnationales (STN) ont répondu qu'elles avaient une politique relative au VIH/sida sur le lieu de travail. La recherche laisse

à penser que les démarches volontaires, qui reposent sur l'action de sociétés isolées, ont leurs limites. Pour être convenablement géré, le risque doit l'être par toute l'économie. Une action commune des investisseurs et des institutions financières, qui obligerait les sociétés à observer des normes et des critères de performance spécifiques, pourrait être un moyen de parvenir à ce résultat (Bendell 2003a).

La famille en crise?

Dans l'optique de l'intégration sociale, la situation de la famille est cruciale, parce que c'est l'une des institutions dont dépendent essentiellement la sécurité et la solidarité sociales. Au cours des récentes décennies, les statistiques relatives aux divorces, aux familles monoparentales et aux migrations, notamment, ont renforcé l'impression que «la famille» est en crise. Est-ce vraiment le cas?

Les travaux réalisés par l'UNRISD depuis 1995 environ ont montré que les relations conjugales, la répartition des ressources au sein des ménages et la prise en charge des enfants et des personnes âgées se transformaient—et souvent devenaient plus difficiles—sous l'effet de la mondialisation, de l'intégration des marchés et des mutations subies par les marchés du travail. Mais ils ont aussi mis en question la tendance à reprocher aux familles et aux parents les problèmes de plus en

plus fréquents de séparation et de divorce, de grossesse non désirée, de délinquance juvénile et de violence familiale, ainsi que l'idée que les mutations des structures familiales, telles que la proportion croissante des familles monoparentales et des ménages dirigés par une femme, aboutissent forcément à un dysfonctionnement familial ou à un déclin des valeurs morales. Il faut replacer l'étude de la famille dans une analyse tant des causes et des conséquences de la pauvreté et de l'inégalité que de l'évolution du rôle de l'Etat; dans bien des pays, ces phénomènes ont alourdi la charge des ménages et des femmes en leur faisant supporter des coûts supplémentaires liés à la prise en charge d'enfants et de personnes âgées et leur ont assigné un rôle plus important dans la formation et la mise en valeur du «capital humain» (Moore 1994; Lloyd-Sherlock à paraître).

A mesure que les pays se libéralisent, les familles et les ménages sont soumis à divers types de pression. Leur stratégie de survie consiste très souvent en une intensification du travail des femmes, rémunéré et non rémunéré. Dans les pays anciennement socialistes comme l'Ouzbékistan, les services sociaux et les industries rurales offraient auparavant aux femmes de nombreux emplois et avantages sociaux. Pourtant, les licenciements dans ces secteurs ont obligé une grande partie des ruraux à exercer des activités indépendantes plus ou moins précaires. Ces personnes dépendent également davantage des petites exploitations qui font un usage intensif du travail des femmes,

d'autant que celui-ci remplace, chaque fois que cela est possible, de coûteux intrants agricoles (Kandiyoti, 2003). Les relations familiales en souffrent, de même que les enfants qui, souvent, doivent être retirés de l'école pour travailler dans la ferme familiale.

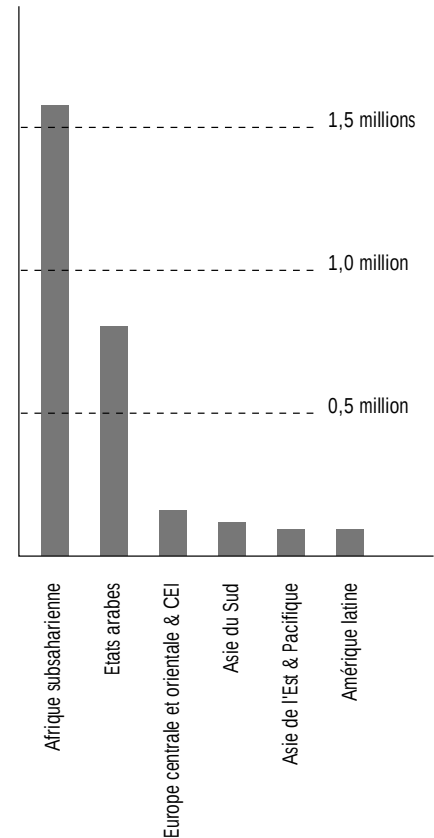
Autre exemple: celui du Mexique, où les emplois féminins dans l'industrie, en particulier celle des produits d'exportation, ont sensiblement augmenté dans les années 80 et 90. En même temps, la protection sociale, que ce soit sous la forme d'avantages liés à l'emploi ou de subventions universelles sur des articles de consommation courante, a été massivement réduite, et les politiques macroéconomiques déflationnistes ont entraîné une baisse des salaires réels. Avant 1982, lorsque l'industrialisation visait à substituer des produits nationaux aux importations, l'Etat tempérait sa politique industrielle, favorable aux entreprises (salaires bas, tarifs douaniers élevés), par des mesures destinées à maintenir des niveaux de vie minimum décents; puis, ces subventions indirectes ont disparu ou ont été réservées à une proportion toujours plus faible de pauvres. Du fait de la baisse des salaires réels et de la hausse du coût monétaire de subsistance, les familles en détresse ont de plus en plus compté, pour survivre, sur l'intensification du travail rémunéré des femmes, ainsi que sur l'activité non rémunérée qu'elles exercent à titre individuel ou collectif pour aider et soigner (Brachet-Marquez et de Oliveira 2002).

IDENTITÉS ET CONFLIT

Depuis les années 80, le nombre des conflits violents à composante identitaire a fortement augmenté. Les sentiments ethniques, raciaux et religieux sont demeurés vivaces alors même que les pays s'intégraient davantage à l'économie mondiale. La rapidité des changements sociaux favorise la renaissance des identités communautaires car les individus sont en quête de valeurs auxquelles se raccrocher. En fait, la diversité culturelle est une constante des relations humaines, même pour les sociétés fondées sur les principes de l'homogénéité ou de l'Etat-nation. Faute d'un bon encadrement, les identités peuvent empiéter sur les droits des personnes. Les femmes, par exemple, se voient souvent dénier leurs droits dans les sociétés où leur subordination est considérée comme essentielle à l'unicité et à l'intégrité de la culture locale ou nationale. Des conflits violents à composante identitaire peuvent aussi entraîner l'effondrement de l'Etat. Les guerres séparatistes qui ont suivi la chute du communisme en Europe centrale et orientale, les guerres qui traînent en longueur en Afrique et dans certaines régions d'Asie, les violences qui n'en finissent pas au Moyen-Orient et le terrorisme transnational—tout cela montre à l'évidence la profondeur des problèmes à surmonter dans l'ordre mondial actuel.

L'Institut a consacré une partie de ses travaux à l'étude des conflits, parce qu'ils se répercutent sur

FIGURE 3.2
LES VICTIMES DE LA GUERRE
(PAR RÉGION, 1990-1999)



Source: PNUD 2002:17.

les rapports sociaux, les institutions et la protection sociale. Lorsqu'il a entrepris des recherches sur les conflits ethniques vers la fin des années 80, c'était un sujet extrêmement sensible au sein des Nations Unies. Mais dans les années 90, lorsque les conflits se sont multipliés et que d'autres pays ont été plongés dans la guerre civile, les Nations Unies ont cherché à mieux en comprendre les causes et la dynamique. En fait, les causes des conflits et la gestion de la reconstruction après la guerre étaient au cœur de l'intégration sociale, point inscrit à l'ordre du jour du Sommet social. Trois des 14 pays inclus dans le premier projet de l'UNRISD, Conflit ethnique et développement, l'Éthiopie, l'Union soviétique et la Yougoslavie, s'étaient décomposés au début des années 90 (Amin 1994; Tishkov 1996; Akhavan 1995). Les recherches de l'Institut sur le Burundi ont éclairé le génocide qui devait avoir lieu par la suite au Rwanda (Lemarchand 1994). Les chercheurs de l'UNRISD ont observé et analysé les émeutes générales qui ont suivi en Inde la destruction de la mosquée de Babri par des activistes hindous à Ayodhya (Nandy et al. 1998). Ils n'ont pas attendu la signature de l'accord de paix au Liban pour étudier le long conflit qui avait déchiré le pays (Hamdan 1997). Et un projet s'intéressait déjà au sort peu enviable des Kurdes lorsque la guerre du golfe de 1990-91 a braqué sur eux les projecteurs (Chaliand 1992).

Les travaux de l'UNRISD ont cherché à répondre à cinq grandes questions: la complexité avec

laquelle les identités fabriquent les conflits et la violence; la réinsertion sociale des victimes des conflits armés; l'assistance internationale et le dialogue dans la reconstruction au sortir d'un conflit; la gestion de la diversité culturelle; et le potentiel de tension et de conflit existant entre les droits des femmes et les droits «culturels» ou collectifs, qui est traité au chapitre 6.

Les conflits violents

L'identité donne un sentiment de solidarité et englobe la totalité de l'expérience sociale. Les individus appartiennent simultanément à divers groupes: la famille, la communauté locale, la profession, la classe et le pays, le sexe et le groupe d'âge. Porteuse d'identités multiples, la personne peut se concevoir différemment selon les circonstances. De plus, l'identité est vécue différemment, même par les membres d'un groupe identique.

Les recherches de l'UNRISD ont conclu que l'ethnicité, la religion et la race ne menaçaient l'ordre social que lorsqu'elles supplantaient d'autres loyalties et devenaient le noyau dur de l'identité. Autrement dit, les identités primordiales ne devraient pas se réduire à une différence immuable, déterminée par les gènes. Les conflits ethniques, raciaux ou religieux ne sont pas inévitables et il n'y a guère de mérite à penser que les conflits tirent leur origine d'une haine ancestrale. Ils évoluent à partir de situations historiques

«L'UNRISD A PASSÉ
40 ANS À S'INTERROGER
SANS COMPLAISANCE
SUR LES RÉALITÉS
SOCIALES AUXQUELLES
SE HEURTENT DES
MILLIONS DE GENS
DANS LE MONDE.
DE SES ÉTUDES SUR
LE COMMERCE DES
DROGUES ILLICITES
À CELLES SUR LES
IDENTITÉS ET LE
CONFLIT EN PASSANT
PAR SON TRAVAIL DE
PIONNIER SUR
LE GENRE, L'UNRISD
A TRAVAILLÉ AVEC

Encadré 3.1—Les mouvements religieux et leurs stratégies politiques

La religion, importante source de formation, est inextricablement liée à l'identité ethnique. Il serait bien difficile de démêler les composantes religieuses de celles qui ne le sont pas dans l'identité d'un Sikh, par exemple, d'un Tibétain, d'un Somali ou d'un Irlandais. Dans de nombreux pays, il existe un lien étroit entre la religion et la politique. Le pouvoir politique s'appuie sur des croyances religieuses, tandis que des considérations politiques pénètrent jusqu'au cœur du religieux. Dans certains pays, ces liens se sont encore resserrés à mesure que la crise économique et la restructuration mondiale mettaient à mal les mécanismes qui étaient naguère facteurs de cohésion sociale. Les mouvements religieux peuvent se ranger en quatre groupes selon que la religion sert de véhicule d'opposition ou d'idéologie du développement communautaire.

Les groupes culturels—Ils apparaissent lorsqu'une communauté se perçoit comme une minorité réprimée et vise à obtenir une autonomie plus grande ou à se gouverner de manière autonome. On peut citer par exemple les Sikhs d'Inde, les bouddhistes tibétains de Chine, et les luttes menées par les Soudanais du Sud contre l'islamisation. Dans chaque cas, la religion est un des fondements idéologiques de la résistance à la culture dominante.

Les mouvements syncrétistes—Ils se caractérisent par un amalgame ou un mélange de religions, associant le plus souvent des pratiques traditionnelles au christianisme ou à l'islam, et recrutent principalement leurs membres dans les campagnes des pays en développement. Face aux menaces

de forces extérieures telles que l'Etat, les grands propriétaires fonciers, des sociétés transnationales ou des gouvernements étrangers, la solidarité du groupe se construit à partir des croyances religieuses et sociales. Citons à titre d'exemples les Napramas du nord-est du Mozambique, l'Eglise Lumpa du nord de la Zambie et le culte de l'olivorismo en République dominicaine.

Les groupes religieux à orientation communautaire—Ils tentent de trouver Dieu par une recherche personnelle plutôt qu'au travers d'institutions religieuses. Lorsque les pouvoirs publics nationaux et locaux sont incapables de répondre aux besoins des citoyens, ces groupes mettent l'accent sur la faculté de la communauté d'améliorer les conditions de vie de ses membres par un effort concerté. Beaucoup puisent leurs idées dans les thèses d'une théologie radicale de la libération. Outre ces groupes, les Eglises évangéliques protestantes proches du peuple ont connu une forte croissance dans plusieurs pays d'Amérique latine et d'Afrique.

Les intégristes—Ils s'efforcent de construire une société plus traditionnelle en transformant les lois, la morale et les normes sociales, et parfois même la configuration politique, selon de stricts principes religieux. Ils cherchent à s'emparer de secteurs clés comme l'éducation, que le gouvernement garde jalousement sous sa juridiction. L'intégrisme est souvent associé à une interprétation littérale des textes religieux dans lesquels les intéressés trouvent des réponses toutes prêtes au changement radical. De nombreuses religions ont leurs intégristes: on en compte parmi les bouddhistes, les chrétiens, les hindouistes, les musulmans et les juifs.

Source: Haynes 1995.

spécifiques qui peuvent être liées au mode de construction des Etats, à l'organisation des marchés du travail et aux règles régissant les institutions publiques (Stavenhagen 1996; Young 1998; Bangura 1994b).

Les études réalisées par l'Institut aux Fidji, au Guyana, en Malaisie, au Burundi et au Liban ont montré que certaines activités économiques peuvent être assimilées à des groupes donnés et que la concurrence entre eux peut affecter les relations interethniques ou interraciales et dégénérer en conflits généralisés (Premdas 1995a, 1995b; Lemarchand 1994; Hamdan 1997). Lorsque la race ou l'ethnie devient inséparable de la situation de classe, les inégalités qui en résultent peuvent engendrer xénophobie, violences et discriminations. L'érosion du pouvoir de l'Etat, de son côté, peut être un facteur d'aggravation non négligeable. Les identités primordiales reviennent en force lorsque les idéologies nationalistes et laïques s'effondrent et que les valeurs auxquelles adhère la majorité de la population s'effritent. Cependant, les études de cas portent à croire que la plupart des conflits n'éclatent pas de façon soudaine. Si certains connaissent une escalade linéaire, d'autres sont plus cycliques. La plupart ont besoin d'agitateurs, d'organisations et d'un discours pour s'embraser ou ne pas s'essouffler. D'où l'importance d'étudier la dynamique des mouvements et le discours de leurs chefs. L'encadré 3.1 illustre certains des liens complexes qui existent entre ethnie et religion, et les différents usages que les

mouvements sociaux peuvent faire de la religion pour parvenir à leurs fins politiques.

Dans le cadre du projet Violence politique et mouvements sociaux, des études ont été menées en Afrique du Sud, en Colombie, en Espagne, en Irlande du Nord, en Italie, au Liban, au Pérou et à Sri Lanka sur la résilience et la dynamique interne de la violence (Deas 1995; Moss 1993; Picard 1993; du Toit 1993; Wiewiorka 1993; Senaratne 1993). Selon ces recherches, effectuées au début des années 90, des actes violents créent une solidarité de groupe et donnent un sentiment de pouvoir aux militants qui y participent. Les études ont aussi analysé les récits ou discours des mouvements violents, la formation de «communautés de discours» et la façon dont elles se perpétuent, l'interprétation des textes et l'usage qui en est fait pour resserrer les liens entre les membres du groupe, et les messages symboliques des activités violentes. La recherche a mis en doute l'assimilation de la violence politique à une manifestation pathologique ou à une forme de comportement toujours sensible à un raisonnement instrumentaliste ou à une analyse des coûts et des avantages.

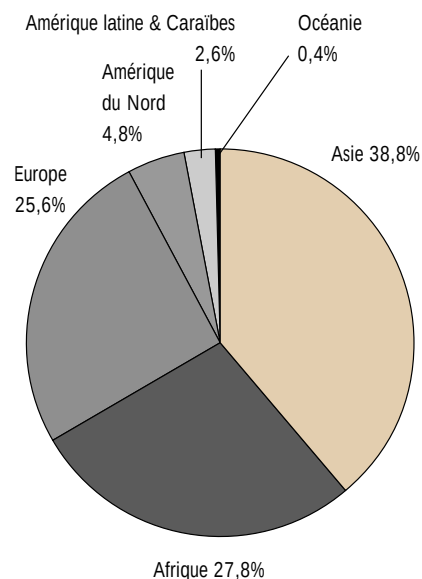
Elle a montré que l'emploi à long terme de la violence politique dans les pays étudiés présentait des caractéristiques qui rattachaient cette violence à l'un de deux «modèles» (Apter 1997). Selon le «modèle de l'échange», la dynamique de la violence suit des règles bien comprises. Les objectifs sont plutôt instrumentaux; la violence croît et

décroît selon les progrès et les reculs que les chefs du groupe croient avoir enregistré dans la course au pouvoir et aux partisans. Ces caractéristiques étaient évidentes dans le cas des mouvements de la guérilla colombienne. Dans le «modèle du retournement», les mouvements comme le Sentier lumineux du Pérou présentent la violence comme inévitable en remettant en question les fondements de la société et du jeu politique. Selon les conclusions des recherches, les situations qui s'apparentent au modèle de l'échange ont des chances de se régler par des méthodes démocratiques et de redistribution alors que, pour résoudre celles qui s'apparentent au modèle du renversement, il faut accorder beaucoup plus d'attention aux questions de justice et de marginalité.

La réinsertion sociale des victimes de conflits

La guerre et la persécution forcent souvent les gens à fuir leur foyer et leur pays. A la fin de l'an 2000, on dénombrait dans le monde plus de 21 millions de réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées dans leur propre pays et la majorité d'entre eux se trouvaient en Afrique, en Asie et en Europe (voir figure 3.3). Des migrations forcées d'une telle ampleur amènent à s'interroger sur les possibilités d'existence et de réinsertion sociale pour ceux qui rentreraient chez eux après avoir été forcés d'émigrer. L'UNRISD a soutenu plusieurs projets de recherche sur ce sujet

FIGURE 3.3
RÉFUGIÉS ET AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNES RELEVANT DU MANDAT DU HCR: 21.798.210



■ Note: Cette population comprend les réfugiés, les demandeurs d'asile, les réfugiés rapatriés, les personnes déplacées dans leur propre pays et les personnes déplacées de retour chez elles, ainsi que d'autres catégories de personnes relevant du mandat du HCR. Le chiffre total de la population inclut huit autres cas de figure.

Source: HCR 2002.

dans les années 80 et le début de la décennie suivante. Ses travaux ont porté sur les réfugiés afghans au Pakistan, les réfugiés cambodgiens, les réfugiés guatémaltèques au Mexique, les réfugiés qui se trouvaient au Tchad, dans la Corne de l'Afrique, en Ouganda et au Zimbabwe et sur le retour des exilés en Argentine et en Uruguay.

L'UNRISD a aussi évalué bon nombre de généralisations et de présupposés faits par les responsables politiques et les professionnels des secours humanitaires. Il s'est révélé problématique de classer les gens dans des catégories telles que «réfugiés», «rapatriés», «personnes restées au pays» et «déplacées dans leur propre pays». Les frontières régionales sont souvent poreuses, et les personnes déplacées dans leur propre pays et celles qui restent dans les zones de conflit sont souvent en butte aux mêmes formes de privation que celles qui franchissent les frontières. En privilégiant les réfugiés et les rapatriés par rapport à d'autres victimes du conflit, on risque de créer des tensions et de saper les programmes de reconstruction et de relèvement. De plus, les mouvements de réfugiés ne sont pas des événements isolés mais font partie d'un processus migratoire long et complexe (Lattes et Oteiza 1987). Il n'est donc guère judicieux de supposer que les réfugiés rentreront forcément chez eux ou que leur identité est fondée sur un attachement à la terre qu'ils ont quittée. Par ailleurs, il est faux de penser que les personnes déplacées sont complètement tributaires des secours. La plupart n'ont reçu aucune

aide d'organisations humanitaires ou, là où une aide leur a été offerte, elle a complété leurs stratégies de survie mais n'en pas été l'élément principal (Allen 1996).

Les programmes de réinsertion doivent reposer sur une solide connaissance des changements qui ont pu se produire à la suite du déplacement (Watson 1996). Dans certains cas, ces changements risquent de gêner la réinsertion. Les liens traditionnels de solidarité peuvent être mis à rude épreuve et difficiles à renouer lors du retour des réfugiés. Au Tchad, par exemple, ceux qui sont revenus dans le Sahel oriental ont bénéficié du soutien de leur famille et des membres de la communauté qui n'avaient pas émigré. Ceux du sud-ouest qui sont rentrés chez eux ont constaté qu'ils ne pouvaient pas récupérer leurs terres ni compter sur les anciens réseaux de solidarité parce que leurs voisins voyaient en eux des privilégiés qui avaient profité de l'exil.

Il est sans doute nécessaire d'accorder une attention spéciale aux femmes et aux enfants mais il ne faut pas leur coller l'étiquette de «victimes», de «groupes vulnérables» ou «traumatisés» (Boyden et Gibbs 1997; Sørensen 1998; Geiger 1994). Les femmes, par exemple, peuvent vivre l'impuissance des hommes comme une libération; de nouveaux types de relations peuvent s'instaurer entre hommes et femmes; elles peuvent avoir la possibilité d'acquérir de nouveaux savoir-faire, qui leur permettront par la suite d'être plus indépendantes et

mieux reconnues. Une partie des recherches de l'UNRISD a porté sur les expériences de femmes réfugiées d'Afghanistan, du Cambodge et du Tchad et de femmes rentrées dans ces pays (Christensen 1990; Arnvig 1994; Watson 1996). Ces études ont montré les luttes et les souffrances des réfugiées, ainsi que les changements d'attitude, des valeurs, des rapports sociaux et des compétences apportés par l'expérience de l'exil. L'étude tchadienne a révélé que, malgré de nombreuses ombres au tableau, certaines réfugiées de retour chez elles se sont révélées être un élément dynamique, un facteur de changement social dans leur région: pour le bien-être de leur ménage, elles ont assumé de plus larges responsabilités, ce qui leur a donné un sentiment d'autonomie. Les programmes de réinsertion doivent être attentifs à ces changements.

La reconstruction après les conflits

Depuis les années 90, la communauté internationale joue un rôle de premier plan dans la reconstruction des sociétés dévastées par la guerre. Les institutions des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les ONG y prennent une part active. Reconstruire, c'est mener à bien tant une réforme de l'Etat et du système judiciaire qu'une réadaptation psychologique et morale, relever les institutions sociales, rétablir la confiance et relancer l'économie. Les défis ne manquent pas: il faut veiller à

ce que l'aide fournie par les institutions internationales ne se substitue pas aux capacités locales mais contribue à les renforcer, et trouver un juste équilibre entre secours et développement (UNRISD 1993). L'Institut s'est penché sur ces questions dans ses travaux sur la vulnérabilité et les stratégies de survie au Cambodge et le Projet des sociétés déchirées par la guerre, qui s'est concentré sur l'Erythrée, le Guatemala, le Mozambique et la Somalie.

Les recherches de l'UNRISD au Cambodge, qui ont commencé après la signature des accords de paix en 1993, se sont intéressées aux conséquences sociales et économiques de la vaste opération de retour à la paix, de rétablissement de la sécurité alimentaire, de réadaptation psychosociale et de démocratisation. Les travaux de l'Institut ont aussi relancé les recherches liées aux sciences sociales au Cambodge à un moment où elles y étaient assez négligées (Tickner 1996; Murshid 1998).

Les institutions multilatérales et bilatérales, très présentes au Cambodge, ont rapidement rétabli certaines institutions démocratiques et les échanges commerciaux, ainsi que les flux de l'aide, de l'assistance technique et des investissements. Cependant, le programme d'aide a souffert de divers problèmes qui tenaient à l'urgence et à son ampleur même et qui ont non seulement compliqué la planification et la coordination mais aussi alimenté l'inflation et créé une expansion artificielle de la capitale, Phnom Penh, en accélérant

les migrations en direction de la ville. De plus, le gouvernement et d'autres institutions cambodgiennes ont été souvent écartés du processus de planification. Le recrutement par les institutions internationales de Cambodgiens qualifiés et de cadres du pays mieux rémunérés par cet intermédiaire a encore affaibli l'appareil administratif et entravé la prestation de services essentiels (Curtis 1998). Certains soldats et d'autres étrangers se sont montrés peu respectueux des Cambodgiens et de leur culture, ce qui a contribué à la forte montée de la prostitution au début des années 90 (Arnvig 1994). On ne peut se méprendre sur les enseignements à en tirer pour les opérations de paix: il faut réduire au minimum les effets de distorsion que peuvent avoir des interventions humanitaires majeures sur l'économie locale, assurer une plus grande participation de la population et des institutions locales aux programmes de reconstruction et encourager l'établissement entre le personnel étranger et le pays d'accueil de relations basées sur le respect (Utting 1994).

Pour le projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre, la méthodologie retenue a été celle de l'action-recherche (voir encadré 3.2). Les travaux se sont inspirés d'études antérieures de l'UNRISD sur la participation ainsi que de l'analyse des expériences de pays qui avaient connu le retour à la paix et la reconstruction au sortir d'un conflit. Cette analyse avait mis en évidence non seulement la nature complexe du processus de reconstruction et la nécessité d'agir sur de multiples

fronts à la fois, mais aussi la façon dont les institutions internationales et les politiques économiques pouvaient à la fois contribuer et faire obstacle à la reconstruction, et la nécessité d'intégrer divers acteurs—y compris les anciens ennemis—et de les associer à la prise de décision (Carbonnier 1998; Sørensen 1998; Moore 1996; Weiss Fagen 1995; UNRISD 1995). L'action-recherche, dans ce projet, a consisté à mettre en contact, aux niveaux local et national, un grand nombre d'acteurs locaux et internationaux et à amorcer un dialogue sur les questions politiques. Les chercheurs étaient là pour fournir les informations techniques et faciliter ainsi le débat. Le projet a encouragé acteurs étrangers et nationaux à se consulter régulièrement, les a aidés à approfondir leurs relations hors des réunions officielles et à mieux comprendre les objectifs et priorités de chacun. Le but était en définitive d'améliorer la participation et la qualité de l'aide étrangère et de mobiliser les acteurs nationaux pour qu'ils s'approprient le processus de reconstruction.

Comment gérer la diversité?

De nombreuses politiques et institutions ont pour vocation de gérer la diversité culturelle. Elles vont des lois et des mécanismes constitutionnels aux initiatives socio-économiques en passant par les politiques de l'éducation qui cherchent à changer les comportements et à prévenir l'exclusion. Des programmes spéciaux peuvent contribuer à corriger

des injustices historiques ou à réinsérer dans la société des groupes exclus. Mais parce qu'ils ont des effets différenciés, même parmi les bénéficiaires, et sont souvent contestés par divers groupes, il est difficile d'en prédire les résultats ou d'en tirer des leçons qui soient applicables à toutes les situations.

Les travaux réalisés par l'UNRISD sur la diversité ethnique et la politique publique dans les années 90 et, plus récemment, sur le racisme et la politique publique, ont porté principalement sur trois questions: les mécanismes constitutionnels, qui mettent en lumière les questions du fédéralisme, de la décentralisation et des règles électorales; la

Encadré 3.2—Du conflit au dialogue au Guatemala

Le gouvernement guatémaltèque a signé un accord de paix avec la guérilla de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque en janvier 1997, après plus de 35 ans de guerre civile. Le Guatemala était ainsi tout désigné pour faire partie des pays où le Projet des sociétés déchirées par la guerre devait être mis en œuvre. L'expérience du retour à la paix a été étudiée à l'aide de méthodes de recherche participatives qui privilégiaient le dialogue et ont débouché sur des recommandations politiques à l'adresse des différents acteurs.

La première phase des travaux a consisté à établir la fiche du pays à partir des recherches et de larges consultations avec tous les acteurs concernés. Cette fiche exposait dans les grandes lignes les problèmes de la transition au sortir du conflit et recommandait que l'attention se porte d'urgence sur cinq domaines: la réforme de l'Etat, le développement socio-économique, la justice et la sécurité, le multiculturalisme, et la coopération internationale.

Cinq groupes de travail se sont constitués pour traiter de ces domaines, les chercheurs fournissant les données techniques nécessaires au débat et à l'analyse collective. La peur et la méfiance créées par des années de conflit posèrent des problèmes au début. Mais peu à peu, chaque groupe développa sa propre identité.

En encourageant le dialogue sur des questions de politique générale, le projet a renforcé à plusieurs égards la démocratie naissante au Guatemala. A cette époque, les consultations systématiques qui avaient lieu dans les groupes de travail sur les questions de l'après-conflit n'avaient pas leurs pareilles dans le pays. La hiérarchie et la confrontation abolies, des représentants du gouvernement, des partis politiques, des organisations de la société civile et de groupes jusque-là exclus ont apporté leur pierre à l'édifice commun et un consensus a pu ainsi se dégager. Le dialogue a permis aux participants de découvrir les limites et la complexité des processus décisionnels du gouvernement et a contribué à assainir la relation historique malsaine qui existait entre le gouvernement et les groupes de la société civile.

Source: Torres-Rivas et Arévalo de León 1999.

répartition des ressources; et les politiques culturelles (Young 1998, 1999; Nnoli 1995). Le fédéralisme et la décentralisation ont en commun une dispersion du pouvoir créant ainsi de multiples échelons auxquels les citoyens sont représentés et participent. Les recherches ont montré cependant qu'il fallait se méfier des risques de séparatisme, de la discrimination à l'égard des «étrangers», des inégalités de développement et des conflits entre juridictions là où la culture politique

et les talents de négociation en faveur de la modération ne sont pas assez développés.

La correction des discriminations et des inégalités ethniques et raciales passe sans nul doute par une réforme des institutions de gouvernance. Tous les groupes de la société doivent se sentir parties prenantes et représentés dans les institutions qui régissent leur vie et y avoir un intérêt commun, si les gouvernements veulent jouir de la stabilité et de la légitimité populaire. Cependant, les institutions qui s'efforcent de gérer la diversité n'obtiennent pas toujours les meilleurs résultats. Elles peuvent même avoir des effets néfastes tout à fait



inattendus. Il faut donc toujours considérer les particularités du contexte socioculturel dans lequel elles sont appliquées.

La gestion de la diversité suppose aussi des mécanismes permettant de corriger les inégalités liées à la discrimination par une redistribution des ressources. Les moyens d'action sont généralement l'emploi, l'admission dans les établissements d'éducation, l'attribution des contrats publics et l'accès aux services sociaux. Le contenu, l'application et les résultats de ces politiques peuvent varier selon que la population défavorisée est majoritaire et a un accès non négligeable aux institutions qui définissent les politiques ou que les bénéficiaires sont en minorité et ont peu d'influence sur le gouvernement. Entre des pays aussi différents que le Brésil, l'Inde, la Malaisie, l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, les mesures de redistribution ont donc considérablement varié (UNRISD 2002b).

Les politiques culturelles offrent des possibilités mais ne vont pas sans problèmes non plus. La question de la reconnaissance est centrale: il faut accorder l'égalité juridique et sociale à toutes les communautés, jusque dans la célébration de leurs jours de fête, et promouvoir leurs langues dans les établissements concernés. Dans la poursuite du multiculturalisme, il ne faut cependant pas ériger la différence culturelle en une valeur absolue ou suprême. En jouant la carte de l'identité en politique, on peut parfois renforcer des

normes et pratiques culturelles qui subordonnent certains groupes, les femmes notamment (voir chapitre 6). Pour qu'un pays jouisse d'un développement stable, il est vital que ses habitants se sentent citoyens et partagent certaines valeurs.





DÉVELOPPEMENT DURABLE

4

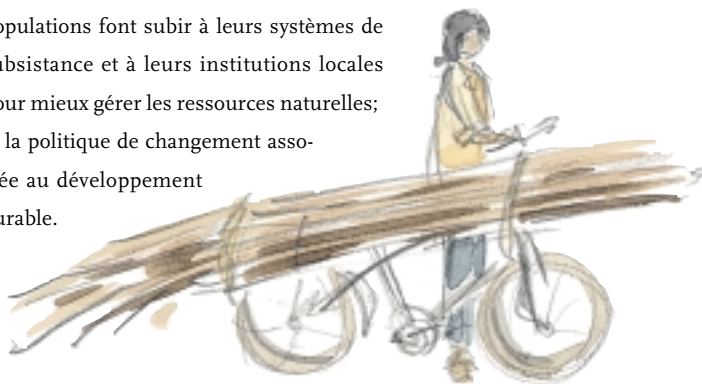
INTRODUCTION

L'intérêt de l'Institut pour une conception unifiée du développement ne s'arrête pas aux dimensions économiques et sociales du développement et englobe aussi les aspects environnementaux. Entre les années 70 et la fin des années 90, les rapports entre environnement et société ont fait l'objet de 15 projets de recherche. L'intégration des aspects environnementaux dans l'analyse des problèmes sociaux a été l'un des aspects des travaux consacrés dans les années 80 au thème Systèmes alimentaires et société. Ces travaux visaient à appliquer les connaissances livrées par la théorie des systèmes et à comprendre les situations d'insécurité alimentaire en étudiant les interactions entre systèmes sociaux, économiques et environnementaux (García 1985; Tudela 1989). Cette démarche était inhabituelle dans les recherches sur les problèmes alimentaires, souvent compartimentées en plusieurs disciplines et domaines politiques. Elle a aussi révélé les importants compromis et contradictions qui caractérisent diverses politiques gouvernementales (Barraclough 1991; Savané 1992).

Les recherches sur les questions environnementales ont pris une ampleur considérable au début des années 90 avec l'attention accrue accordée par la communauté internationale à la question du développement durable. Cette expression, popularisée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (ou Commission Brundtland) et reprise à l'échelle mondiale

par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, devait désigner une approche nouvelle et plus intégrée du développement. En pratique, cependant, l'attention des responsables politiques et des militants s'est surtout portée sur les questions de l'environnement et sur les interventions visant à le protéger. Les dimensions sociales, politiques et structurelles du développement durable, qui sont d'une importance cruciale pour comprendre les causes et les perceptions de la dégradation environnementale, les politiques à suivre, les projets comme formes d'intervention, de même que les réactions de la population aux altérations de l'environnement et au changement social, ont souvent été négligées (UNRISD 2002a).

Dans ses recherches, l'UNRISD a étudié en particulier les conséquences de la dégradation et de la protection de l'environnement sur diverses catégories sociales; les relations entre la dégradation de l'environnement et les politiques et processus de développement; les adaptations que les populations font subir à leurs systèmes de subsistance et à leurs institutions locales pour mieux gérer les ressources naturelles; et la politique de changement associée au développement durable.



LES RAPPORTS ENTRE SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT

Pour comprendre les causes de la dégradation de l'environnement, ainsi que les raisons de la réussite ou de l'échec de telles politiques et de tels projets, il est crucial d'examiner un large éventail de liens entre l'environnement et la société (Ghai 1994). Il est important en particulier de ne pas se contenter d'explications simplistes qui ne font référence qu'à une seule cause. La dégradation de l'environnement résulte généralement d'un ensemble de facteurs, souvent liés à certains processus de modernisation; de types de croissance économique et de modes de production, de consommation et d'intégration du marché; et de la marginalisation de certaines catégories sociales réduites à l'impuissance (Utting 1993; voir aussi encadré 4.2). Les explications qui rendent responsables par exemple la croissance démographique, la pratique de l'écobuage par les agriculteurs, ou les pasteurs nomades risquent d'aboutir à des prescriptions politiques trop étroites et donc inefficaces (Ghimire 1993; Barraclough et Ghimire 2001).

Le déboisement et d'autres formes de dégradation de l'environnement surviennent fréquemment lorsque l'usage des ressources et la prise de décision touchant à la gestion des ressources naturelles échappent au contrôle des communautés locales. De nombreux systèmes de gestion des

ressources, notamment l'agriculture sur terres défrichées et les régimes de propriété en commun, qui ont apporté au fil de l'histoire une certaine sécurité sociale et environnementale, se sont effondrés, souvent à la suite de la privatisation, de la colonisation de terres incultes et d'une concentration des terres.

Dans certaines régions d'Afrique, le pastoralisme est menacé, surtout là où les précipitations sont en baisse, où les pacages sont privatisés ou transformés en cultures et où l'on tente de sédentariser les populations nomades (Lane 1998). Les recherches de l'UNRISD ont discrédité la thèse selon laquelle le pastoralisme est désuet, inefficace et dangereux pour l'environnement. Au contraire, il présente d'importants avantages économiques et sociaux dans de nombreuses régions et constitue un système de production qui préserve mieux les ressources des terres sèches que n'importe quelle autre option.

Les institutions, processus et politiques qui agissent à différents niveaux ont tous une incidence sur l'environnement local. Tout ce qui se passe au niveau local affecte la dynamique régionale, nationale et internationale et en subit le contre-coup. On peut faire beaucoup au niveau local pour améliorer les systèmes de gestion des ressources naturelles, mais l'appui des institutions et la cohérence des politiques prises aux niveaux supérieurs ont aussi leur importance. Les cours mondiaux des produits de base, les taux d'intérêt,

Encadré 4.1—Comprendre la dégradation de l'environnement

Une étude de l'UNRISD sur le déboisement de la région montagneuse du Totonicapan au Guatemala a montré à quel point la dégradation de l'environnement était un phénomène complexe. Dans cette région où la population est relativement dense, un système d'institutions communales avait réussi tout au long de l'histoire à préserver les forêts. Il a suffi, cependant, que les ressources naturelles soient plus sollicitées et qu'une institution change pour que le système soit fortement ébranlé. Aux arrangements coutumiers s'est peu à peu substituée une réglementation publique qui est restée largement inappliquée. Les structures communautaires et les mesures de régulation traditionnelles se sont révélées inefficaces face à l'expansion des activités économiques clandestines centrées sur l'exploitation des produits forestiers. L'Etat les a encore affaiblies en ne garantissant pas les droits communautaires et coutumiers, en appliquant la loi de façon discriminatoire envers les populations indiennes et en soutenant les activités sylvicoles clandestines.

La croissance démographique, qui a accentué la pression sur les ressources naturelles, et plus encore la crise des systèmes de subsistance traditionnels et de l'économie locale ont parachevé les effets de ces changements institutionnels. Les familles ont eu plus de peine à tirer leurs revenus, leur nourriture et leur bois de chauffage d'activités diversifiées. Enfin, les recettes et les profits, qui auraient dû stimuler l'économie locale, loin de profiter à la région avaient tendance à la fuir.

Source: Utting 1993, d'après une étude de cas d'Ileana Valenzuela.

les subventions et autres politiques fiscales, les stratégies d'expansion agricole, par exemple, affectent sensiblement la capacité de ceux qui utilisent ces ressources locales d'adopter des pratiques viables en matière de gestion des ressources (Diegues 1992; Barraclough et al. 1997).

Une étude sur les rapports entre population et environnement au Pakistan a révélé en quoi le jeu du marché et les politiques gouvernementales ont contribué à l'effondrement du système local de prise de décision collective (Amalric et Banuri 1995). «Déresponsabilisés», les individus, ménages et collectivités locales ne se sont plus sentis obligés ou en mesure de réagir face aux problèmes de la dégradation de l'environnement. Dans de tels cas, il faut faire renaître le sens de la responsabilité sociale avec l'aide des autorités locales, du système judiciaire et d'institutions citoyennes.

Le développement économique a souvent pour effet d'affaiblir les systèmes traditionnels de gestion des ressources et le savoir autochtone. Mais dans certains contextes, les formes commerciales et coutumières de la production vivent en bonne intelligence. Une étude de l'UNRISD sur les îles Salomon, par exemple, a montré que les institutions et systèmes traditionnels de gestion des ressources étaient sous pression mais que certaines communautés locales étaient parvenues à intégrer le développement commercial à leurs coutumes. Avant d'en arriver là, elles avaient dû

participer activement à la négociation des règles régissant l'exploitation des ressources et adapter leurs modes d'organisation sociale et leur division du travail (Hviding et Baines 1992). De même, les recherches de l'UNRISD sur le tourisme national et régional dans les pays en développement ont mis en évidence des exemples au Brésil, au Mexique, en Afrique du Sud et ailleurs où les communautés locales ont bénéficié de l'expansion du tourisme qui avait pour effet de renforcer la protection de leur environnement, leurs moyens d'existence et la culture locale (Ghimire 2001b).

Les répercussions sociales de la dégradation de l'environnement revêtent des formes multiples. Ce qu'il faut retenir surtout, c'est

que les moyens d'existence et la capacité de production de la population pâtissent directement de l'épuisement et de l'utilisation abusive des ressources naturelles dont ils dépendent. Au changement doivent répondre de nouvelles formes de travail. Le déplacement des individus et communautés qui désertent les régions dégradées crée des tensions économiques et psychologiques. La raréfaction des ressources naturelles, trop demandées ou sollicitées par des usages concurrents, et l'expansion d'activités illicites axées sur l'exploitation des ressources naturelles, en particulier des forêts et de la faune, peuvent aboutir à des conflits sociaux, avoir de graves conséquences sur la santé et entraîner une dégradation de l'état nutritionnel. Les recherches menées par l'UNRISD en Inde, au Kenya, en Malaisie et au Mexique sur les conséquences sexospécifiques de la destruction de l'environnement ont montré que, souvent, certaines formes de dégradation de l'environnement touchent particulièrement les femmes (voir encadré 4.2) à cause de leurs attributions mêmes—préparer les repas, aller chercher l'eau et ramasser le bois de chauffage et soigner les membres de la famille (Ghai 1994; Heyzer 1996).



Encadré 4.2—Les femmes et l'environnement

Au Sarawak, en Malaisie, le déboisement est en train de changer des aspects fondamentaux des modes de vie des Penans et des Kelabits, deux communautés qui vivent de la rivière, des ressources de la jungle et de la terre. L'activité des sociétés d'exploitation forestière a eu des conséquences graves sur tous les membres de ces communautés, mais surtout sur les femmes dont les perspectives économiques sont par ailleurs limitées, plus que celles des hommes, et qui sont extrêmement tributaires de l'environnement. Leurs responsabilités ménagères leur font ressentir immédiatement les effets des atteintes à l'environnement. Lorsque la pénurie des ressources naturelles essentielles s'aggrave et que celles qui restent se dégradent, leur charge de travail s'alourdit, leur état nutritionnel et leurs revenus diminuent et les problèmes de santé liés à l'environnement deviennent plus fréquents.

A mesure que les ressources s'amenuisent, les communautés autochtones ont forcément plus besoin de l'économie de marché pour vivre. Les contacts avec le monde extérieur passent essentiellement par les hommes. Singulièrement, certaines femmes souffrent aussi de l'hostilité de la communauté au changement social. Les personnes âgées, en particulier, s'en prennent à l'indépendance des femmes, croyant ainsi préserver l'intégrité de la communauté.

Source: Heyzer 1996.

LES SOLUTIONS TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Comment protéger l'environnement et en arrêter les processus de dégradation? Les institutions de développement établies ont tendance à miser à l'extrême sur les solutions techniques et institutionnelles telles que les semences miracle, les organismes génétiquement modifiés, les zones protégées et diverses innovations liées à «l'efficacité».

Sur le plan conceptuel, la foi dans les solutions techniques se situe dans le droit fil de certains courants de la théorie de la modernisation—l'idée que le progrès passe essentiellement par la technologie, la croissance économique, une planification et des interventions politiques rationnelles, ou que le passage de la société traditionnelle à la société moderne se fait par une évolution linéaire. Récemment, la version écologique de la théorie de la modernisation a souligné l'importance de l'innovation technologique et des scénarios dans lesquels on gagne sur tous les tableaux; les possibilités de collaboration et de partenariat entre les ONG, les entreprises et le gouvernement; et la capacité des entreprises à résoudre les problèmes environnementaux sans qu'il soit nécessaire de transformer fondamentalement les institutions économiques, politiques et sociales en place (Utting 2002a).

«LES SESSIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DE L'UNRISD DANS
LES ANNÉES 90
RESSEMBLAIENT
À DES SÉMINAIRES.
UN À UN, LES MEMBRES
DU PERSONNEL
PRÉSENTAIENT LEURS
RECHERCHES EN
COURS ET, AVEC LES
CONTRIBUTIONS DES
MEMBRES DU CONSEIL,
DE NOUVEAUX PROJETS,
PROGRAMMES ET
STRATÉGIES PRENAIENT
FORME. L'UNRISD
RÉUSSISSAIT, MALGRÉ
UN BUDGET TRÈS
SERRÉ ET INCERTAIN,
À RECRUTER DES
CHERCHEURS ENGAGÉS,
COMPÉTENTS ET

PRODUCTIFS AUX
QUATRE COINS
DE LA TERRE.
SES RECHERCHES ONT
SOUVENT PRÉCÉDÉ,
PRÉPARÉ ET FAIT
ACCEPTER LES THÈMES
ET L'ORDRE DU JOUR
DE LA COMMUNAUTÉ
INTERNATIONALE.
IL S'EST TOUJOURS
INTÉRESSÉ AUX GENS,
AUX RÉALITÉS SUR
LE TERRAIN, AUX
CONSÉQUENCES
LOCALES DE
LA «POLITIQUE DES
HAUTES SPHÈRES».»

INGRID EIDE,
ANCIENNE CONSEILLÈRE
SPÉCIALE SUR LES AFFAIRES
DE L'UNESCO,
MINISTÈRE DE LA CULTURE,
NORVÈGE

Les travaux de l'UNRISD sur la Révolution verte ont contesté certains de ces postulats. Dans les années 60, des variétés de céréales à haut rendement ont été largement introduites dans de nombreux pays en développement, suivies de tout le cortège d'intrants associés à cette nouvelle technologie. Pendant toutes les années 70, l'UNRISD a étudié les effets de la Révolution verte dans sept pays d'Asie, quatre d'Afrique et quatre d'Amérique latine (Dumont 1971; Pearse 1980). Les conclusions ont non seulement éveillé de sérieuses craintes pour l'environnement, mais aussi contesté l'idée, alors très répandue, de la «neutralité d'échelle» de la nouvelle technologie et des bénéfices que pouvaient en retirer l'ensemble des céréaliers. En fait, les effets variaient considérablement selon le type de société rurale et de structure agraire. Certains producteurs bénéficiaient effectivement de la nouvelle technologie qui voyaient leurs rendements et donc leurs revenus augmenter. Toutefois, là où l'accès aux ressources agricoles était très inégal, les petits producteurs de cultures commerciales et les paysans sans terre risquaient d'être délogés ou encore plus défavorisés. Ces recherches signalaient aux politiques la nécessité d'abandonner leur foi aveugle dans les solutions technologiques pour reconnaître l'importance de s'attaquer aux inégalités rurales et d'encourager les stratégies de développement venant des paysans eux-mêmes. Là où cela a été fait, en Chine et au Japon, par exemple, un large éventail de producteurs agricoles ont pu tirer de ces améliorations technologiques

d'importants avantages économiques et sociaux liés à l'augmentation de leur production.

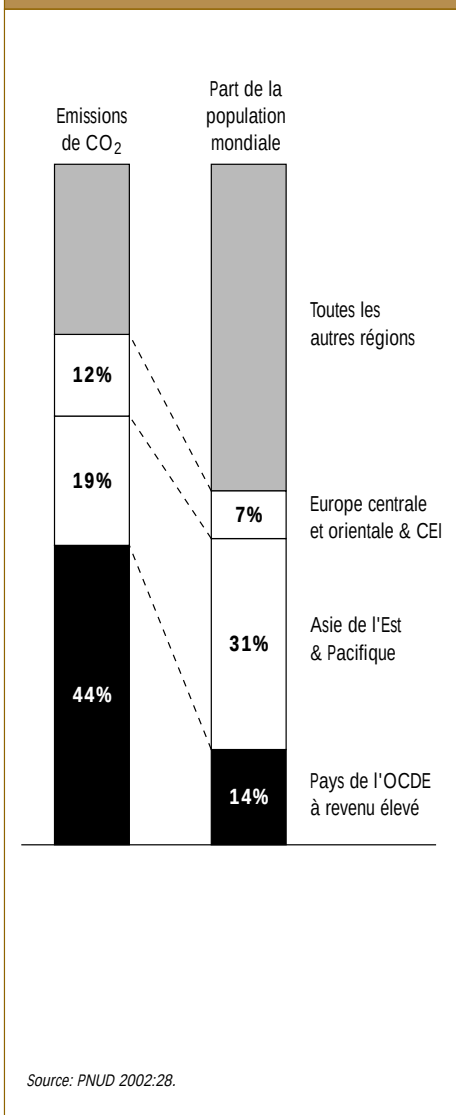
Dans les années 80 et au début des années 90, une autre intervention assez classique avait la faveur des gouvernements et des institutions internationales: la création de réserves et de parcs nationaux pour protéger les forêts et les espèces menacées et la biodiversité en général. Ce faisant, on négligeait souvent les besoins et les droits des populations locales et de ceux qui vivent des ressources locales. Dans les années 90, l'UNRISD a entrepris de vastes recherches sur les zones protégées dans les pays en développement. Les travaux ont montré que, lorsqu'on tentait de gérer et de protéger de la sorte les ressources naturelles, on créait des tensions tant sur le plan social qu'environnemental. De nombreux parcs nationaux et réserves ont contribué à la préservation des forêts et des écosystèmes mais ils ont souvent ignoré les moyens d'existence, la culture et les systèmes locaux de gestion des ressources naturelles et exclu la population locale des processus décisionnels (Ghimire et Pimbert 1997). Les coûts et les bénéfices des systèmes de préservation ont été souvent répartis de manière inégale et même régressive. Et lorsqu'elle en subit les conséquences, la population risque de réagir de manière très néfaste à l'exécution des politiques et des projets de protection de l'environnement (Utting 1993). Apathie, refus de coopérer avec le personnel du projet, activités illicites et même violence sont quelques exemples de réaction. Si

l'on veut réduire ce genre de problèmes dans les programmes de protection de l'environnement, il faut se poser les questions suivantes: comment les bénéfices vont-ils se répartir entre individus et groupes? Qui en supportera les coûts? Comment ces coûts seront-ils compensés? Quelles solutions de rechange y a-t-il pour ceux dont les moyens d'existence sont touchés et comment associer activement la population locale aux processus décisionnels qui la concernent? (Barracough et Ghimire 1995).

Contrairement aux approches habituelles qui privilégient les interventions extérieures de grande ampleur, l'UNRISD, dans une grande partie de ses travaux, a insisté sur le rôle de la base dans l'action environnementale, autrement dit sur les efforts déployés par la population locale pour contrôler, gérer et protéger les ressources naturelles dont dépend son existence matérielle et culturelle (Ghai et Vivian 1992; Friedmann et Rangan 1993; Gadgil et Guha 1995). Non seulement les pauvres et les communautés sont en droit de défendre leurs moyens d'existence et la base de leurs ressources naturelles mais ces formes de défense sont souvent une façon pragmatique d'assurer un développement durable. Il a, cependant, mis en garde contre une vision romantique des initiatives et actions locales, conscient que le manque de ressources et d'organisation, les intérêts, valeurs, conflits et structures risquaient d'en compromettre le succès (Blaikie et Jeanrenaud 1996). En fait, une grande partie des recherches

de l'Institut sur l'environnement et le développement durable a tourné, implicitement et explicitement, autour de la relation entre «structures» et «agence». Elles ont conduit à conclure que l'action au niveau local avait une assez grande marge de manœuvre car elle pouvait revêtir diverses formes mais que les possibilités d'initiatives locales et leurs résultats dépendaient essentiellement d'aspects structurels tels que les relations sociales, les stratégies de développement nationales et les modes internationaux de production et de consommation (Barracough et Ghimire 1995).

FIGURE 4.1
LES ÉMISSIONS DE DIOXYDE
DE CARBONE PAR RÉGION



APPLICATION DE NOUVEAUX CONCEPTS ET APPROCHES

Une puissante combinaison de facteurs—notamment la mobilisation de la société civile, l'échec de projets, des revirements idéologiques et des études scientifiques—a obligé de nombreuses institutions nationales et internationales de développement à repenser leur façon d'aborder la gestion des ressources naturelles dans les années 90. Les limites des approches ponctuelles et autoritaires de la protection de l'environnement sont apparues de plus en plus évidentes. De nombreux organismes de protection de l'environnement, de développement et de financement ont donc changé de vocabulaire et adopté diverses expressions et notions telles que celles de gestion communautaire des ressources naturelles, de participation, d'autonomisation, de décentralisation et, bien entendu, de développement durable.

Mais quelles incidences ces notions ont-elles eu sur la pratique? Les institutions en place ont-elles vraiment changé d'approche? L'UNRISD a cherché à répondre à ces questions en examinant les progrès réalisés à la suite du Sommet de la Terre de 1992 et du Sommet social de 1995. Les conclusions des recherches indiquent qu'il y a souvent un abîme entre le discours et la pratique des institutions internationales, des gouvernements et des sociétés transnationales. Certaines sont plus

habiles à adopter le discours des militants sociaux et des écologistes qu'à revoir en profondeur leur façon de procéder.

Dans le monde entier, les organismes de développement parlent maintenant de développement durable. Cette notion rappelle utilement à la communauté internationale que le développement ne se réduit pas à la croissance économique; que certains modes de croissance et de modernisation génèrent des coûts sociaux et environnementaux inacceptables et que les interventions de développement et les politiques macroéconomiques doivent être beaucoup plus sensibles à leurs effets sociaux et environnementaux (UNRISD 2000e).

Les significations données à cette expression, cependant, varient énormément. Il arrive encore parfois qu'elle désigne essentiellement la protection de l'environnement. Souvent, elle n'évoque guère plus qu'une vague amélioration dans les domaines social, économique et environnemental. En pratique, les efforts déployés par les institutions dans la promotion du développement durable sont contrastés. Cela est dû en partie au fait que le profil organisationnel des organismes d'aide—c'est-à-dire leur méthode de prise de décision, la classe et les origines culturelles et professionnelles de leur personnel et le mode de mobilisation de leurs ressources—fait obstacle à une véritable mise en pratique de notions comme celles de développement durable ou de dévelop-

pement centré sur l'humain. De nombreuses organisations internationales de développement et de financement sont responsables devant les gouvernements et trouvent leurs principaux soutiens ailleurs que chez les pauvres, ruraux ou citadins. L'accent mis sur des projets acceptables par les banques peut étouffer la part d'innovation et de prise de risque que comportent des approches nouvelles ou différentes du développement (Barraclough 2001).

Beaucoup de pays ont revu leur façon de procéder pour aborder la protection de l'environnement dans un plus grand souci de l'humain. Au Sénégal, par exemple, ce changement de perspective a eu des résultats notables: prise de décision par consensus, cohérence des politiques et rôle plus important des organisations de la société civile et de la base au développement national et local (Utting et Jaubert 1998). Pourtant, les progrès se sont arrêtés là, et cela pour diverses raisons. On peut s'inquiéter en particulier de voir que la politique nationale changeait à mesure qu'évoluaient la réflexion et le regard porté au niveau international sur la protection de l'environnement et les priorités du développement. L'affaiblissement de l'administration publique (associé aux programmes d'ajustement structurel) et les conséquences inattendues de la décentralisation ont aussi entravé l'application concrète des approches participatives. Dans certaines zones, la décentralisation a créé de nouveaux sièges du pouvoir et réseaux de clientélisme qui

sont sources de querelles intestines et entraînent des détournements de ressources.

Des recherches plus vastes menées en Afrique ont montré que, si les gouvernements et les institutions internationales encouragent la décentralisation, les entités locales qui ont vu s'étendre leurs responsabilités en matière de gestion des ressources naturelles, ne rendent guère de comptes à la population et ne sont pas investies d'un pouvoir et de moyens suffisants (Ribot 2002). Ce déséquilibre entre le transfert des responsabilités et le transfert des ressources financières et autres au niveau local a été également constaté dans plusieurs contextes urbains et ruraux en Asie du Sud-Est (Atkinson 2000). Aux Philippines, par exemple, la décentralisation s'est parfois soldée par un certain recul de l'intérêt des milieux officiels pour la question de la déforestation. Si des progrès considérables ont été accomplis dans la sensibilisation du gouvernement central aux questions écologiques, ces progrès restent encore à faire au niveau local, où les autorités ont souvent d'autres priorités (Severino 1998).

Si l'on place l'humain au centre de la protection de l'environnement, il faudra bien entendu que change aussi la mentalité des professionnels et techniciens associés à la conception et à la mise en œuvre des politiques et des projets. Les recherches de l'UNRISD sur les zones protégées et la gestion durable des forêts, par exemple, ont montré que nombre d'institutions

et leur personnel sont maintenant convaincus de l'intérêt des questions relatives aux moyens d'existence, aux droits des populations autochtones et au savoir local. De plus en plus, les institutions de développement et de protection de l'environnement reconnaissent que la participation et l'autonomisation sont importantes pour la conception et l'exécution d'initiatives de protection de l'environnement de toutes sortes parce qu'elles permettent de rétablir l'équilibre entre protection de l'environnement et bien-être des populations et obligent les politiques et institutions à tenir compte des priorités et des besoins des groupes défavorisés.



En pratique, cependant, la participation consiste souvent à consulter la population locale et à dialoguer avec elle selon des règles fixées en grande partie par des agents extérieurs ou à l'encourager à s'impliquer dans la gestion des ressources naturelles par l'offre d'avantages matériels (Pimbert et Pretty 1995). Cette participation revue et corrigée par les technocrates (Utting 2000b) passe à côté de l'essentiel en ignorant des aspects cruciaux de l'autonomisation qui consiste à donner aux groupes défavorisés plus d'influence et de pouvoir dans la prise des décisions qui les concernent (voir chapitre 5).

LA QUESTION DU POUVOIR

La dégradation de l'environnement résulte dans une large mesure d'une interaction complexe d'acteurs, de processus, de politiques et d'institutions de développement, qui dépasse les simples facteurs écologiques. De ce fait, elle est fortement déterminée par des choix politiques et l'on peut donc la combattre par des réformes politiques et institutionnelles, la mobilisation sociale et un rééquilibrage des forces sociales (Redclift 1992; Barraclough et Ghimire 1995).

Lorsqu'on admet que les changements environnementaux sont un processus éminemment politique, on est conduit à considérer les questions de conflit, de résistance, de négociation, d'alliances et de participation ainsi que d'organisation sociale et d'action collective comme cruciales dans le succès ou l'échec des interventions relatives à l'environnement. Comme l'ont montré les travaux de l'UNRISD sur la politique sylvicole aux Philippines, la réussite d'un programme participatif de protection de l'environnement ne tient pas seulement à sa rationalité technocratique, à la bonne volonté des responsables politiques et du personnel des organisations impliquées et aux ressources disponibles. Ce programme a aussi besoin d'appuis politiques assez forts pour pousser au changement et vaincre l'opposition et la résistance au changement. Pour parvenir à ce résultat, il faudra sans doute que des groupes

très divers se mobilisent et que se concluent et s'affirment des alliances jouissant d'une large assise (Utting 2000b).

Pour que le développement durable ait une chance, il faut que les groupes défavorisés fassent l'effort de se constituer en un électorat capable d'exiger des changements et de demander des comptes aux dirigeants locaux, nationaux et internationaux. Les recherches de l'UNRISD sur le pastoralisme en Afrique ont conclu que, s'il était impossible de revenir aux pratiques traditionnelles du passé, la défense de l'économie pastorale—et de ses avantages économiques, sociaux et environnementaux—résidait dans l'organisation des pasteurs et le mode de gestion des pacages qu'ils ont mis au point et qui est trop complexe pour être codifié et contrôlé par des gens de l'extérieur (Lane 1998).

La création et le financement d'un réseau d'organisations populaires informées se sont révélés des moyens efficaces de sensibiliser aux problèmes locaux de société et d'environnement et de susciter une réaction. Il ressort, cependant, des recherches sur l'action et les mouvements écologiques que les mouvements de la base sont parfois prisonniers d'une culture de l'opposition qui limite leur aptitude à faire avancer la cause du développement durable. Lorsqu'il existe des institutions qui permettent la consultation et la négociation et obligent le pouvoir à rendre des comptes à la base, il est important que ces mouvements

comprennent et actionnent les mécanismes de négociation politique qui leur permettront de réaliser leurs projets (UNRISD 1992).

Les travaux de l'UNRISD sur la contribution de la base au développement durable et sur son action pour la protection de l'environnement ont montré l'importance d'un espace démocratique où la population locale puisse dire et défendre ses droits et ses revendications (Ghai et Vivian 1992; Westendorff 2003). En dernière analyse, les projets et programmes de protection de l'environnement qui contribuent au développement durable n'ont pas seulement pour objet de protéger les ressources naturelles. Ils devraient aussi améliorer les moyens d'existence des populations et respecter leurs droits, renforcer les institutions démocratiques tenues de justifier leur action, favoriser l'autonomisation et promouvoir un développement soucieux d'équité et de justice sociale.





DÉMOCRATISATION, SOCIÉTÉ CIVILE ET GOUVERNANCE



INTRODUCTION

Beaucoup voient dans la démocratisation—le processus par lequel individus et groupes choisissent librement leurs dirigeants et ont leur mot à dire dans le gouvernement et l'élaboration de la politique publique—à la fois un moyen et une fin du développement. Une démocratie représentative, transparente et participative peut offrir un environnement propice au règlement des problèmes qui font obstacle au bien-être et à la cohésion sociale. Dans ce domaine, l'UNRISD s'est d'abord intéressé à la participation populaire, considérée comme essentielle tant à l'accès des groupes défavorisés, à l'autonomie et à la consolidation de leurs moyens d'existence qu'à l'élaboration de politiques gouvernementales qui répondent à leurs besoins.

Les changements économiques et politiques qui se sont produits dans les années 80 et 90 ont influencé l'orientation des recherches de l'UNRISD sur la démocratisation. Les économies se sont ouvertes, les régimes autoritaires se sont effondrés et les droits de l'homme se sont retrouvés au centre du débat sur les politiques publiques. Au moment où les gouvernements adoptaient des mesures qui relevaient du libéralisme marchand et de la prudence budgétaire, il est apparu important d'enquêter sur la capacité des institutions représentatives à obliger les gouvernements à rendre compte de leur politique économique. En travaillant sur la participation démocratique, l'Institut a aussi

étudié la part prise par des groupes de la société civile à l'élaboration des politiques et à des projets, et ce, à la fois dans des contextes urbains spécifiques et dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement. Son attention s'est aussi portée sur les ONG et leurs tentatives pour influencer sur les objectifs du développement international.

Affaiblies par la crise économique et les programmes de stabilisation, de nombreuses institutions publiques se sont parfois révélées incapables d'assumer leurs responsabilités sociales, notamment dans les domaines de la prestation des services, de la gestion des conflits et de la démocratisation. Les institutions financières internationales se sont mises à prôner une série de réformes favorisant un nouveau modèle de gouvernance et visant à renforcer les capacités de l'Etat. Elles préconisent une gestion efficace, des incitations axées sur le marché et l'association d'ONG à la fourniture des services. Les recherches de l'UNRISD ont examiné les effets de ces réformes sur la capacité de l'Etat et les services fournis.

«LA MARQUE
DE L'UNRISD EST
D'ENTREPRENDRE,
EN COLLABORATION,
DES TRAVAUX
NOVATEURS ET MULTI-
DISCIPLINAIRES
DANS DES DOMAINES
TOUCHANT AU
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL. DEPUIS SA
CRÉATION, L'UNRISD
A FAIT ŒUVRE
DE PIONNIER SUR DES
SUJETS TRÈS DIVERS,
DÉFRICHANT SOUVENT
DE NOUVEAUX CHAMPS
DE RECHERCHE.
L'ÉVENTAIL EST TRÈS
LARGE. IL A
NOTAMMENT À SON
ACTIF DES TRAVAUX
NOVATEURS SUR LES
INDICATEURS SOCIAUX
DANS LES ANNÉES 60,
LA RÉFORME AGRAIRE
DANS LES ANNÉES 70,

ET L'AJUSTEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL DANS LES
ANNÉES 80 ET 90.
L'ÉTUDE DES SYSTÈMES
DÉMOCRATIQUES DANS
LES SOCIÉTÉS DIVISÉES
SUR LE PLAN ETHNIQUE
ET L'OBSERVATION,
SUR LE TERRAIN,
DES INCIDENCES DES
TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION
SONT PARMI LES
NOMBREUX DOMAINES
OÙ L'UNRISD EFFECTUE
ACTUELLEMENT
UN TRAVAIL DE
PIONNIER EN METTANT
EN RAPPORT DES
CHERCHEURS DE
DIVERS PAYS.»

FRANCES STEWART,
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE
DU DÉVELOPPEMENT,
UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE,
ROYAUME-UNI

PARTICIPATION ET MOUVEMENT SOCIAUX

Tout au long des années 60 et 70, les Nations Unies, dans diverses déclarations et résolutions, et bon nombre d'experts se sont prononcés en faveur de la participation populaire, dans laquelle ils voyaient un outil important et un des buts majeurs d'une autre stratégie de développement, dont l'assise serait populaire. Le plus souvent, cependant, la participation a été définie au sens étroit et a été appliquée comme telle. Elle consistait à mobiliser la population pour l'amener à exécuter des projets de développement ou à se faire représenter dans des organes gouvernementaux décentralisés et des organisations apparentées. Pour sa part, l'UNRISD a donné à la participation un sens plus large et choisi d'entendre par là «des efforts organisés de personnes jusque-là exclues pour avoir plus de prise sur les ressources et les organes de contrôle», ce qui supposait un engagement volontaire, conscient et actif de la population aux processus décisionnels. La question de la participation tournait essentiellement autour de la distribution des pouvoirs et des ressources en faveur des défavorisés et des sans-pouvoir. L'UNRISD a plaidé pour que les politiques de développement se mesurent essentiellement à l'amélioration de la participation populaire et des moyens d'existence (Pearse et Stiefel 1979).

Ceux qui sont d'avis que la croissance économique et la modernisation ont automatiquement pour effet de redistribuer les ressources dans le sens d'une plus grande équité et d'étendre la prospérité n'ont pas toujours accepté cette définition assez large de la participation, ce qui est aisément compréhensible. Mais nombre d'universitaires, de planificateurs du développement et d'ONG l'ont jugée utile.

La question de la participation a tenu une place centrale dans les recherches menées par l'UNRISD dans les années 60 sur les méthodes et problèmes du développement social et la planification au niveau local. Une enquête a été réalisée auprès de 400 personnes affectées à des projets nationaux et internationaux dans 13 pays, pour mieux comprendre les divers facteurs dont dépendent les résultats des projets de développement. Elle a montré que la motivation et la participation de la population locale étaient la clé du succès (Hyman et al. 1967).

Dans les années 70, l'Institut a lancé un vaste programme sur la participation populaire, qui a permis d'étudier les formes et résultats de la participation dans divers contextes géographiques, sociaux et institutionnels, en particulier en Amérique latine et en Asie. S'agissant des populations rurales, l'enquête a porté sur les luttes pour la terre, les moyens d'existence et l'amélioration des techniques de production. En Chine, au Mexique, au Nicaragua et au Pérou, les études se

sont intéressées aux tentatives de l'Etat d'organiser les paysans dans le cadre de la politique nationale (Rello 1986; Stiefel et Wertheim 1983). En Bolivie et en Colombie, les recherches ont consisté à analyser la participation paysanne aux grands mouvements nationaux (Zamosc 1987; Calderón et Dandler 1986), tandis qu'en Inde et en Thaïlande, elles se sont orientées sur la participation au niveau local (Turton 1987).

Dans les villes du Brésil, du Chili, de la Guyane et du Pérou, les chercheurs ont étudié les luttes menées par les travailleurs et les syndicats pour obtenir une amélioration des salaires, de la protection sociale et des conditions de travail, l'autonomie de leurs organisations et le respect des droits de l'homme. A Buenos Aires, Caracas, Santiago et Sao Paulo, ils ont observé les efforts déployés par les pauvres pour rendre leurs quartiers plus vivables et prendre en main les institutions locales (Barrera et al. 1986; Barrera et Falabella 1990; Kowarick 1988). Ils se sont intéressés à l'action entreprise par des groupes autochtones d'Amérique latine pour défendre leur identité et leurs traditions, ainsi qu'au rôle des femmes (voir chapitre 6) dans les mouvements populaires en Inde, en Thaïlande et en Amérique latine (Omvedt 1986; Rivera Cusicanqui 1986).

Ces recherches laissent à penser que les associations populaires et mouvements sociaux peuvent influencer sur les résultats du développement mais que cette influence dépend de leur capacité à

s'organiser et à conclure des alliances efficaces et durables, du sens de la responsabilité de leurs dirigeants et de l'éducation disponible en leur sein. Elles montrent cependant qu'il faut se garder de généraliser sur les ingrédients d'une participation efficace, révélant au contraire l'imprévisibilité des résultats dans des contextes donnés. Une conclusion demeure d'actualité: organisations populaires et mouvements sociaux doivent se défier des tensions internes et de l'abus de pouvoir, au même titre que des tentatives de récupération ou des menaces émanant du gouvernement et d'intérêts privés (Stiefel et Wolfe 1994).

Le projet relatif à la participation donnait autant de place à «l'action» qu'à la «recherche». Les chercheurs qui y ont été associés étaient aussi des militants et se sont servis des méthodes à la fois participatives et traditionnelles des sciences sociales pour les rattacher au «travail de base». Celui-ci a consisté à utiliser les recherches menées au niveau local pour fournir des informations stratégiques aux groupes et aux mouvements qui luttaient pour leur émancipation ou leurs moyens d'existence et à les associer à des dialogues destinés à faire naître une prise de conscience et à déboucher sur une plus grande autonomie. Une grande partie de ces informations et échanges de vue a été diffusée dans la série *Dialogue about Participation* (UNRISD 1981, 1982, 1983a, 1983b).

L'action de la base aujourd'hui

Si la récente vague de démocratisation a ouvert de nouveaux espaces institutionnels et politiques à l'action collective, les groupes exclus ont toujours une peine extrême à défendre leurs moyens d'existence et à infléchir l'élaboration des politiques. Certaines de ces difficultés particulières ont été dévoilées par les travaux de l'UNRISD sur la direction des affaires urbaines et la réforme agraire.

Dans les années 90, l'Institut a réalisé une série d'études sur l'action bénévole et la collaboration de la base avec les autorités locales. Huit villes ont été retenues: Chicago, Saint Louis-Est, Ho Chi Minh-Ville, Jinja, Lima, Mumbai, Sao Paulo et Soweto-Johannesburg. Les études de cas ont mis en évidence nombre d'effets positifs pour les personnes et les organisations participantes et ont permis de tirer plusieurs enseignements utiles. Las des antagonismes avec les institutions publiques, de nombreux groupes et organisations souhaitaient que soient mis en place, à tous les niveaux de l'Etat, des structures et des services qui soient responsables, compétents et tenus de justifier leur action. En pratique, cependant, la collaboration s'est révélée plutôt fragile et éphémère et ses effets sur les processus politiques, très limités (voir encadré 5.1). Ce demi-échec était imputable en grande partie au fait que les autorités n'avaient pas la volonté ou les moyens de mettre la collaboration en pratique et/ou de remplir leur part du

contrat, mais aussi à leur tendance à instrumentaliser la collaboration à des fins opportunistes. Le manque de connaissances techniques de certaines organisations communautaires ou la faiblesse de leur gestion a également gêné les collaborations étudiées.

Les travaux de l'UNRISD sur la réforme agraire et les mouvements sociaux, réalisés vers la fin des années 90, ont montré, eux aussi, que la mobilisation sociale se produisait à une échelle très réduite. De plus, rares sont les forces extérieures sur lesquelles les paysans peuvent compter pour soutenir durablement leurs revendications. Les organisations de la société civile n'ont guère les moyens d'influencer les puissants propriétaires terriens, les grands investisseurs agricoles ou la politique de l'Etat en matière de réforme agraire. En même temps, les politiques néolibérales entraînent un profond remaniement du secteur agricole tandis que les investisseurs et les spéculateurs resserrent leur emprise sur les terres productives et autres ressources. Dans les campagnes, les pauvres dépendent de plus en plus des achats de vivres et de biens de consommation d'autant que, dans de nombreux contextes, les liens communautaires se distendent et que s'affaiblit la solidarité à l'intérieur du groupe (Ghimire 2001a).

Le nombre des adhérentes des syndicats ruraux s'est mis à augmenter dans les années 80. Cependant, les droits fonciers des femmes n'ont

Encadré 5.1—Collaboration entre la base et l'autorité locale

A Chicago, une alliance de défense du logement, regroupant notamment des organisations de quartier, a dû abandonner la lutte devant la logique marchande adoptée par les autorités municipales en matière d'urbanisme. Les organisations communautaires ont été forcées d'adapter leurs stratégies de logement aux exigences du marché et leurs liens avec les locataires économiquement faibles se sont relâchés (Ranney et al. 1997).

A Lima, malgré de nombreux obstacles, les autorités locales et les organisations communautaires travaillaient parfois ensemble dans le sens d'un urbanisme inscrit dans la durée. Une heureuse collaboration s'est instaurée en mettant à profit les points forts de la population et de ses organisations. Elle a permis de moduler les stratégies en fonction de la spécificité du contexte local et a montré l'importance d'une conception décentralisée de l'urbanisme et du gouvernement dans cette mégalopole (Joseph 1999).

A Mumbai, une coalition d'ONG, d'organisations communautaires et d'institutions gouvernementales a réussi à mettre un terme à la corruption qui régnait dans le système public de distribution de produits subventionnés (céréales, huiles et combustibles nécessaires à la cuisine). Dans la même ville, ONG et organisations communautaires se sont employées avec les autorités municipales et d'autres institutions à protéger les habitants des taudis, harcelés par les propriétaires, en renforçant leur droit d'occupation. Cependant, dans les deux cas, les acquis se sont peu à peu réduits à néant lorsque les personnalités qui avaient parrainé les

réformes ont été mutées—les fonctionnaires ne se sentant pas responsables de veiller au suivi des décisions prises. (YUVA 1999).

Sao Paulo ayant décidé d'associer le public à l'établissement de son budget, la population a pu étudier les priorités de sa ville en matière de dépenses. Cependant, les organisations communautaires n'ont eu qu'une influence limitée sur les résultats parce que le Parti des travailleurs, qui défendait le projet, était minoritaire au conseil municipal.

En général, les relations de collaboration entre les autorités municipales et les organisations communautaires sont restées limitées et instables. Et rien ne permet de conclure qu'elles ont contribué dans ces villes à une amélioration générale et durable des moyens d'existence des économiquement faibles et des laissés-pour-compte (Westendorff et Eade 2001). Le phénomène de participation—dont témoignent les consultations entre les associations de quartier et les autorités locales, les contributions de la population à la mise en œuvre du projet et l'amélioration du cadre légal et administratif régissant les relations avec les organisations communautaires—est resté très localisé. La collaboration s'est rarement imposée comme une pratique digne d'être généralisée à l'échelle de la ville et de bénéficier du plein appui des autorités locales. Si celles-ci acceptent des collaborations ponctuelles, c'est plutôt à titre symbolique car, lorsque telle collaboration remet sérieusement en cause le statu quo au niveau de la ville ou de la région, ceux qui sont au pouvoir réagissent vigoureusement, résistent en diminuant sa portée et vont même parfois jusqu'à menacer les acquis.

pas constitué une préoccupation prioritaire des mouvements sociaux ruraux. Certains, comme le Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil, ont fini par reconnaître que la négation des droits fonciers des femmes était préjudiciable au progrès de la réforme agraire et du mouvement lui-même. Sous la pression sociale et politique, l'Etat brésilien a adopté des mécanismes pour que les intérêts des femmes soient pris en compte dans sa politique de réforme agraire (Deere 2003).

L'UNRISD s'est aussi penché sur l'un des paradoxes des réformes néolibérales: la tendance à associer la société civile aux projets de développement, à la prestation des services et à la consulter dans l'élaboration des politiques, alors que la société civile est largement hostile à ces réformes et milite contre elles. Ses travaux ont mis en évidence l'hétérogénéité des positions de la société civile et de ses réactions face à la réforme du marché. Les "partisans du marché" sont favorables à l'extension des relations marchandes et à la libéralisation économique. Les «sceptiques» doutent que le jeu du marché suffise à résoudre les problèmes de la pauvreté et des inégalités dans les campagnes mais sont prêts à collaborer avec les institutions de développement en place. Les «adversaires du marché» essaient activement de s'opposer à ces institutions et d'imaginer des solutions radicalement différentes (Ghimire, à paraître).

TIC, réseaux et militantisme

Le développement rapide des technologies de l'information et de la communication (TIC) a des conséquences importantes sur la mobilisation sociale et le militantisme de la base. L'UNRISD a examiné en quoi les TIC modifiaient l'accès à l'information, au savoir et à l'élaboration des politiques, ainsi que les moyens d'existence, la culture et les formes d'organisation politique et sociale. Les TIC peuvent favoriser le développement, l'éveil des populations à leurs droits et une gouvernance démocratique. Elles peuvent aider l'Etat à organiser les services de manière plus performante. Cependant, il ne faudrait pas prendre pour acquis leurs effets vertueux. Les progrès des TIC obéissent à des intérêts spécifiques et il peut en résulter une fracture numérique qui ne ferait que creuser le fossé entre pays développés et pays en développement dans le monde.

Les tentatives faites par des intérêts très divers pour se servir et s'emparer des TIC ont fait l'objet de recherches dans différents projets de l'UNRISD (Hewitt de Alcántara 2001; Ó Siochru et Girard 2002; O'Neill 1999). Pour bien des organisations de la société civile et des mouvements sociaux, les TIC sont devenus des outils de mobilisation irremplaçables, et cela vaut aussi bien dans les campagnes que dans les villes.

Les recherches menées par l'Institut au Sénégal ont montré que les TIC avaient des répercussions

Encadré 5.2—Un réseau des savoirs sur la réforme agraire

Entre 1997 et 1999, l'UNRISD et le FIDA ont travaillé ensemble à la constitution d'un réseau mondial des savoirs sur la réforme agraire, afin de recueillir les connaissances, données d'expériences et idées de projet prometteuses au plan local et de les diffuser d'un pays à l'autre. Les deux organisations ont créé un comité consultatif où sont représentés divers acteurs et institutions préoccupés par la réforme agraire et le rôle des organisations de la société civile dans les initiatives de changement. Le réseau, qui comprenait initialement sept régions du monde en développement, a donné naissance à 23 réseaux nationaux dans des pays où la réforme agraire est un énorme enjeu politique et socio-économique.

Ses cinq activités essentielles consistent à:

- > recenser les cas prometteurs de réforme participative, qu'il s'agisse de réforme agraire ou de réforme de l'occupation des sols;

- > diffuser plus largement les informations utiles et les expériences de la base pour permettre aux pauvres des campagnes de communiquer directement et de s'instruire mutuellement;
- > renforcer les capacités des bénéficiaires des réformes agraires, notamment par la formation;
- > faire de l'action-recherche et des études pour mieux comprendre le pourquoi et le comment de certains processus et initiatives et identifier les problèmes rencontrés; et à
- > favoriser le dialogue—entre les organisations de la base, les ONG, les institutions bilatérales et internationales et les organismes gouvernementaux—sur la manière d'aborder la réforme agraire, les obstacles sur lesquels elle peut buter et les expériences concrètes, et faciliter ainsi l'apprentissage.

Le réseau mondial des savoirs sur la réforme agraire est géré actuellement par la Coalition internationale pour l'accès à la terre, hébergée par le FIDA à Rome.

Source: Ghimire 2001a; www.landcoalition.org

importantes sur la démocratisation et l'intégration sociale. La radio FM a élargi le débat démocratique et les téléphones portables ont contribué à réduire l'incidence de la fraude lors des élections présidentielles de 2000 car les résultats étaient transmis sur-le-champ par les journalistes, répartis dans les bureaux de vote du pays. Les médias indépendants ont connu une expansion rapide. Certains groupes, comme la fraternité Mouride, fait un usage stratégique de l'Internet pour renforcer les liens économiques et sociaux entre leurs membres, géographiquement dispersés. Les TIC ont joué aussi un rôle majeur en améliorant la communication entre les communautés de la diaspora et en resserrant leurs liens avec leur lieu d'origine (Diop 2003).

Dans de nombreux pays, le travail des groupes et des militants ruraux s'en est trouvé facilité car, grâce aux nouveaux moyens de communication, les expériences locales et les problèmes touchant aux droits de l'homme se diffusent rapidement dans le monde. Des organisations paysannes et des ONG, par exemple, ont contribué à alerter l'opinion mondiale à des événements survenus dans les campagnes, tels que les invasions massives de terres et les violences qu'elles ont déclenchées au Brésil, la mobilisation paysanne au Chiapas (Mexique) et les conflits entre les ouvriers agricoles, les propriétaires fonciers et l'industrie agro-alimentaire aux Philippines. Des mouvements de même tendance ont tenté de s'allier au niveau régional et international, parfois avec l'aide d'institutions internationales (voir encadré 5.2).

DÉMOCRATISER L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Pendant les années 90, une vague de démocratisation a déferlé sur la plupart des régions du monde. Les citoyens ont été plus nombreux à demander des comptes à la classe politique et à réclamer plus de transparence et une plus large participation à l'élaboration des politiques. Institutions multilatérales et donateurs bilatéraux croyaient que la démocratisation améliorerait la qualité des politiques et des services publics. L'UNRISD a entrepris des recherches pour en examiner divers aspects, notamment l'exercice de la citoyenneté et l'élaboration des politiques.

Favoriser l'exercice de la citoyenneté

Les idéaux de la citoyenneté sont devenus un point de ralliement pour ceux qui cherchent à tempérer les incertitudes et les bouleversements de la mondialisation. La citoyenneté suppose l'existence d'une communauté politique, un ensemble de droits et d'obligations, une éthique de la solidarité et la participation à la vie publique. La mondialisation et l'ajustement structurel privent bon nombre d'institutions nationales d'une partie de leur autonomie et de leur capacité à répondre aux besoins de la population. Rien n'est venu compenser au niveau mondial, où les institutions

financières et économiques continuent d'échapper au contrôle des citoyens ou des autorités politiques, l'incapacité des gouvernements à protéger les moyens d'existence. De plus, les conditions nécessaires à l'exercice de la citoyenneté sont compromises, même dans certaines démocraties bien établies qui ont procédé à une réforme ambiguë de leur Etat providence.

Dans ses travaux sur la citoyenneté, l'Institut a exploré une question cruciale, posée dans le dernier chapitre de son rapport de 1995, *Etat de désarroi*. Est-il possible de pallier les divisions de plus en plus profondes que creuse la mondialisation par des approches et des institutions nouvelles qui réaffirment les droits civils, politiques et socio-économiques de tous? Une conférence de l'UNRISD consacrée à ce sujet en 1996 a mis en évidence un certain nombre de contraintes et de progrès qui apportent des éléments de réponse (Hewitt de Alcántara et Minujin 2000). La mondialisation ouvre des perspectives nouvelles à la citoyenneté mais présente aussi des risques pour elle. Si de nombreuses personnes dans le monde voient leurs droits économiques et sociaux s'effriter avec l'ajustement et le changement, la généralisation des TIC favorise une prise de conscience des droits et permet aux organisations de la société civile de se constituer en réseaux mondiaux. Dans des domaines tels que les droits liés à la procréation, la protection de l'environnement à long terme, le bien-être des enfants et l'allègement de la dette, des alliances transnationales sont en

train de définir et de défendre de nouveaux droits dans un contexte multilatéral. Il faut absolument soutenir la démocratie comme mode de gouvernement national car les institutions représentatives peuvent mettre un frein au pouvoir des grandes entreprises, des institutions financières internationales, des dirigeants autoritaires et des technocrates. Mais ce soutien ne suffit pas et doit s'accompagner d'efforts visant à créer un environnement international propice à l'exercice de la citoyenneté, ce qui suppose la création d'institutions supranationales, ainsi qu'une réforme des structures de gouvernance du système des Nations Unies et des institutions de Bretton Woods qui aille dans le sens d'une plus large participation populaire, de la transparence et de la démocratisation de la prise de décision. Ce que fait l'Union européenne pour permettre l'exercice d'une citoyenneté sociale dans la région est source d'enseignements (UNRISD 1997).

Les technocrates à la direction des affaires publiques

Pendant que s'opère cette démocratisation, l'intégration financière mondiale rétrécit le champ de manœuvre de la politique économique nationale. Le consensus de Washington a fait de la stabilité des prix le but premier de la politique économique, lequel passe par la discipline budgétaire et la libéralisation des marchés (voir chapitre 2). Cette uniformisation des objectifs économiques

incite les gouvernements à confier l'élaboration des politiques aux technocrates—personnes dotées de compétences techniques dans certains domaines—employés dans les banques centrales, ministères des finances et autres institutions économiques vitales pour le pays. Pourtant, ces organes échappant souvent au contrôle démocratique, la structure des responsabilités, ce pilier de la démocratie, peut être faussée. Dans de nombreux pays, les gouvernements rendent plus de comptes aux institutions multilatérales et aux investisseurs mondiaux qu'aux citoyens et aux institutions représentatives.

En démocratie, le parlement est censé être une tribune où s'expriment les choix des citoyens, où l'on contrôle les politiques gouvernementales et où celles-ci trouvent leur légitimité. Les questions qui sont au cœur de la réforme de la politique économique—la stabilité budgétaire, le remboursement de la dette, la privatisation et la libéralisation—ont des effets divers sur les groupes sociaux, les communautés et les institutions et impliquent donc de délicats choix politiques. Or, rien ne prouve qu'il n'existe qu'une seule façon de régler ces questions ou que les technocrates soient mieux placés que d'autres pour prendre les bonnes décisions. Il est risqué de dépolitiser l'élaboration de la politique économique car les gouvernements ont alors de la peine à obtenir le consensus national et la légitimité sans lesquels ils ne peuvent opérer les choix difficiles qui s'imposent en période de difficultés économiques.

L'UNRISD a voulu savoir comment les gouvernements des pays en développement et des pays en transition géraient la tension entre ceux qui prônaient une technocratisation des affaires publiques et ceux qui réclamaient des institutions représentatives fortes. Ses recherches montrent que les approches choisies par les gouvernements et parlements pour gérer cette tension varient selon les pays, malgré la solidité du pouvoir technocratique. La taille économique, la vulnérabilité à diverses pressions financières, les compétences techniques des parlementaires, le pouvoir dont dispose le législatif et les revendications des citoyens, tous ces facteurs déterminent la mesure dans laquelle les politiques suivies reflètent les choix démocratiques (UNRISD 2000e).

Dans certaines démocraties nouvelles dotées d'un régime présidentiel, le parlement a en face de lui un exécutif investi de larges pouvoirs budgétaires. Les recherches menées par l'UNRISD en Argentine, au Chili et en République de Corée portent à croire que, malgré un régime présidentiel fort, l'exécutif cherche à faire légitimer ses politiques par le parlement. Pourtant, des situations de crise économique risquent d'introduire de nouvelles inconnues dans les relations entre l'exécutif et le législatif (Montecinos à paraître; Corales à paraître; Shin et al. à paraître).

Les régimes parlementaires, qui ne sont pas toujours générateurs de coalitions, ne sont pas forcément plus favorables à une prise de décision

démocratique sur les questions économiques. Ils peuvent être tout aussi inflexibles que les régimes présidentiels si le gouvernement jouit d'une majorité trop confortable au parlement. Les recherches menées en République tchèque et en Hongrie, par exemple, ont mis en évidence des changements fréquents dans les relations entre l'exécutif et le législatif (Ágh et al. à paraître; Mansfeldová à paraître).

Les politiques sont souvent élaborées de manière technocratique dans les pays tributaires de l'aide. Au Bénin et au Malawi, par exemple, les institutions financières multilatérales ont joué un rôle important dans la sélection, le financement et parfois même le recrutement des technocrates destinés aux institutions économiques essentielles. L'asymétrie des relations entre l'exécutif et le législatif est aggravée par le fait que beaucoup de parlementaires n'ont pas de compétences techniques nécessaires ni d'accès aux conseils de spécialistes, ce qui limite leur aptitude à contrôler les politiques gouvernementales (Akindès et Topanou, à paraître).

Les OSC et l'élaboration des politiques internationales

La mondialisation a entraîné des changements institutionnels qui se sont caractérisés notamment par une participation accrue des acteurs internationaux—comme les Nations Unies, les

institutions d'aide bilatérales, les organisations régionales, les institutions financières et commerciales et les sociétés transnationales—à la gouvernance mondiale. Il ne suffit plus de concentrer son attention sur l'élaboration des politiques nationales pour obtenir une meilleure adéquation des objectifs du développement aux revendications des communautés et des citoyens. Le champ dans lequel opèrent les organisations de la société civile (OSC) s'est donc considérablement élargi depuis les années 90, en particulier au niveau international (voir encadré 5.3). Dans ses travaux, l'UNRISD a examiné quelques-uns des moyens par lesquels ces organisations influent sur la prise de décision internationale.

C'est en partie grâce aux OSC que des questions telles que les inégalités entre hommes et femmes, l'environnement, le développement social, la population, l'allègement de la dette, la gestion des villes et la sécurité alimentaire se sont élevées au rang de préoccupations internationales. Les OSC ont également fait progresser le débat sur de nombreux aspects controversés des droits de l'homme, de la violence politique et des conflits, trop délicats pour que des institutions intergouvernementales puissent s'en saisir. L'Organisation des Nations Unies reste une institution intergouvernementale mais, avec la montée en puissance d'acteurs de la société civile, certaines innovations ont été introduites dans les mécanismes de gouvernance: consultations périodiques, création de bureaux de liaison et adoption de dispositions

permettant à des ONG de participer à certains aspects des sommets mondiaux. Aujourd'hui, de nombreuses OSC sont officiellement accréditées auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC); pour pratiquement chacun de ses sommets, l'ONU facilite l'organisation parallèle d'un forum d'ONG, et de nombreuses ONG sont invitées à participer aux réunions d'experts. Cependant, des formalités de procédure et l'incapacité d'influer directement sur les accords officiels ou sur les délibérations d'organes directeurs des Nations Unies comme l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité continuent de faire obstacle à l'implication des OSC dans le système des Nations Unies. De leur côté, les Nations Unies sont largement dépassées par les revendications de la société civile (UNRISD 2001a; Krut 1997).

Les OSC se sont particulièrement attachées à dénoncer les conséquences néfastes du système mondial actuel, économique et financier, en organisant des manifestations internationales et en exploitant les possibilités de communication offertes par l'Internet. De plus en plus, leurs campagnes de sensibilisation fournissent l'occasion de présenter des solutions de rechange aux moyens par lesquels le modèle dominant entend lutter contre les inégalités et la pauvreté. Le Forum social mondial, par exemple, rassemble des milliers d'organisations de la société civile qui débattent des effets pervers de la mondialisation et essaient d'offrir une alternative. Les mouvements sociaux qui militent sur les questions de

l'allègement de la dette, du commerce, de la taxe Tobin, de la lutte contre la corruption, du commerce équitable et de «l'économie solidaire» proposent souvent des mesures concrètes dans le domaine qui les intéresse. Dans ses nouvelles recherches, l'UNRISD cherche à déterminer le potentiel et les limites de ces mouvements.

L'accès des ONG aux institutions mondiales les plus importantes est extrêmement inégal. Plus une institution est puissante, plus elle est réticente à ouvrir ses portes à des OSC, et moins son mandat est «social», plus faibles sont les chances de la voir accepter spontanément la participation. Ainsi les OSC ont eu de la peine à influencer sur le fonctionnement du FMI et de l'Organisation mondiale du commerce (UNRISD 2000c). De plus, il leur est d'autant plus difficile d'agir dans la cohésion qu'elles sont de plus en plus différenciées et que certaines tensions apparaissent entre celles du Nord et celles du Sud.

Renforcer les capacités de l'Etat

L'élaboration des politiques, la démocratisation et un développement équitable nécessitent des Etats performants. Pourtant, bien des Etats ont traversé de graves crises de capacité depuis les années 80. Les recettes n'ont pas suffi à couvrir les dépenses nécessaires; l'emploi et les salaires sont en baisse dans le secteur public et, dans certains pays, le

Encadré 5.3 — Quelques expressions relatives à la société civile

- > *Organisations de la société civile (OSC)*—Ce sont des groupements de personnes et des associations, de structure plus ou moins formelle, qui ne font partie ni du secteur public ni du secteur privé à but lucratif.
- > *Organisations non gouvernementales (ONG)*—Ce sont de grandes OSC professionnalisées, qui visent à faire bénéficier de leurs services non pas leurs propres membres mais la population dans son ensemble. Elles sont la pointe visible de cet iceberg qu'est la société civile. Elles travaillent dans les domaines les plus divers, de l'aide humanitaire à la défense des droits de l'homme en passant par la protection de l'environnement.
- > *Organisations communautaires*—Si les ONG sont la pointe de l'iceberg des OSC, les organisations communautaires en constituent la masse invisible. Les organisations communautaires sont typiquement des associations d'adhérents dont le public—militants et bénéficiaires—réside dans une région géographique bien définie—un quartier, un village, un arrondissement ou une circonscription. On trouve parmi elles des associations de quartier, des clubs de femmes, des associations de parents et d'enseignants, des associations de microcrédit et des organisations d'aide alimentaire aux plus démunis.
- > *Organisations non gouvernementales de sensibilisation.* Elles n'ont généralement pas d'adhérents individuels. Leur personnel est constitué de professionnels ou de collaborateurs détachés par des entités de même sensibilité désireuses d'étendre leur audience par l'action collective. Leurs membres peuvent venir de plusieurs quartiers, arrondissements, régions ou même de plusieurs pays. Elles rendent des services dans des domaines tels que la recherche et la formation, la collecte et la diffusion d'informations et la sensibilisation.
- > *Associations de groupes d'intérêt*—Entrent dans cette catégorie les associations professionnelles, les coopératives de producteurs et de consommateurs et les syndicats. Ces derniers se distinguent principalement des ONG par le fait qu'ils se composent d'adhérents qui versent des cotisations et peuvent amener l'organisation à leur rendre des comptes alors que, généralement, les ONG n'ont officiellement de comptes à rendre qu'à elles-mêmes.

Source: UNRISD 2000e.

recul de l'Etat s'est encore aggravé pour cause de conflit.

Les recherches de l'UNRISD sur les capacités de l'Etat ont porté sur deux séries de questions. La première concerne les effets institutionnels et sociaux des incitations que le secteur public, en se réformant, a empruntées à l'ordre marchand. Les questions étudiées ont été celles de la compression des effectifs, de la privatisation, de la gestion décentralisée, de l'externalisation des services, de la réforme des salaires et de l'emploi et de la décentralisation du gouvernement. Ces réformes visent à créer un marché de l'emploi flexible dans le secteur public et à favoriser une coopération plus étroite entre responsables politiques et citoyens dans la fourniture des services. La seconde s'intéresse à la diversité, à l'inégalité, à la représentation et à la cohésion dans la constitution et la gestion du secteur public. Des travaux sont en cours dans 13 pays en développement et en transition et dans trois démocraties occidentales multiethniques (voir encadré 5.4).

S'agissant de la première série de questions, les recherches ont montré que les pays qui font l'essai d'une gestion décentralisée sont plutôt réticents à céder le contrôle budgétaire à des institutions créées de fraîche date. Cette attitude s'explique en partie par les problèmes de responsabilité financière aux échelons inférieurs de l'administration et en partie par les contrôles sévères des dépenses adoptés lors de la période de l'ajustement. Les

contrats conclus avec obligation de résultats et la sous-traitance des services publics ont aussi abouti à divers problèmes institutionnels, notamment à une extension du clientélisme, à un manque d'autonomie du personnel responsable de la fixation des objectifs, à un mauvais encadrement des nouveaux prestataires de services publics, à une exécution peu scrupuleuse des contrats et à une résistance de la part des employés du secteur public qui craignent de perdre leur emploi et leurs attributions. De manière générale, les recherches insistent sur la nécessité d'être extrêmement prudent avant d'introduire de nouveaux systèmes de gestion du secteur public dans les pays pauvres ou l'administration publique en place n'est pas encore vraiment expérimentée (Larbi 1999; Bangura 2000).

La taille et le coût de la fonction publique centrale ont diminué dans toutes les régions du monde, en particulier en Afrique subsaharienne. Les recherches de l'UNRISD laissent à penser qu'il n'est pas utile de tendre à une taille standard ou à «la bonne taille» pour la fonction publique. La bonne taille de l'Etat dépend de ses fonctions dans un pays donné, ainsi que du contexte économique, social et politique dans lequel il opère. Même si des éléments semblent prouver que des salaires bas tendent à démoraliser le personnel et sont liés à des problèmes de corruption, les pays à faible revenu butent sur deux graves problèmes lorsqu'ils veulent réformer la structure des salaires dans la fonction publique. Même là où les salaires ont été

Encadré 5.4—Structure ethnique, inégalité et gouvernance du secteur public

Les spécialistes des études de développement reconnaissent que, plus que les inégalités entre individus, les inégalités entre groupes risquent de déboucher sur des conflits violents. L'efficacité et la bonne gouvernance—maîtres mots dans la réforme de l'Etat—peuvent être des objectifs difficiles à atteindre si le secteur public est secoué par des conflits, si les élites sont mécontentes des règles qui président à la sélection des candidats aux institutions publiques, ou si elles sont hantées par la crainte, exprimée ou non, de l'exclusion. Ce projet de l'UNRISD amène à examiner les questions de diversité, de représentation et de cohésion dans la constitution et la gestion du secteur public.

Des recherches sont actuellement en cours en Bosnie-Herzégovine, au Botswana, aux Fidji, au Ghana, en Inde, au Kenya, en Lettonie, en Lituanie, en Malaisie, au Nigéria, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Tanzanie et à la Trinité-et-Tobago, ainsi qu'en Belgique, en Espagne et en Suisse. Ces pays ont été répartis en cinq catégories selon leur degré de diversité ou d'homogénéité ethnique.

La recherche s'organise en deux parties. La première consiste à recueillir des données primaires et à analyser les clivages, les inégalités et l'équilibre ethniques dans quatre institutions principales: la fonction publique, le système des partis, le gouvernement et le parlement. La deuxième est axée sur les institutions qui servent à gérer la diversité, l'inégalité et la concurrence. Ces institutions vont des règles électorales aux dispositions prises par la gouvernance pour assurer le partage du pouvoir, en passant par la décentralisation, le fédéralisme et la protection des droits des minorités. Les politiques servant à corriger la disproportion sont également étudiées. Les chercheurs se placent dans une perspective historique pour essayer de répondre aux questions suivantes: Dans quelle mesure les institutions en place parviennent-elles à gérer les clivages et les inégalités? Ces institutions favorisent-elles des résultats majoritaires ou consensuels? Dans le premier cas, les groupes ethniques minoritaires sont-ils forcément exclus? Si les institutions cherchent à favoriser des résultats majoritaires, comportent-elles aussi des garanties qui puissent déboucher sur des résultats consensuels? Quelles solutions de rechange peut-on proposer sur la base des éléments fournis par l'étude des clivages ethniques, des inégalités et du comportement électoral?

Source: www.unrisd.org

augmentés, ils ne permettent pas aux fonctionnaires de subvenir à leurs besoins essentiels et les hausses qui ont été accordées semblent l'avoir été aux dépens d'autres postes budgétaires vitaux (McCourt 2000, Therkildsen 2001).

Les réformes allant dans le sens de la décentralisation ont eu, elles aussi, des résultats ambigus. Deux arguments essentiels militent en faveur d'un gouvernement décentralisé. Le premier met en avant l'efficacité du secteur public: les autorités locales sont plus proches de la population, et donc mieux placées pour répondre à ses préférences; aussi ont-elles plus de chances, lorsque le pouvoir leur est transféré, de lui offrir des services optimaux. Le second argument voit dans la décentralisation un mécanisme de règlement des conflits, en particulier dans les sociétés multiethniques. Si les groupes ethniques sont séparés géographiquement les uns des autres, le fait de leur accorder l'autonomie locale peut atténuer leur rivalité dans la course aux ressources et au pouvoir central. Les études sur la démocratisation accréditent elles aussi l'idée que la décentralisation, qui disperse le pouvoir, peut faire contrepoids à un régime autoritaire.

Ces deux arguments en faveur de la décentralisation, bien qu'ils soient liés, aboutissent parfois à des dynamiques et à des gouvernements locaux différents. Par exemple, si l'objectif de la décentralisation est l'efficacité des services offerts, la taille optimale des autorités locales et leurs limites

géographiques peuvent ne pas correspondre aux frontières politiques retenues. En effet, l'optimalité doit tenir compte tant des économies d'échelle à réaliser pour des services tels que la production d'électricité et l'alimentation en eau que des effets externes d'activités comme la construction de routes et la perception d'impôts. La taille optimale d'un gouvernement local conçu dans cette optique peut être alors plus grande que celle d'un gouvernement créé pour désamorcer un conflit ethnique ou dans une perspective de démocratisation (Smoke 2001).

Les travaux de l'UNRISD sur ces questions montrent combien il est difficile de parvenir à des conclusions générales sur les rapports entre décentralisation, gouvernance, capacité budgétaire et services rendus. Il existe de graves problèmes de données, en particulier dans les pays à faible revenu, et des différences entre gouvernements unitaires et fédéraux dans le transfert de la prise de décision et des pouvoirs de perception d'impôts. Si elle n'est pas convenablement gérée, la décentralisation peut aboutir à une confiscation du gouvernement local par les élites, à des discriminations envers les migrants et les femmes et à un développement inégal lorsque les riches émigrent en direction des juridictions où la fiscalité est moins lourde. Les compétences techniques et professionnelles en matière de gestion peuvent aussi varier considérablement d'un gouvernement, local ou national, à l'autre.

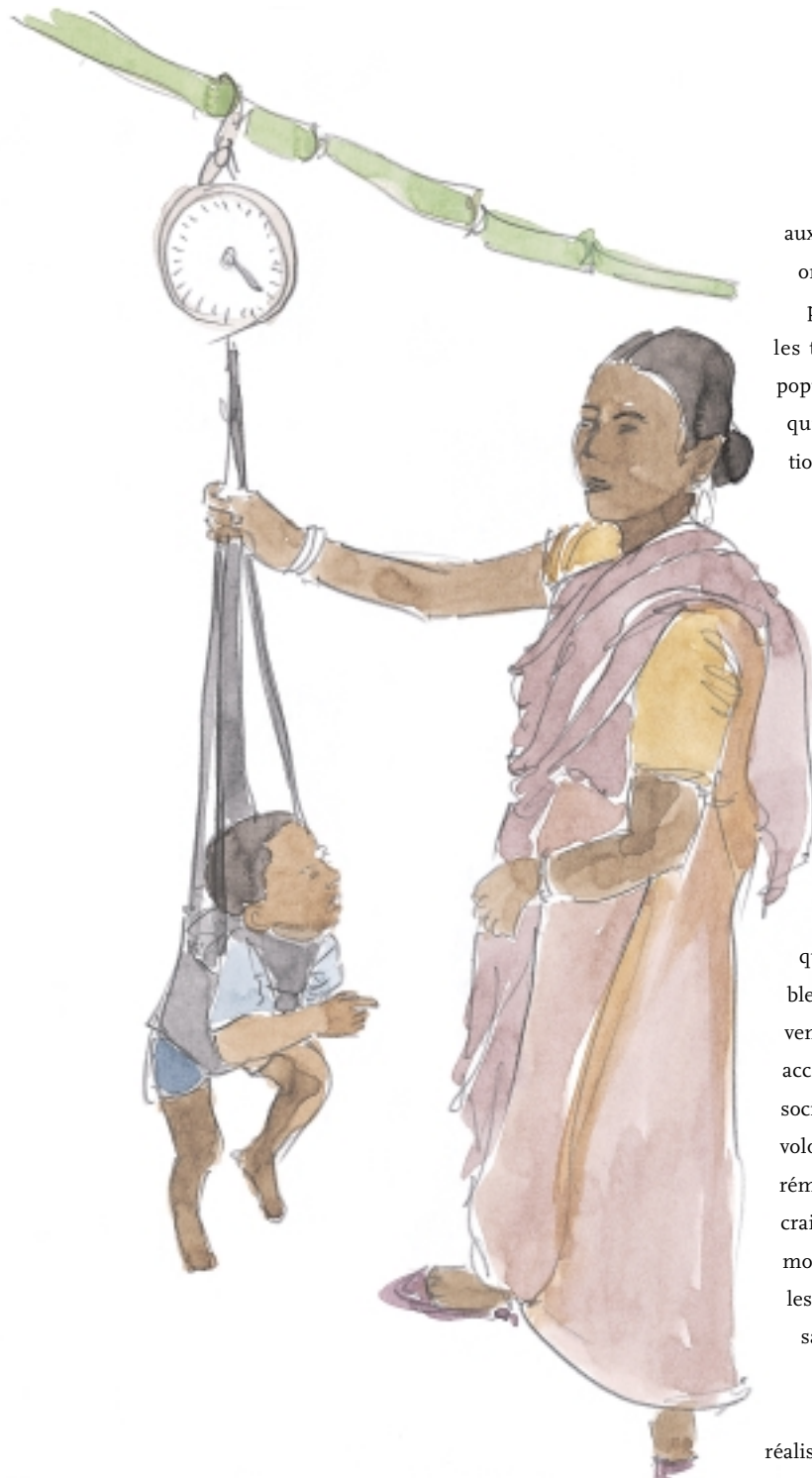
Les ONG prestataires de services

Les organisations non gouvernementales sont devenues des acteurs influents aux niveaux international et national et l'on s'accorde à reconnaître le rôle qu'elles jouent dans le développement. Les milieux internationaux du développement peuvent trouver en elles des partenaires de poids et se décharger sur elles d'une partie des services à rendre. D'ailleurs, aux yeux de beaucoup, la raison d'être des ONG est de fournir des services que l'Etat n'offre pas. Grâce à leur taille, leur flexibilité et leur démarche participative, elles sont considérées par certains comme des prestataires de services plus performants que l'Etat. Dans certains cas, l'Etat a contribué à la popularité des ONG en confiant la fourniture de certains services à des sociétés privées ou à des organisations bénévoles. Dans d'autres, les ONG ont simplement cherché à remplir le vide qu'a laissé l'Etat, naguère important fournisseur de services, lorsque ses capacités ont été sensiblement réduites. Voyant les institutions donatrices leur allouer une plus grande part de leur financement, les ONG se sont considérées comme des agents essentiels du développement, agissant de manière à soutenir le développement de la base ou de la communauté et servant d'intermédiaire entre les donateurs et les populations locales.

Cependant, les types de relations existant entre les institutions donatrices, les gouvernements et

les ONG présentent des variations considérables, de même que le genre et l'ampleur des services fournis par chacune de ces catégories. Dans certains pays comme l'Inde et la plus grande partie de l'Amérique latine, l'Etat est encore le principal prestataire de services sociaux et les ONG jouent un rôle important mais secondaire. Dans de nombreux pays d'Afrique, où la population en est de plus en plus réduite à compter sur ses seuls moyens et où ses dépenses propres ont nettement augmenté, les ONG sont des fournisseurs d'une importance capitale dans certains secteurs. Dans des situations extrêmes—cas complexes d'urgence politique et conflits—comme en Afghanistan, au Burundi, au Rwanda, en Somalie et dans le sud du Soudan—ces organisations, en particulier les ONG internationales, deviennent souvent le principal fournisseur de vivres et de services sociaux, notamment de soins de santé.

A une époque où une grande partie des milieux internationaux du développement saluait les vertus des ONG et passait par elles pour acheminer un volume croissant d'aide, l'UNRISD s'est mis à examiner leur capacité à fournir des services dans les pays en développement et les sociétés en transition, et les effets sociaux de leur action. De toute évidence, nombre de ces organisations ont su toucher des populations et des groupes négligés par les services de l'Etat, et les exemples ne manquent pas d'ONG collaborant avec le gouvernement et des institutions donatrices pour fournir de meilleurs services. Les recherches réalisées



aux Philippines et au Zimbabwe, par exemple, ont mis en évidence non seulement le rôle positif joué par certaines ONG, mais aussi les types de capacités, de relations avec les populations et les modes de prise de décision qui sont favorables au succès des interventions (Severino 1998; Vivian et Maseko 1994).

Comme d'autres travaux de l'UNRISD, ces recherches ont aussi montré que les interventions des ONG présentaient des inconvénients et des contradictions et ont mis en garde contre une idéalisation de leur contribution au développement social et durable (Ghai 1994; Fowler 2000; Utting 2000b). Il arrive que les interventions des ONG ne touchent qu'un nombre limité de bénéficiaires, et soient mal coordonnées, d'une qualité variable et d'une rentabilité discutable (Clayton et al. 2000). Elles reposent souvent sur un personnel mal payé (qui n'a qu'un accès réduit, sinon inexistant, à la protection sociale et à une représentation syndicale) et des volontaires, le plus souvent des femmes, non rémunérés. Les chercheurs expriment aussi la crainte que l'institutionnalisation sélective de mouvements sociaux en ONG qui se disputent les fonds n'ait été à l'origine d'une démobilitation des mouvements sociaux, notamment des mouvements féminins (Foweraker 2000; Schild 2002). Le travail de terrain réalisé au Zimbabwe a révélé que les points forts

de bien des ONG dans le domaine du développement rural se limitaient à des aspects assez spécifiques tels que l'innovation et l'expérimentation à une échelle relativement modeste. Il ne faudrait donc pas surestimer leur rôle dans la diffusion d'approches novatrices du développement. Les donateurs attendent souvent trop des ONG. Si certaines d'entre elles tentent de repousser les limites de leur action, elles en sont souvent empêchées par leur dépendance financière envers les donateurs, ainsi que par les priorités et conceptions des donateurs eux-mêmes.

La capacité des ONG à contribuer à la réalisation des objectifs du développement social par la prestation de services dépend dans une large mesure de la dynamique locale et de la volonté des institutions donatrices et de l'Etat de collaborer avec elles. Les ONG ne peuvent pas se substituer à l'Etat car leur efficacité d'agents du développement dépend souvent d'institutions publiques fortes. Elles sont parfois capables de fournir des services à des populations et à des groupes jusque-là négligés par les services de l'Etat. L'attention qu'elles portent à la participation, à l'innovation, aux besoins locaux et aux relations sociales peut rendre précieux leur apport à la conception et à l'exécution des projets. Mais rien ne prouve que les ONG soient de meilleurs prestataires de services que les organismes publics (voir encadré 5.5) et elles ne devraient en aucun cas être considérées comme un substitut des services universels de base. Pour évaluer l'efficacité

des ONG, il est crucial de tenir compte de leur impact sur des aspects critiques du jeu politique et de la mesure dans laquelle elles favorisent un changement social au bénéfice de la grande majorité des citoyens.

Encadré 5.5— Les ONG sont-elles de bons prestataires de services et jusqu'à quel point?

Les conclusions suivantes sont celles auxquelles ont abouti les recherches de l'UNRISD et d'autres travaux sur l'impact des ONG.

Toucher les plus pauvres—La plupart des projets d'ONG touchent effectivement les pauvres, mais pas nécessairement les plus démunis. Encore aujourd'hui, rares sont les éléments accréditant la thèse que les ONG parviennent mieux que les services d'Etat à toucher les pauvres.

Recul de la pauvreté—Les projets des ONG dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau atténuent la pauvreté dans les communautés qu'elles desservent mais, en général, ne la font pas reculer de manière sensible.

Couverture—Leur champ d'action est limité et leur couverture inégale. De plus, souvent, les ONG ne savent pas très bien coordonner leur action, entre elles et avec l'Etat.

Qualité—Peu d'éléments tendent à prouver que les ONG fournissent des services de meilleure qualité que l'Etat. Ce qui semble importer, c'est surtout de savoir qui des deux a le plus d'argent à disposition.

Compétences techniques—Les ONG obtiennent de meilleurs résultats dans les secteurs et sous-secteurs où elles ont acquis un savoir-faire, comme dans la prestation de services au niveau local. Elles ont une capacité considérable d'innovation, d'expérimentation et peuvent adapter avec beaucoup de souplesse leurs projets aux conditions et aux besoins locaux. Elles réussissent moins bien dans les interventions relativement complexes comme celles du développement rural intégré.

Rapport coût-efficacité—Rien ou presque ne prouve que le rapport coût-efficacité soit meilleur avec les ONG qu'avec l'Etat. Les petits projets peuvent être plus efficaces que les grands, quelle que soit l'institution qui les gère. Une étude comparative réalisée en Inde, par exemple, a montré que les coûts des services de santé étaient sensiblement les mêmes, que ces services soient publics ou rendus par des ONG.

Orientation politique—Les ONG chargées de fournir des services ne sont pas en mesure de tracer le cadre dans lequel elles travailleront: c'est l'une des ombres au tableau. Seul un gouvernement peut établir une politique et des règles claires dans des domaines comme la santé et l'éducation.

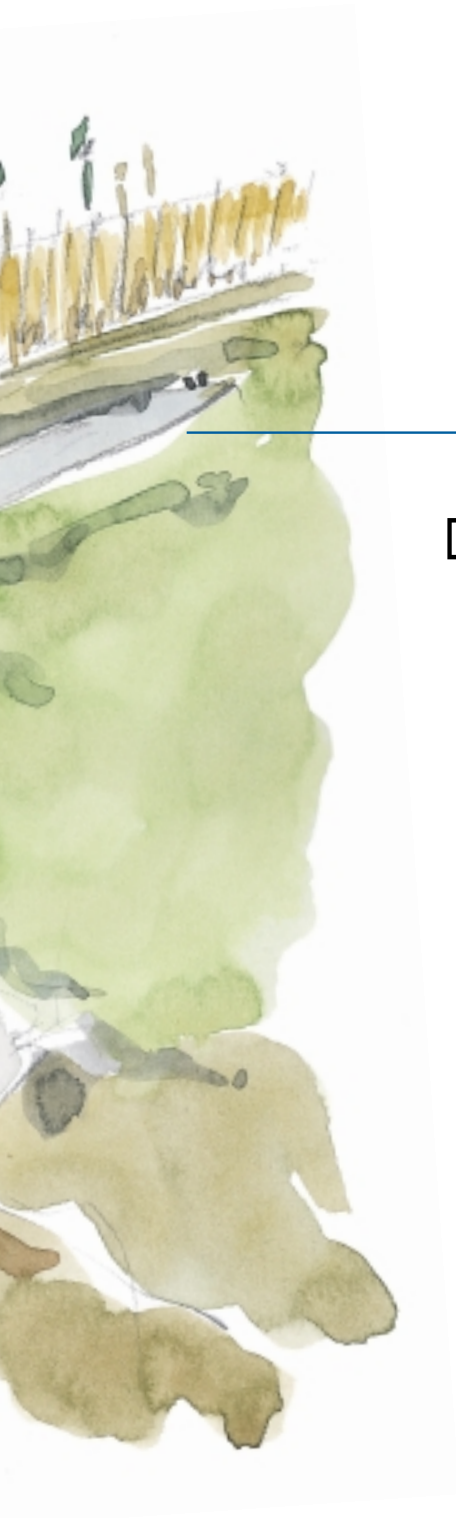
Source: UNRISD 2000e.





GENRE ET DÉVELOPPEMENT

6



INTRODUCTION

Le mouvement féminin international que l'on a vu renaître dans les années 70 marquait l'aboutissement de diverses luttes menées par les femmes dans de nombreux pays, elles-mêmes galvanisées par l'Année internationale de la femme (1975) et les activités de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-85). Il a fallu du temps, cependant, pour que le «genre» devienne une préoccupation prioritaire des milieux internationaux du développement et des institutions donatrices. L'Institut, qui tentait de réunir des fonds pour financer des recherches sur les questions des rapports sociaux entre les sexes, l'a appris à ses dépens, bien que la situation des femmes fût étudiée dans plusieurs projets. Au début des années 90, le «genre» devint un champ d'investigation majeur et les thèmes de la gouvernance et des moyens d'existence furent traités par plusieurs projets.

GENRE ET POLITIQUE

Dans toutes ses recherches, l'UNRISD s'est employé à montrer que les rapports de force et les inégalités entre les sexes sont omniprésents, contestés et inscrits dans les institutions les plus diverses, dans le ménage et le fonctionnement des marchés nationaux et mondiaux, dans les organisations communautaires, les mouvements sociaux et l'administration publique, dans les parlements nationaux et les organisations internationales.

Pendant les années 70 et 80, on a vu se manifester un regain d'intérêt pour l'histoire occultée de militantes dans le monde, qui venait remettre en question l'idée que les femmes n'étaient que des spectateurs passifs de l'histoire. Singulièrement, les femmes étaient absentes de l'historiographie dominante comme elles l'étaient de la littérature sur les mouvements populaires, qui, dans l'ensemble, avait très peu à dire sur le militantisme politique de la grande majorité des femmes, en particulier celles de la base.

Le militantisme des femmes

C'est dans ce contexte que, dans son projet sur la participation populaire (voir chapitre 5), l'UNRISD a entrepris d'étudier la participation des femmes à l'action collective et aux mouvements sociaux dans divers pays d'Amérique latine et d'Asie.

Les études de cas ont porté sur tout un éventail de sujets: la mobilisation des femmes pour dénoncer les violations des droits de l'homme; leur rôle dans les associations de quartier, les organisations d'aide alimentaire aux plus démunis, les clubs de mères et d'autres groupes formés pour obtenir que l'Etat fournisse un certain nombre de services en ville et pour défendre les niveaux de vie; les tentatives faites par des militantes dans des syndicats, des organisations paysannes et des mouvements autochtones pour créer des organes autonomes où les femmes puissent parler des sujets qui les intéressaient spécifiquement et qui étaient systématiquement écartés dans les organisations et les mouvements généraux (Jelin 1990; Omvedt 1986). Si, dans certains cas, les protagonistes elles-mêmes qualifiaient leur action collective de «féministe», contestant ainsi ouvertement la subordination des femmes, dans d'autres, on les encourageait à participer en qualité d'épouse, de ménagère, de mère et l'on faisait appel à elles dans le but déclaré de les voir défendre le niveau de vie de leurs familles et de leurs communautés.

Dans tous les cas, l'action et les objectifs des femmes conjugaient sur un mode nouveau l'établissement du lien entre le «politique» et le «social». En encourageant un débat public sur des questions traditionnellement associées à la sphère privée ou sociale, telles que la tutelle conjugale, les violences au foyer, les droits liés à la procréation et la reproduction sociale qui échappe aux

lois du marché, le militantisme féminin repoussait les limites des questions considérées comme publiques et politiques.

Mais ce militantisme «nouveau», apparemment conforme, en partie, à l'ordre traditionnel entre hommes et femmes, pouvait-il déstabiliser une hiérarchie des sexes profondément ancrée et entamer la subordination des femmes? Selon des témoignages verbaux recueillis par les chercheurs, nombre de femmes impliquées dans l'organisation de soupes populaires ou dans des associations de quartier (activités qui apparaissaient comme le prolongement de leur rôle domestique) voyaient dans cette participation qui leur faisait tant apprendre l'antithèse de leur isolement au foyer. Dans certains cas, le fait de se mobiliser autour d'intérêts concrets semble avoir déclenché chez les femmes un processus de changement qui a remis en question certaines des structures de l'inégalité entre les sexes. Mais ces résultats étaient loin d'être garantis. Ils étaient étroitement liés aux changements des rapports de force et du discours politique qui s'opéraient dans ces luttes collectives. Bien des questions soulevées dans ces premières études ont refait surface, plus de dix ans plus tard, dans le contexte de la restructuration néolibérale du secteur social, lorsque les organisations féminines et les ONG ont été inexorablement amenées à jouer le rôle contesté de fournisseur des services sociaux que l'Etat ne voulait plus ou ne pouvait plus rendre.

Intégration des considérations liées au genre

S'inspirant des luttes populaires menées par les femmes pour changer les organisations où les hommes dominaient, les mouvements féminins nationaux s'intéressaient de près, vers 1985, aux institutions publiques les plus à même de changer la vie des femmes. Les féministes trouvaient dans les activités du système des Nations Unies une raison de plus de vouloir transformer les institutions et les processus publics. Leur revendication de politiques de développement qui répondent aux besoins des femmes

était souvent formulée sous la forme d'un projet d'accès ou d'intégration à diverses institutions chargées d'élaborer et d'exécuter des politiques— c'est ce qu'on a appelé la démarginalisation de la question féminine. La plus importante de ces institutions a été et est toujours l'Etat, bien qu'au cours des 20 dernières années, son rôle ait été sérieusement remis en cause et qu'il ait perdu de sa capacité à gouverner (voir les chapitres 2 et 5).

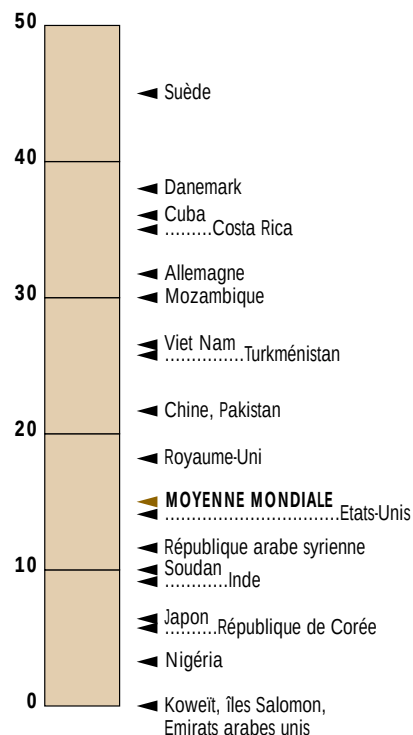
Certaines sections du mouvement féminin ont vu dans la chute de régimes autoritaires l'occasion d'essayer de peser dans la définition et l'application des politiques. Elles l'ont fait notamment en instaurant des «mécanismes» spécialisés de promotion de la femme, qui ont pris la forme de départements, de ministères ou de bureaux de la



condition féminine dans l'administration publique. Une étude comparative de ces mécanismes, entreprise par l'UNRISD dans six pays en 1993-94 dans le cadre du projet Coopération technique et vie des femmes: intégration du «genre» dans la politique de développement, a confirmé que les changements de régime politique jouaient un rôle majeur dans l'institutionnalisation des préoccupations d'égalité entre les sexes dans l'Etat (Goetz 1995). Les mécanismes de promotion de la femme, pourtant, souffraient de diverses carences. Leur manque chronique de personnel et de ressources, leur impact limité, le caractère flou de leur mandat, la méconnaissance des questions d'inégalité entre les sexes par le personnel de l'Etat et son désintérêt pour ces questions, et le fait que l'administration publique ne semblait pas reconnaître comme objectif légitime l'égalité entre les sexes, tous ces facteurs les ont gênés dans leur tâche. La prise des décisions macroéconomiques restait particulièrement récalcitrante aux incursions féministes. Les problèmes rencontrés étaient les mêmes dans les organisations multilatérales étudiées par l'UNRISD (Razavi et Miller 1995b).

Si l'on veut que la défense d'une politique de parité devienne une constante dans l'administration publique, il faut qu'elle s'appuie sur une base politique active hors de l'Etat. Or, il s'est révélé difficile d'établir ou d'exploiter une relation itérative entre les unités féminines dans l'administration publique et les femmes au sein de la société civile. Ayant souvent vu au cours de l'histoire

FIGURE 6.1
LES FEMMES DANS LES
PARLEMENTS NATIONAUX



■ Le pourcentage des sièges détenus par les femmes dans la chambre basse ou l'unique chambre de certains pays, et la moyenne mondiale

Source: UIP 2003.

les organisations féminines récupérées par les partis politiques dominants et l'Etat, et les femmes et parentes de dirigeants nationaux occuper des postes en vue, certaines organisations féminines se méfiaient des mécanismes de promotion de la femme liés à des partis et de l'intégration comme enjeu politique. Cette réticence même à être trop étroitement associé à ces appareils rend difficile une collaboration stratégique (Miller et Razavi 1998).

LES DROITS DES FEMMES ET LA JUSTICE ENTRE LES SEXES

Les stratégies de démarginalisation se sont inscrites dans une démarche plus large, celles des féministes pour démocratiser les institutions politiques en les obligeant à s'expliquer davantage devant les citoyennes. Ces efforts ont coïncidé avec d'autres évolutions survenues dans l'ordre du jour international depuis les années 90, notamment l'importance attachée à la démocratie et à un développement fondé sur les droits. Dans ce climat politique, les mouvements féminins ont trouvé les gouvernements et les parlements plus accessibles à certaines de leurs revendications. De nombreux pays ont appliqué des lois qui reconnaissent aux femmes des droits dans des domaines sensibles tels que le divorce, la garde des enfants, les violences au foyer et la procréation. Pourtant, si l'on a réussi à soulever ces questions controversées et peut-être même à légiférer sur ces sujets, ce succès n'a pas été suivi, pour

«LES IDÉES MAÎTRESSES
DU DÉVELOPPEMENT
CHANGENT AVEC
LE TEMPS. ETANT DONNÉ
LA DIVERSITÉ DU
MONDE ET LA RAPIDITÉ
DU CHANGEMENT,
IL EST NORMAL QU'IL EN
SOIT AINSI. NÉANMOINS,
SI LES EFFORTS DE
DÉVELOPPEMENT SE
DOIVENT DE FAIRE
PROGRESSER LE MONDE,
IL EST NÉCESSAIRE
QU'ILS S'APPUIENT SUR
UNE CONNAISSANCE
DE LA FAÇON DONT
OPÈRENT LES FORCES
DE LA PAUVRETÉ ET DE
L'INÉGALITÉ. OR, DEPUIS
SES PREMIERS TRAVAUX
SUR LA PARTICIPATION
ET LES INDICATEURS
SOCIAUX JUSQU'À SES
ÉTUDES RÉCENTES



SUR LE GENRE, LA GOUVERNANCE ET LA MONDIALISATION, C'EST PRÉCISÉMENT SOUS CET ANGLE QUE L'UNRISD ATTAQUE LES GRANDS PROBLÈMES DU MOMENT. A UNE PÉRIODE OÙ LES IDÉES SUR LA SOLIDARITÉ, L'ENGAGEMENT ET LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS SONT LA CIBLE D'ATTAQUES SOUTENUES, SA VISION DE LA JUSTICE SOCIALE EST PLUS PERTINENTE ET PLUS MOBILISATRICE QUE JAMAIS.»

NAILA KABEER,
CHARGÉE DE RECHERCHE,
POVERTY AND
SOCIAL POLICY TEAM,
INSTITUTE OF
DEVELOPMENT STUDIES,
ROYAUME-UNI

la majorité des femmes, d'une amélioration de la qualité de la vie. Pendant les années 80 et 90, les inégalités de revenu n'ont cessé de se creuser et la pauvreté de gagner du terrain, au moment même où le rôle de l'Etat dans la protection sociale était sérieusement contesté et affaibli.

Dans le cadre de sa contribution à Beijing+5, l'UNRISD a mené une réflexion sur le bilan contrasté des années 90 et sur l'importance donnée aux droits et à la démocratie dans les politiques internationales du développement (Molyneux et Razavi 2002). Les recherches ont porté sur trois séries de questions: les tensions entre les politiques économiques et sociales à l'ère du néolibéralisme et l'exercice par les femmes des droits de la personne; la mesure dans laquelle des Etats et mouvements qui se disent démocratiques ont favorisé la présence des femmes en politique et ont répondu aux préoccupations qu'elles ont exprimées; et les tensions entre la culture (et l'identité) comme enjeux politiques et ceux de l'égalité entre les sexes. Plusieurs conclusions se dégagent de ces travaux.

Premièrement, les recherches ont montré que les politiques néolibérales avaient fait évoluer les politiques publiques dans un sens défavorable aux femmes, étant donné la nature récessive de la politique macro-économique, l'aggravation de l'instabilité économique et la capacité réduite de l'Etat de percevoir des ressources aux fins de la redistribution et de la protection sociale.

Deuxièmement, si les femmes étaient devenues une force politique importante dans de nombreux pays, leur participation politique n'était pas suffisamment institutionnalisée et ancrée dans les mœurs. Là où les femmes de la société civile n'avaient pas été en mesure comme électorat d'obliger l'Etat ou le parti dominant à leur rendre des comptes et où leur entrée en politique avait constitué moins un droit qu'une faveur accordée par des Etats ou des partis peu habitués à appliquer les règles de la démocratie à leur organisation interne, les partisans de la parité n'avaient pas pu proposer des changements profonds. Troisièmement, les droits culturels des minorités (ou de communautés) avaient trouvé d'ardents défenseurs au cours des dernières années et des lois avaient été adoptées pour les faire reconnaître (voir encadré 6.1). Mais il y avait toujours le risque de voir les revendications culturelles s'inscrire dans une conception monolithique de la culture trop attachée au consensus interne. Dans une telle conception, les coutumes sociales sur lesquelles s'appuyait la domination masculine étaient souvent représentées à tort comme des pratiques que «la société» voulait préserver. La meilleure façon d'éviter cet écueil était de laisser s'exprimer d'autres voix, capables de suggérer des interprétations plus nuancées de l'interface et des tensions entre l'égalité culturelle et sexuelle et susceptibles de modifier la conception qu'on avait de l'une et de l'autre (Phillips 2002).

Encadré 6.1—La lutte des femmes autochtones pour la justice au Chiapas, Mexique

Sous les pressions incessantes des mouvements sociaux nationaux et étrangers, le Mexique a modifié sa constitution en 1992 pour reconnaître la composition multiculturelle de la nation. Beaucoup ont vu là une victoire du mouvement indien au Mexique et un pas vers l'instauration de relations nouvelles entre les populations autochtones et l'Etat-nation. Mais cette évolution apparente vers l'acceptation officielle du multiculturalisme n'était pas sans contradiction. Dans certains cas, des lois favorables aux autochtones—qui leur reconnaissaient le droit à leurs propres normes et pratiques—s'étaient déjà exercées aux dépens des groupes faibles et marginalisés dans les communautés autochtones. Par exemple, le droit coutumier mexicain, à quelques exceptions près, ne reconnaît pas les droits des femmes à la terre, et les institutions politiques coutumières interdisent aux femmes et aux minorités religieuses d'exercer des fonctions politiques. Les hommes sont autorisés à «se faire obéir» de leur femme et de leurs enfants en les battant, et les actes de violence contre les femmes peuvent être tolérés, même s'ils entraînent la mort. Comment, dans ces conditions, concilier les revendications et droits culturels et les droits des femmes en tant que personnes?

Les nombreux conflits qui opposent les droits des femmes et le droit coutumier sur les questions de violence au foyer, d'enlèvement de la mariée et de viol n'ont rien d'étonnant.

Les femmes autochtones, en particulier, se trouvent placées devant une double tâche: défendre leurs droits à leur propre culture vis-à-vis de l'Etat mexicain et en même temps remettre en question chez les Indiens des conceptions essentialistes et statiques de la culture et de la tradition qui ont des conséquences néfastes sur la pleine réalisation de leurs droits de femmes.

Au Chiapas, l'Armée de libération nationale zapatiste, communément appelée les zapatistes, a tenté de concilier droits des femmes et droits culturels autochtones. Les zapatistes préconisent des formes de règlement des conflits s'inspirant à la fois du droit national et du droit international. Ils favorisent activement de «nouvelles traditions» laissant une place égale et plus active aux femmes. Les propos que tiennent les femmes autochtones pendant les ateliers et lors d'entretiens, ainsi que les documents de divers congrès et rencontres ayant eu lieu depuis la révolte zapatiste, dépeignent une culture dynamique, en pleine évolution. Une partie importante des femmes autochtones, dirigées par des militants zapatistes, a choisi de se battre sur plusieurs fronts. Elles agissent en groupe de pression pour obtenir que soit inscrit dans la constitution le droit des populations autochtones à l'autonomie et, en même temps, elles luttent pour que leurs points de vue de femmes soient acceptés comme partie intégrante du projet d'autonomie. Elles tentent de réinventer la tradition sur la base d'une culture de l'équité et de la justice.

Source: Hernández Castillo 2002.

LES FEMMES ET LEURS MOYENS D'EXISTENCE

Dans quelle mesure les progrès réalisés au cours des 30 dernières années sur le plan de la participation et des droits et l'émergence des femmes comme force politique visible se sont-ils traduits par une amélioration de leurs conditions d'existence et une plus grande sécurité économique? Divers projets de l'UNRISD se sont intéressés à l'impact des processus et politiques de développement sur les femmes, notamment dans la réforme agraire et le secteur manufacturier axé sur l'exportation. Les rôles et la situation des femmes ont aussi été étudiés dans le cadre d'autres programmes de l'Institut sur les réfugiés et l'environnement, par exemple (voir chapitres 3 et 4).

Les femmes dans un monde agricole en changement

Vers la fin des années 70, des recherches ont été entreprises sur les conséquences des changements socio-économiques sur les femmes. Faute de fonds, elles se sont limitées à l'Afrique occidentale mais le travail de terrain qui a été réalisé au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal a fourni des résultats intéressants. La modernisation de l'agriculture et son entrée dans la sphère

commerciale étaient en train de révolutionner la division du travail entre hommes et femmes, mais rarement dans un sens favorable aux femmes. Les femmes des campagnes se voyaient incitées à travailler davantage dans les fermes familiales, vouées aux cultures de rapport, et à réduire ainsi le temps qu'elles pouvaient consacrer à leurs activités agricoles indépendantes, ce qui entraînait une baisse de productivité des exploitations féminines et réduisait le volume de production qu'elles pouvaient vendre ou utiliser pour leur consommation propre (Savané 1986).

Contrairement à une grande partie de la littérature de l'époque sur les femmes dans le développement, qui ne remettait pas en question les conditions défavorables dans lesquelles les femmes étaient intégrées au processus de développement, cette première étude a été entreprise par l'Institut, en parfaite connaissance des forces économiques déclenchées par les politiques nationales et mondiales. En se donnant pour priorités l'entrée de l'agriculture dans la sphère commerciale et l'intensification de la production des produits de base pour le marché mondial, la politique économique reproduisait et renforçait l'inégalité des relations entre hommes et femmes dans les campagnes africaines.

La dimension sexiste de l'évolution agricole a de nouveau retenu l'attention de l'UNRISD au début des années 90 avec le lancement d'un nouveau projet, Coopération technique et vie des femmes:

intégration du «genre» dans la politique de développement, qui traitait exclusivement des rapports sociaux entre hommes et femmes dans le développement (Razavi et Miller, 1995a). L'un des volets de la recherche consistait à déterminer de quelle façon la restructuration économique du monde agricole se répercutait sur les moyens d'existence des hommes et des femmes, en Asie et en Afrique subsaharienne. Les recherches au Viet Nam se sont intéressées à la façon dont le gouvernement comptait sur les femmes et la diversification de leurs moyens d'existence pour atteindre son double objectif—faire reculer la pauvreté et stimuler la croissance—tandis qu'en Ouganda c'était la pierre angulaire de la stratégie macro-économique du pays, la promotion de cultures d'exportation non traditionnelles, qui était examinée de très près (Kabeer et Van Anh 2000; Kasente et al. 2000).

La libéralisation de l'agriculture, l'un des éléments clés des programmes d'ajustement structurel, avait des significations et des résultats très différents dans ces deux sociétés. Elle présentait divers risques, à la fois d'insécurité alimentaire et d'intensification du travail féminin non rémunéré. Les rapports sociaux entre hommes et femmes étaient d'une importance cruciale pour expliquer le handicap des femmes. La responsabilité de la reproduction sociale reposait essentiellement



sur elles alors que leur condition même de femmes limitait leurs chances et leur accès aux ressources.

L'analyse de la pauvreté, à laquelle s'est livré l'Institut dans une perspective sexospécifique, a fait écho à ces conclusions. Elle a montré que l'identité sexuelle avait une influence déterminante sur l'accès des femmes aux ressources, matérielles et autres, et sur leurs réactions diverses aux chances qui leur étaient offertes et aux obstacles rencontrés. En analysant la pauvreté, il faut non seulement comparer les conditions d'existence des hommes et des femmes mais aussi s'intéresser aux processus d'appauvrissement dont elles résultent parce que c'est au niveau des causes que les rapports entre sexe et pauvreté sont le plus intéressants (Razavi 1999b).

A un moment où l'on accordait une importance accrue à l'accession des femmes aux droits de propriété, au travers de droits à la terre équitables pour elles, parce que l'on y voyait une solution au problème de l'accès inégal des femmes à la terre et un remède à la pauvreté féminine, l'UNRISD a attiré l'attention sur le fait que l'accès des femmes à la terre était conditionné par des forces, des dispositions et une histoire des institutions très différentes selon les pays et qu'il n'était pas toujours utile d'attribuer les difficultés qu'elles rencontraient en agriculture aux empêchements à leur accès à la terre (Razavi 2003). Il ne servait à rien non plus de reprendre

les prescriptions politiques valables pour un pays en développement pour les appliquer à un autre. Le projet Réforme agraire, genre et droits fonciers a révélé, par exemple, que, dans de nombreuses régions de l'Afrique subsaharienne, ce n'est pas le manque d'accès à la terre qui gêne les femmes à la tête de petites exploitations, bien que ce soit le facteur le plus souvent mis en avant. Ce qui semble leur manquer dans beaucoup de ces pays, ce sont les ressources pour travailler la terre, l'appui d'institutions et l'infrastructure qui leur permettaient de commercialiser leurs produits agricoles (Whitehead et Tsikata 2003).

Les recherches effectuées par l'UNRISD en Ouzbékistan ont montré que si les femmes étaient plus nombreuses à réclamer des terres, c'était dans un contexte où les emplois hors de l'agriculture, dans l'enseignement, les services de santé et les industries rurales, secteurs qui employaient naguère un grand nombre de femmes, avaient pratiquement cessé d'exister et où la population rurale se rabattait sur les lopins de terre familiaux et les terres subsidiaires pour assurer sa subsistance. La soif de terres chez les femmes semble donc exprimer à la fois le désir de reproduire les conditions de leur ancien contrat social avec les entreprises collectives (qui leur donnait accès à des lopins de terre subsidiaires) et leur désespoir devant l'absence de perspectives ailleurs (Kandiyoti 2003).

Les recherches menées au Brésil, en Afrique du Sud et en Tanzanie ont révélé que l'intérêt des femmes pour la terre s'était politisé dans les années 90 (Deere 2003; Walker 2003, Tsikata 2003). Mais même si des ouvertures démocratiques ont relancé le débat national sur la réforme agraire et donné davantage la parole à ceux et celles qui défendent les femmes, l'absence de toute action volontariste de la part de l'Etat ne présage rien de bon pour les femmes. En insistant en Afrique du Sud pour que le programme de réforme agraire repose sur la demande, le gouvernement empêche dans une large mesure les femmes rurales d'en bénéficier. On ne voit guère pourquoi, dans un tel contexte, les transferts de pouvoir et la décentralisation, qui sont souvent recommandés comme moyens de démocratiser les institutions régissant l'occupation des sols et de créer des marchés fonciers performants, iraient nécessairement dans le sens d'une plus grande équité entre les sexes et d'un accès plus juste aux ressources. Il faudrait au contraire se méfier alors des configurations du pouvoir au niveau local et des obstacles politiques et institutionnels à une plus grande équité dans l'accès aux ressources, notamment à la terre (Whitehead et Tsikata 2003).

La féminisation du secteur manufacturier axé sur l'exportation

Dans les pays en développement, le secteur manufacturier axé sur l'exportation emploie en majorité des femmes. Cette tendance, qui se confirme depuis 20 ans, prête cependant à controverse. Les ardents partisans du libre-échange font valoir que les femmes des pays en développement étaient auparavant victimes de «distorsions» du marché du travail (autrement dit de réglementations qui protégeaient les travailleurs), qu'elles ont bénéficié de marchés du travail plus «flexibles» et qu'elles seraient bien placées pour sortir «gagnantes» de la mondialisation si seulement les gouvernements des pays en développement voulaient bien libéraliser totalement leur commerce extérieur.

Bon nombre de recherches féministes menées au micro-niveau montrent aussi que le travail rétribué a pour effet d'autonomiser les femmes. Les jeunes femmes travaillant en usine pour l'exportation disent souvent préférer ce travail à d'autres options (comme les tâches domestiques et le travail non rémunéré dans l'exploitation agricole familiale). Le fait de percevoir un salaire a permis à certaines d'entre elles de contester l'emprise parentale et patriarcale sur leur vie. Pourtant, des critiques s'élèvent aussi qui dépeignent une toute autre situation: selon elles, ces ouvrières d'usine, employées dans des «sweatshops», sont

attelées aux chaînes de production mondiales et, avec les enfants qui travaillent, sont victimes de la mondialisation néolibérale. Ces dernières années, l'UNRISD a fait de nombreuses recherches dans ce domaine (Miller et Vivian 2002; Razavi 1999a; Pearson et al. à paraître). Les éléments qui s'en dégagent permettent de brosser un tableau plus nuancé et plus complexe que celui qui est présenté dans ces débats quasi caricaturaux (voir encadré 6.2).

Il ressort de ces conclusions que les réactions des femmes au contrat salarié peuvent être différentes à certains égards de celles des hommes. Il est essentiel de reconnaître le calcul que peuvent faire les femmes entre les inconvénients d'un bas salaire (et de piètres conditions de travail) et l'avantage d'être ainsi moins dépendantes de leur famille et de leur mari et moins subordonnées à eux.

Autre constatation importante: l'augmentation de la part que représentent les femmes dans l'économie mondiale a coïncidé avec une déréglementation des conditions de travail et une perte des droits liés au travail. Cela remet sérieusement en question l'idée que l'activité accrue des femmes sur les marchés mondiaux les met en situation d'exercer leurs droits économiques et de bénéficier de tout ce à quoi une activité lucrative donne droit. Dans des pays aussi divers que le Chili et la Pologne, l'abandon des principes universalistes en matière de prévoyance sociale, ainsi que la

privatisation de la sécurité sociale, ont porté un coup très dur aux droits des femmes. Dans les systèmes où les prestations sont calculées en fonction des contributions au marché du travail, les femmes sont plutôt désavantagées: leurs revenus sont généralement inférieurs à ceux des hommes et leur vie professionnelle plus courte et plus entrecoupée que celle des hommes du fait des soins non rétribués qu'elles ont dû dispenser (et auxquels le marché n'attache aucune valeur). Les droits calculés selon les lois du marché sont donc intrinsèquement biaisés en faveur des hommes.

En appliquant une réglementation sociale démocratique, les Etats peuvent supprimer une partie des risques liés au marché et améliorer la sécurité sociale. Cependant, les réglementations reflètent souvent l'équilibre des forces politiques dans la société. Les régimes d'assurances sociales qui réservent leurs prestations aux travailleurs du secteur structuré n'exercent pas de discrimination directe envers les femmes mais les défavorisent indirectement, révélant ce que l'on a défini comme un «biais sexiste» de la politique sociale. Des réglementations qui valorisent les contributions et les besoins *différents* des femmes servent mieux les intérêts de ces dernières que celles qui ne font pas de différence entre les hommes et les femmes. La mesure dans laquelle les politiques sociales servent les intérêts des femmes tient à des décisions politiques qui dépendent elles-mêmes de la solidité des revendications féminines de justice, ainsi que des cadres analytiques et

Encadré 6.2—L'emploi féminin dans les secteurs d'exportation

On avait tendance à penser, vers le milieu des années 90, que la croissance du commerce international des produits manufacturés était, dans l'ensemble, favorable à l'activité rémunérée des femmes.

Pourtant le tableau n'est pas uniformément positif.

- > Le travail en usine est souvent néfaste à la santé, à cause de l'emploi de substances cancérogènes et du nombre d'heures de travail. Il est généralement répétitif, monotone et la cadence en est rapide de sorte que de jeunes femmes en sortent prématurément usées.
- > Les femmes se retrouvent aux plus bas échelons, tant dans les usines de confection que d'électronique. Elles sont très souvent recrutées comme manœuvres, avec des perspectives de promotion très limitées, et ne reçoivent qu'une formation rudimentaire.

De plus, au macro-niveau, plusieurs tendances récentes remettent en question la viabilité de la stratégie d'exportation.

- > Dans certaines branches du secteur manufacturier dont la production est destinée à l'exportation, les emplois se masculinisent à nouveau à mesure que les modes de production donnent une plus large place aux qualifications et aux capitaux.
- > Les pays qui ont accéléré leur production de biens manufacturés destinés à l'exportation ont vu les termes de l'échange se dégrader entre 1985 et 1995.
- > Comme les biens qui étaient manufacturés dans le pays ont été remplacés par des articles d'importation bon marché, les possibilités d'emploi pour les femmes dans le secteur manufacturier se sont raréfiées.

Source: Miller et Vivian 2002; Pearson et al. 2003

institutionnels dominants dans lesquels se situent le débat public et les choix politiques. Certaines de ces questions font actuellement l'objet de recherches dans le cadre du nouveau projet de l'UNRISD Genre et politique sociale (voir encadré 2.3).

Il ressort clairement des recherches de l'UNRISD sur les dimensions sexospécifiques du développement que, si les femmes participent aujourd'hui plus largement à la vie politique, ces progrès vont de pair avec l'affirmation d'un modèle de développement assujéti aux lois du marché, qui refuse à des catégories entières de femmes la possibilité de prétendre à des droits et d'accéder à une plus grande sécurité économique. La période de la montée du libéralisme a été associée à quelques avancées limitées sur le plan des droits formels des femmes, mais n'a pas offert l'environnement politique propre à permettre la réalisation de ces droits à une large échelle (Molyneux et Razavi 2002). Les recherches ont aussi montré que les lois à elles seules ne suffisent pas à instaurer l'égalité entre les sexes mais qu'il faut aussi une approche multidimensionnelle pour mettre au point les politiques adaptées, sociales et économiques, ainsi que les institutions et processus démocratiques qui permettront aux femmes de s'exprimer et de se faire entendre.





MARCHÉS, ENTREPRISES ET RÉGLEMENTATION



INTRODUCTION

Les marchés et les grandes entreprises sont souvent dépeints soit comme les véhicules du développement et de la modernité, soit comme les causes de l'appauvrissement et des inégalités sociales. En réalité, leurs effets dépendent des contextes institutionnels dans lesquels ils opèrent. Il est évident que les marchés ne peuvent pas être à eux seuls le véhicule d'un développement égal entre les régions, les pays et les catégories sociales. Ce qu'on appelle l'échec du marché, c'est-à-dire son incapacité à bien répartir les ressources du fait d'imperfections et d'effets externes, est un trait commun aux processus de développement. C'est pourquoi les économistes, notamment, ont depuis longtemps reconnu la nécessité d'une redistribution et d'institutions de contrôle.

Les rapports entre le marché et l'Etat se sont profondément modifiés au cours des dernières décennies, dans le contexte de la mondialisation et de l'effondrement du communisme soviétique. La mondialisation a été associée non seulement à une interdépendance économique croissante et à une contraction apparente de l'espace et du temps, mais aussi à une orthodoxie nouvelle relative aux politiques macroéconomiques et aux institutions de la «bonne gouvernance». Dans les années 60 et 70, certains courants de l'analyse et de la planification du développement réfléchissaient aux moyens de contrôler les

sociétés transnationales et de restructurer les échanges commerciaux et les relations d'aide entre le Nord et le Sud, ainsi qu'à la façon dont les gouvernements et la réglementation internationale pouvaient favoriser le développement économique et social. La nouvelle orthodoxie née avec le néolibéralisme des années 80 a mis l'accent, au contraire, sur les effets positifs que la déréglementation, la privatisation, l'orientation sur les exportations et les investissements étrangers directs, avec en tête ceux des sociétés transnationales (STN), pouvaient avoir sur le développement. Dans les années 90, cette perspective a été élargie pour inclure de nouveaux mécanismes institutionnels liés à la responsabilité sociale des entreprises et aux partenariats entre le public et le privé (PPP). La libéralisation économique a non seulement ouvert des débouchés nouveaux et donné de nouveaux droits aux entreprises privées mais a aussi accru les moyens dont disposent sociétés et investisseurs privés pour infléchir la politique gouvernementale: menace d'une fuite de capitaux si le gouvernement venait à s'écarter des politiques néolibérales ou pressions et formes directes de participation aux structures de la gouvernance.

L'intérêt que porte l'Institut aux rôles joués par divers acteurs et institutions dans le développement a débouché sur plusieurs recherches ayant pour objet les questions du marché et la réglementation relative aux entreprises. Dans les années 60 et 70, l'UNRISD a étudié les mécanismes

«LE RÔLE DE L'UNRISD
N'A RIEN PERDU
DE L'IMPORTANCE
QUE JE LUI ATTRIBUAIS
DANS LES ANNÉES 70,
LORSQUE JE SUIS
ENTRÉE EN CONTACT
AVEC LUI PAR LE BIAIS
DE LA SIDA ET
DU DÉBAT SUÉDOIS
SUR LA COOPÉRATION
AU DÉVELOPPEMENT.
AU POSTE QUE J'OCCUPE
ACTUELLEMENT
À TRANSPARENCY
INTERNATIONAL,
JE SUIS HEUREUSE
DE CONSTATER
QUE LES QUESTIONS
D'ÉQUITÉ ET DE

TRANSPARENCE
OCCUPENT TOUJOURS
LA PART DU LION
DANS LE PROGRAMME
DE TRAVAIL DE
L'UNRISD. L'INTÉRÊT
QU'IL PORTE
ACTUELLEMENT
À LA FOIS AUX
SECTEURS PUBLIC ET
PRIVÉ DE LA SOCIÉTÉ
EST EXTRÊMEMENT
ENCOURAGEANT.»

CARIN NORBERG,
DIRECTRICE EXÉCUTIVE,
AMÉRIQUE DU NORD ET
EUROPE OCCIDENTALE,
TRANSPARENCY
INTERNATIONAL

institutionnels collectifs ou publics susceptibles de combattre la propension des marchés à produire un «développement inégal». Plus récemment, il a observé l'évolution des rapports entre le marché et l'Etat et ses conséquences pour le développement social. Deux questions ont été au centre de ses investigations. Premièrement, comment se fait-il que, souvent, les programmes d'ajustement structurel, la réforme de la politique alimentaire et la privatisation des services publics n'aient pas favorisé le développement économique et social? Deuxièmement, les entreprises peuvent-elles jouer un rôle plus pro-actif dans le développement social en prenant spontanément des initiatives pour assumer leur responsabilité sociale et en nouant des partenariats avec le secteur public?

PLANIFICATION ET COOPÉRATIVES

Dans les années 60, l'UNRISD a réalisé des projets de recherche sur la planification du développement et les coopératives rurales. Ces dernières ont fait l'objet de 40 études de cas dans 13 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Ces travaux ont montré les avantages qu'elles présentaient—régulation des marchés et promotion de formes plus équitables de répartition des ressources—mais aussi leurs limites. Pour contribuer vraiment au développement économique et social, les coopératives avaient besoin d'un contexte socio-politique favorable, autrement dit de l'appui des politiques publiques et des structures sociales locales. Souvent, cependant, elles étaient contrôlées par des élites locales qui n'avaient guère de peine à les neutraliser lorsqu'elles contestaient les structures du pouvoir en place (Carroll et al. 1969; Fals Borda 1971; Pugh et al. 1970; Apthorpe 1972; Inayatullah 1972; UNRISD 1976). Les travaux ont aussi révélé des cas dans lesquels la planification, alliée à une solide administration publique, pouvait soutenir le développement. Mais ils ont également mis en évidence la difficulté qu'éprouve la planification du développement en soi à corriger les inégalités lorsque des intérêts puissants s'emploient à les maintenir (Kuklinski 1975, 1977).

L'inégalité du développement a été au cœur de deux autres projets majeurs sur la Révolution verte et la sécurité alimentaire, dans les années 70

et 80 respectivement. Le premier a révélé qu'un meilleur accès aux «semences miracle» pouvait élever les rendements et améliorer les revenus des céréaliers des pays en développement. En pratique, cependant, la nouvelle technologie rendait les producteurs agricoles prisonniers des marchés du crédit, du travail et de la technologie, profitait à certains mais nuisait à d'autres qui étaient exploités, écrasés ou écartés par les marchands, les prêteurs, les banques, l'industrie agro-alimentaire, les propriétaires terriens et les institutions gouvernementales. De plus, les solutions associées aux politiques de la Révolution verte ne contribuaient guère à protéger les producteurs des fluctuations des cours des produits de base et des termes de l'échange (Hewitt de Alcántara 1976; Palmer 1976; Pearse 1980).

Les droits de propriété, bien qu'essentiels au succès des stratégies visant à protéger l'environnement et à promouvoir la sécurité alimentaire et un développement durable, ont été souvent négligés. Les recherches de l'UNRISD ont montré que la réalisation de ces objectifs passait par des politiques et des institutions qui reconnaissaient et défendaient les droits, y compris les droits coutumiers, des parties les moins puissantes, qui prévoyaient pour les grandes sociétés des obligations sociales et environnementales proportionnées à leurs droits et qui empêchaient que l'accès à la terre et à d'autres ressources ainsi qu'à la propriété de ces biens ne soient le siège d'inégalités flagrantes (Barraclough 1991).

Les études sur la Révolution verte et la sécurité alimentaire ont montré que l'Etat avait un rôle crucial à jouer en favorisant une alimentation d'origine paysanne ou «populaire» et en adoptant des stratégies de développement et des réglementations qui modifient la distribution des coûts et des bénéfices pour les rendre favorables aux pauvres des villes et des campagnes. Des changements politiques tels que ceux-là dépendent de l'organisation politique et sociale et de la mobilisation des groupes défavorisés et de leurs alliés (voir chapitre 5).



COMPRENDRE LES MARCHÉS

Comme on l'a vu au chapitre 2, les programmes d'ajustement structurel dans les pays en développement ont souvent manqué leur cible, qui était de stimuler la croissance économique et le développement rural. Pourquoi? En partie parce que leurs défenseurs étaient incapables de comprendre la nature des marchés en général et les idiosyncrasies de marchés locaux et nationaux donnés. Les marchés n'existent pas dans l'abstrait et leur fonctionnement ne suit pas nécessairement la théorie exposée dans les manuels. La façon dont ils répartissent les ressources, leurs effets distributifs et leur impact sur le développement dépendent dans une large mesure des interactions entre les groupes sociaux, ainsi que de la façon dont individus et groupes utilisent les ressources en réponse non seulement aux circonstances économiques, mais aussi aux relations sociales et au contexte culturel. L'histoire et les valeurs, l'équilibre des forces sociales et les relations avec l'économie mondiale qui sont propres à chaque société ont tous des répercussions profondes sur le fonctionnement des marchés (Hewitt de Alcántara 1993).

Cette conception du marché comme construction sociale et politique remet en question certaines des hypothèses et des éléments de base de la théorie et de la pratique néolibérale, notamment l'idée qu'il suffit de laisser jouer l'offre et la demande

pour parvenir à l'allocation optimale des ressources; que l'échec du marché, lorsqu'il se produit, est essentiellement dû au fait que les signaux envoyés au marché par le gouvernement au travers de ses interventions et de sa réglementation en faussent le jeu; que c'est par une juste fixation des prix que l'on améliorera la situation des petits exploitants agricoles; et que les prix, en se modulant les uns par rapport aux autres, entraînent nécessairement un développement social largement partagé.

Pour comprendre les marchés, il faut tenir compte d'un large éventail d'institutions qui définissent les conditions de participation, les objets que l'on est en droit d'échanger et de posséder, le processus d'échange lui-même ainsi que les droits et obligations de chaque participant (Chang 2001). Ces droits et obligations résultent à leur tour de conflits et de négociations politiques, formels ou non.

Les gouvernements jouent de toute évidence un rôle crucial dans la définition des droits et des obligations. Selon le discours néolibéral cependant, ils devraient réduire leurs interventions au minimum sur des sujets tels que les obligations sociales des entreprises ou les contrôles des investissements étrangers directs (IED) et des STN. Certains types de réglementation, qui laissent au gouvernement «le commandement et la conduite des opérations», sont considérés comme plutôt dépassés et leur directivité même est qualifiée

Encadré 7.1— Marchés et stratégies alimentaires

Les recherches de l'UNRISD sur la politique et la sécurité alimentaires ont fait l'objet de plusieurs livres marquants.

The Political Economy of Agrarian Change: An Essay on the Green Revolution—Cet essai étudie l'introduction dans les campagnes d'Asie et d'Amérique latine de variétés de riz et de blé à fort rendement et ses conséquences économiques, sociales et politiques (Griffin 1974).

Seeds of Plenty, Seeds of Want: Social and Economic Implications of the Green Revolution—Cet ouvrage offre un aperçu général des travaux de l'Institut sur la Révolution verte. Les effets de polarisation des nouvelles technologies agricoles et la nécessité de stratégies «partant des paysans eux-mêmes» y sont mis en évidence (Pearse 1980).

An End to Hunger? The Social Origins of Food Strategies analyse les systèmes alimentaires de différents types de

société et leur capacité à donner à tous les groupes sociaux un accès sûr et durable à des quantités suffisantes de vivres et désigne les politiques, institutions et alliances propres à améliorer la sécurité alimentaire (Barraclough 1991).

The Family Rice Bowl: Food and the Domestic Economy in China pénètre dans la problématique de la sécurité alimentaire en Chine au début des années 80 (Croll 1983).

La modernización forzada del trópico: El caso de Tabasco—Proyecto integrado del Golfo est une analyse novatrice, systémique et multidisciplinaire des dimensions économiques, sociales et environnementales du développement dans le sud du Mexique (Tudela 1989).

Real Markets: Social and Political Issues of Food Policy Reform—présente des études de cas d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui illustrent l'énorme variété des marchés «réels» et la façon dont ces variations conditionnent les résultats des réformes de la politique et du marché alimentaires (Hewitt de Alcántara 1993).

péjorativement d'«idéologique». Pourtant, ce point de vue est en contradiction avec la façon dont l'économie, en tant que discipline, a considéré la réglementation ou la régulation au cours de l'histoire—non pas comme l'antithèse de l'efficacité marchande, mais comme un instrument essentiel pour améliorer le fonctionnement des marchés. Même les pères fondateurs du laissez-faire en économie n'étaient pas des partisans de la liberté de marché au sens néolibéral du terme. Adam Smith, par exemple, reconnaissait que la réglementation gouvernementale était importante pour obtenir des marchés une meilleure distribution des ressources rares et pour faciliter la concurrence, ainsi que pour s'attaquer à des problèmes sociaux urgents (Rothschild 1996).

Récemment encore, la théorie néolibérale minimisait le rôle des institutions et de l'organisation sociales dans les résultats économiques et dans l'équilibre des forces entre gagnants et perdants. Les recherches de l'Institut sur les répercussions sociales de l'ajustement structurel dans les pays d'Afrique et d'Amérique latine ont montré les limites de l'hypothèse selon laquelle les individus poursuivent égoïstement leurs intérêts économiques propres. Non seulement les actes économiques sont conditionnés par les institutions et les relations sociales mais ils peuvent aussi évoluer considérablement en période de récession et de crise, quand, par exemple, les valeurs traditionnelles, la famille et d'autres réseaux, la solidarité sociale, la réciprocité, la corruption et la

criminalité peuvent devenir d'importants moyens de survie (Bangura 1994a).

En définitive, les trains de mesures de politiques classiques peuvent avoir des résultats très différents selon les endroits et les sociétés et ne sauraient être déterminés dans l'abstrait. Les mesures prises en faveur d'un groupe peuvent, en pratique, se révéler à l'avantage d'un autre; des incitations visant à susciter une réaction donnée peuvent avoir l'effet inverse et les avantages attendus au niveau local ne jamais se concrétiser (UNRISD 1995). Les recherches de l'Institut ont montré pourquoi les politiques devaient se fonder sur une analyse de sociétés réelles et de marchés réels et s'adapter à des contextes locaux et nationaux concrets (Hewitt de Alcántara 1992, 1993; voir aussi l'encadré 7.1).

L'analyse de la réforme de la politique alimentaire dans les pays en développement a révélé que dans les sociétés agraires où le pouvoir du marché est concentré, il est absurde de parler de liberté de marché, même en l'absence d'intervention gouvernementale. Une infinité de petits producteurs sont obligés de se séparer de la plus grande partie de leur récolte pour payer les propriétaires fonciers et les marchands et rembourser leurs emprunts. Dans les situations de pénurie alimentaire, les céréales iront vraisemblablement, à cause des intérêts commerciaux en jeu, non pas des régions excédentaires aux régions déficitaires mais aux régions où la demande est la plus forte.

De telles circonstances semblent appeler moins un retrait qu'une intervention plus vigoureuse du gouvernement.

Une des mesures classiques prônées dans le cadre de la réforme et de la modernisation de l'agriculture a consisté dans de nombreux pays d'Afrique à supprimer les organes de l'Etat chargés de la commercialisation, le plus souvent au motif qu'ils étaient inefficaces et faussaient les prix. Les résultats des recherches de l'Institut mettent en doute la validité de ce raisonnement et de ces mesures. Si ces systèmes pouvaient être défavorables aux producteurs en les obligeant à vendre leurs produits à prix fixes, le démantèlement des prix et des services de soutien à l'agriculture pouvaient avoir des conséquences désastreuses sur les moyens d'existence des familles d'exploitants.

Ces dernières années, les dimensions institutionnelles de l'économie ont retrouvé en partie la faveur qu'elles avaient naguère. On le voit au langage que tiennent les institutions internationales de développement et de financement, qui ont adopté des termes comme gouvernance, capital social, transparence, partenariat, responsabilité, comptabilité et participation. Des différences importantes subsistent, cependant, dans la manière dont ces termes—et les approches institutionnelles—sont interprétées et appliquées. Une de ces approches, connues sous le nom de Nouvelle économie institutionnelle (NEI), cherche à comprendre en particulier comment les individus

réagissent aux politiques de libéralisation économique et la façon dont les institutions entravent les comportements individuels. La NEI vise à restreindre «l'ingérence» politique dans le fonctionnement «naturel» des marchés ou à établir une «juste» frontière entre l'Etat et le marché.

Certaines recherches ont été critiques envers la NEI, soulignant que les institutions sont importantes non seulement en raison de leur impact sur l'action humaine, mais aussi de leur aptitude à articuler les motivations et les conceptions individuelles du monde (Chang 2001). Cette approche, appelée parfois politique économique «institutionnaliste», a également critiqué la façon dont la NEI a tendance à accepter comme convenu les objectifs basiques néolibéraux de libéralisme et de privatisation. Les institutions sont conçues de manière à réaliser plus facilement leurs objectifs. Au lieu de simplement remettre les institutions sur le droit chemin ou de trouver la juste frontière entre l'Etat et le marché, les recherches de l'UNRISD ont montré que les mécanismes institutionnels étaient l'aboutissement d'un processus politique par lequel individus et groupes négociaient, s'opposaient et parvenaient à des compromis afin de maintenir ou de modifier la structure existante des droits et des obligations.

Des préoccupations telles que celles-ci refont surface dans les travaux qui sont actuellement menés sur la privatisation des services publics. Ces recherches, qui portent sur les soins de santé et

des services d'utilité publique (l'eau, l'électricité et les téléphones) ne s'intéressent pas seulement aux répercussions sociales de la privatisation et du ciblage (voir chapitre 2), mais aussi aux raisons institutionnelles données pour expliquer que la privatisation manque souvent sa cible sur les plans à la fois de l'efficacité et de l'équité. Comme d'autres, les responsables politiques n'ont pas été suffisamment attentifs au rôle nécessaire des institutions extérieures au marché, notamment des organes de contrôle et de redistribution. Ce rôle est particulièrement crucial là où les monopoles d'Etat sont remplacés par des monopoles privés, comme dans le cas de certains services d'utilité publique (Ugaz et Waddams Price 2003). Les soins de santé, dans une perspective de privatisation et commercialisation, ne sont plus un ensemble de services qui améliorent la qualité de la vie mais sont réduits à des échanges atomisés entre individus. Si une telle conception éclaire la façon dont les incitations axées sur le marché peuvent réduire l'inefficacité, elle ignore le rôle crucial de régulation et de redistribution, de réciprocité et de solidarité que jouent les institutions (Mackintosh et Koivusalo 2002).

LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

L'idée que les entreprises elles-mêmes—et les sociétés transnationales en particulier—devraient assumer dans une certaine mesure la responsabilité du développement social et durable et ne pas se contenter de faire ce qu'il est généralement convenu d'attendre d'elles, à savoir offrir des emplois, verser des salaires et créer des recettes fiscales, occupe une place importante dans le discours que l'on entend tenir depuis quelque temps sur les marchés et la réglementation.

Un des buts premiers de la libéralisation économique a été de stimuler les flux d'investissements étrangers directs à destination des pays en développement. Ce processus a fait fortement augmenter le nombre des STN. Comme les plus grandes d'entre elles se sont développées et ont essaimé dans le monde à un rythme spectaculaire, l'idée qu'elles récoltent la plus grande part des bienfaits de la mondialisation et de la libéralisation et que leurs droits et libertés sont démesurés au regard de leurs devoirs et obligations (UNRISD 1995) fait de plus en plus d'adeptes.

Les ONG et la société civile mondiale se faisant plus militantes et concentrant leurs efforts sur les questions de l'environnement, du travail et des droits de l'homme, les activités et le comportement des STN sont maintenant étroitement surveillés

(Murphy et Bendell 1999; O'Neill 1999). Les institutions internationales de développement et les sommets des Nations Unies, ainsi que les partis sociaux-démocrates d'Amérique du Nord et d'Europe se sont joints à elles pour engager le secteur privé à assumer une plus grande part de responsabilité dans le développement social et la protection de l'environnement.

En réponse à ces pressions et exigences, certaines STN, associations professionnelles et groupements d'entreprises envisagent de jouer un rôle nouveau que résument les expressions de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et d'entreprises citoyennes. Ceux et celles qui tiennent ce nouveau discours de la responsabilité sociale reconnaissent que les entreprises modernes doivent être attentives aux intérêts de multiples «parties prenantes», et pas seulement de leurs actionnaires, et ne doivent pas se préoccuper uniquement de leur bilan économique, mais d'un «triple bilan», qui comptabilise également les résultats obtenus sur le plan de l'environnement et de la satisfaction des besoins sociaux. Ils admettent implicitement que les entreprises devraient assumer des responsabilités supplémentaires mais soutiennent que l'autoréglementation et les initiatives volontaires suffisent à elles seules à leur permettre d'améliorer leurs résultats sociaux et environnementaux (voir encadré 7.2).

Dans les années 80 et 90, certaines des plus grandes sociétés et associations d'entreprises

du monde se sont mises à soutenir divers types d'initiatives volontaires de responsabilité sociale: codes de conduite, améliorations apportées aux systèmes de gestion de l'environnement et aux normes de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, diffusion d'informations relatives aux conditions sociales et à l'environnement, investissements sociaux, dans des projets de développement communautaire, par exemple, et activités philanthropiques classiques. Depuis la fin des années 90, l'UNRISD cherche à déterminer dans quelle mesure la responsabilité sociale des entreprises est une réalité et étudie le potentiel et les limites des initiatives volontaires comme mode de promotion du développement social et durable.

Les recherches de l'Institut sur le «greening» des entreprises et la responsabilité sociale de ces dernières a révélé bien des carences de l'autoréglementation. Les plus élémentaires viennent de ce que les sociétés choisissent souvent les initiatives de responsabilité sociale qui leur conviennent le mieux et laissent inappliquées des politiques déclarées. De plus, les entreprises n'ont guère les moyens de mesurer les effets de leurs initiatives, ignorent parfois des aspects cruciaux de leur responsabilité sociale comme les droits des travailleurs. Elles obligent souvent leurs filiales à respecter les obligations contractées, mais pas leurs fournisseurs, et beaucoup négligent la nécessité d'un contrôle indépendant ou d'une vérification du respect des nouvelles normes ou

Encadré 7.2—Expressions et concepts relatifs à la responsabilité des entreprises

Responsabilité sociale des entreprises—désigne le comportement éthique des entreprises envers diverses parties prenantes. L'expression peut être interprétée dans le sens de la conformité à la loi, mais est généralement associée à des initiatives volontaires: codes de conduite, diffusion d'informations relatives aux conditions sociales et à l'environnement, et améliorations apportées à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et aux systèmes de gestion de l'environnement.

Des entreprises comptables—Il faut entendre par là que les entreprises doivent répondre de leurs actes, non seulement de leurs résultats financiers, mais aussi des conséquences de leur activité sur la situation sociale, environnementale et les droits de l'homme. Pour en arriver là, il faut sans doute un arsenal de mécanismes participatifs et légaux qui aille au-delà des initiatives volontaires.

Des entreprises citoyennes—Cette expression résume l'idée que les entreprises doivent adhérer à des valeurs communes ou universelles touchant au développement social et durable et que leurs responsabilités et obligations devraient être proportionnées à leurs droits.

Autoréglementation des entreprises—désigne la capacité des entreprises d'améliorer leurs résultats sociaux et environnementaux par des initiatives volontaires, souvent conçues et réalisées par elles de manière unilatérale. Les partisans de l'autoréglementation des entreprises y voient généralement une solution bien préférable à la réglementation gouvernementale.

Opération «façade verte»—consiste pour une société ou une association d'entreprises à diffuser des informations édulcorées ou inexactes pour présenter au public l'image d'une entité soucieuse d'assumer ses responsabilités environnementales.

Partenariats entre le public et le privé—Ce sont des formes de collaboration entre des entreprises privées à but lucratif et des organisations sans but lucratif ou d'intérêt public, dans lesquelles les partenaires sont censés avoir des buts communs et partager les risques et avantages. En pratique, l'expression recouvre un large éventail de collaborations, notamment des cas dans lesquels des sociétés privées injectent des fonds et des compétences de gestion dans des travaux et des services publics selon un cadre contractuel établi d'un commun accord, ou dans des activités philanthropiques, lorsque les sociétés soutiennent des projets ou des programmes de développement d'organisations multilatérales ou d'ONG.

Source: UNRISD 2001a.

politiques (Jenkins 2001; Utting 2002b). En outre, les initiatives de responsabilité sociale restent limitées à un assez petit nombre de sociétés, souvent des fabricants de grandes marques qui sont dans le collimateur des militants, des consommateurs et des médias.

En Indonésie, la responsabilité sociale des entreprises est essentiellement un produit d'importation venu du Nord (Kemp 2001). Comme dans d'autres pays comme le Pérou, où elle ne trouve pas un solide appui auprès des institutions et organisations nationales et des mouvements sociaux, elle n'a guère de chances de devenir un facteur dynamique de changement. Même au Mexique, où les recherches ont montré l'émergence d'un nouveau complexe d'institutions et d'organisations préoccupées par les conséquences de l'activité des entreprises sur l'environnement, l'autoréglementation n'a pratiquement pas eu d'effet sur le développement durable (Barkin 1999). Les améliorations spécifiques apportées par telle ou telle entreprise pour mieux respecter l'environnement se réduisent à peu de choses, comparées à l'évolution néfaste constatée au macro-niveau, qui se caractérise par le développement d'industries polluantes et la délocalisation des investissements à destination de régions écologiquement fragiles ou dans lesquelles la réglementation et les contrôles sont encore faibles.

Le caractère fragmentaire et décousu des efforts déployés dans le sens de la responsabilité sociale

et la prédominance d'une évolution contraire, liée à la libéralisation et à la concurrence économiques, font naître des situations doubles: de nombreuses sociétés engagées dans des initiatives volontaires se livrent en même temps à des pratiques qui relèveraient davantage de la «déresponsabilisation» ou de l'irresponsabilité (Utting 2000a). C'est ce qu'il advient, par exemple, là où les entreprises font davantage appel au travail temporaire ou à la sous-traitance et allègent ainsi leurs obligations sociales et leurs coûts. Les recherches de l'UNRISD ont relevé ces tendances en Asie orientale, où les entreprises sont traditionnellement très conscientes de leurs responsabilités sociales et soucieuses en particulier d'offrir la sécurité de l'emploi. Les études réalisées sur les conséquences de la libéralisation économique et la mise en place de nouvelles institutions en Asie orientale après la crise financière de la fin des années 90 ont montré le danger qu'il y avait à favoriser la flexibilité du marché du travail là où les filets de sécurité sociale publique étaient plutôt déficients. Les politiques des institutions financières internationales et de certains gouvernements du Nord qui ont encouragé ces réformes institutionnelles ne tiennent pas compte du fait que la protection et la sécurité sociales dans des pays comme la République de Corée et le Japon ont été assurées dans une large mesure par des compagnies privées (Woo-Cummings, à paraître). Le démantèlement du système privé doit aller de pair avec un renforcement des systèmes publics de sécurité sociale. Si des progrès ont été enregistrés



dans ce sens en Asie orientale (voir chapitre 2), ces systèmes profitent plutôt aux travailleurs permanents, dont le nombre diminue sans cesse, qu'à la masse des travailleurs temporaires et à temps partiel qui est en pleine expansion.



CORÉGLEMENTATION ET OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES

Les politiques visant à améliorer les retombées des grandes entreprises sur la société, l'environnement et les droits de l'homme ont sensiblement évolué au cours des dernières décennies.

L'accent mis dans les années 70 sur la surveillance des STN a laissé place dans les années 80 et le début de la décennie suivante à la déréglementation et à l'autoréglementation des entreprises. La dernière moitié des années 90 a vu apparaître diverses formes de coréglementation. Des entreprises, des ONG, des syndicats et des organisations multilatérales et bilatérales participent à des projets spécifiques—initiatives multipartites et partenariats entre le public et le privé—qui consistent à établir des normes sociales et environnementales, à veiller à ce qu'elles soient respectées, à encourager les entreprises à divulguer des informations d'ordre social et environnemental et à se soumettre à des bilans dans ces deux domaines, à certifier les bonnes pratiques et à favoriser le dialogue entre les diverses parties prenantes (Utting 2002b).

Les politiques, programmes et institutions associés à la coréglementation traduisent les conflits, compromis et négociations dont font l'objet la responsabilité sociale des entreprises et la politique de développement. Parmi les éléments nouveaux, signalons le regain d'intérêt dans l'économie

dominante et chez les responsables politiques pour le rôle des institutions; l'expansion ou la montée en puissance des mouvements alter- ou antimondialistes proches des ateliers de misère et la frustration de certaines grandes entreprises devant la prolifération des initiatives volontaires et des normes.

Les initiatives multipartites, qui comprennent les codes de conduite, les systèmes de certification et de divulgation d'informations—tels que SA8000, la Global Reporting Initiative, la campagne Clean Clothes (CCC), l'Ethical Trading Initiative, ISO14001, le Forest Stewardship Council (FSC) et la Fair Labor Association—ont entraîné une certaine harmonisation des normes et conduit à l'adoption de normes et de procédures de contrôle et de diffusion d'informations plus rigoureuses. Pourtant, il ressort des recherches de l'Institut qu'elles ont reproduit plusieurs des problèmes caractéristiques de l'autoréglementation. Ces initiatives ont proliféré. A quelques exceptions notables près, telles que le FSC et la CCC, les acteurs et les préoccupations du Sud ont été peu représentés et les procédures et méthodes de contrôle et de vérification sont souvent restées inefficaces.

La capacité des différents programmes à responsabiliser effectivement les entreprises sur le plan social varie considérablement. Certains adoptent des critères assez lâches pour évaluer le comportement ou les systèmes de gestion des entreprises.

D'autres utilisent des méthodes plus efficaces mais sur un nombre de sociétés plus réduit. Certains systèmes de certification font appel à des cabinets commerciaux de consultants et d'audit, ce qui soulève de sérieux problèmes de qualité et de coût. L'UNRISD s'est demandé dans ses recherches s'il était faisable de généraliser des systèmes de coréglementation qui impliqueraient à la fois la diffusion d'informations, les audits et la certification. La complexité et les coûts d'un contrôle efficace de géants opérant à l'échelle mondiale risquent fort de se révéler dissuasifs. Il faudrait donc d'autres initiatives de coréglementation telles que l'établissement de procédures de dépôt de plaintes qui attirent l'attention sur des pratiques répréhensibles et des abus de pouvoir commis par des entreprises.

L'Institut a été également amené par ses recherches à mettre en doute l'applicabilité de l'approche de la responsabilisation à un moment où nombre de gouvernements et d'entreprises de pays en développement se débattent dans une situation économique proche de la «camisole de force» et qui est manifeste à deux égards. Premièrement, les sociétés qui font partie des chaînes d'approvisionnement des STN se voient souvent pressées à la fois d'élever les normes (ce qui augmente les coûts) et de produire plus vite et à des conditions plus avantageuses pour approvisionner le marché. Deuxièmement, les gouvernements des pays en développement sont exhortés à améliorer les normes relatives au travail et à l'environnement

tout en déréglementant et en réduisant les dépenses et les aides à l'industrie nationale.

Les recherches de l'UNRISD sur les partenariats entre le public et le privé ont surtout porté sur les partenariats entre les Nations Unies et les sociétés transnationales. A un moment où les milieux internationaux du développement saluent le partenariat comme un outil capital pour une bonne gouvernance et le développement, les raisons ne manquent d'appeler à la prudence (Zammit 2003).

Premièrement, le partenariat désigne pratiquement n'importe quelle relation, y compris le parrainage et l'allocation de dons. Et pratiquement tous les partenariats sont assimilés à de la responsabilisation des entreprises, même certaines initiatives visant à encourager les investissements étrangers directs dans les pays pauvres. Deuxièmement, des relations trop étroites avec les STN risquent non seulement de répandre la pratique de l'autocensure dans les institutions des Nations Unies mais aussi d'enlever de leur ordre du jour des recherches très importantes sur l'impact des STN et les rapports entre IED et développement, ainsi que l'analyse de mesures et méthodes de régulation autres que celles qui ont la faveur des STN. Elles risquent aussi d'aviver les tensions avec certains secteurs de la société civile, s'ils jugent que les Nations Unies soutiennent officiellement les STN. Des initiatives telles que le Contrat mondial, qui encourage des entreprises choisies à adhérer à neuf principes relatifs aux

droits de l'homme, aux normes du travail et à la protection de l'environnement peuvent contribuer à sensibiliser les milieux des affaires des pays en développement et des économies en transition aux questions sociales, environnementales et des droits de l'homme. Mais cette initiative peut aussi—ce risque n'est pas exclu—servir davantage à rehausser l'image des STN qu'à s'attaquer aux problèmes de la pauvreté et de l'inégalité, étant donné la réponse minimaliste de beaucoup de sociétés participantes et l'absence de mécanismes permettant de s'assurer que les neuf principes sont bien respectés.

Beaucoup d'initiatives de ce genre, sensibles à la critique, en ont tiré les leçons et donné un tour plus rigoureux aux normes énoncées dans les codes de conduite et aux procédures régissant la divulgation des informations et les contrôles indépendants.

Des points de vue dissidents sur la responsabilité sociale des entreprises et la réglementation de l'activité des STN remettent également en question les idées reçues concernant les initiatives volontaires ou multipartites. La récession économique et les limites de la responsabilité sociale des entreprises semblent déclencher une réaction chez ceux qui considèrent la responsabilisation comme une entrave indue à la liberté de marché et au rôle naturel des entreprises, comme chez ceux qui y voient un diktat imposé par le Nord aux pays en développement. Si ces deux camps s'inquiètent

de tout ce qu'implique aujourd'hui la responsabilisation des entreprises et se rejoignent là-dessus, ils se séparent dans l'analyse qu'ils font des relations entre Etat et marché et de la politique macroéconomique. Si l'un croit que la liberté totale des marchés est vitale pour le développement économique et social, l'autre est plus favorable à une action régulatrice des gouvernements nationaux en réponse aux pressions et aux compromis émanant du processus démocratique lui-même. D'autres enfin, et ce point de vue ne passe pas inaperçu, insistent sur la nécessité d'obliger les entreprises à rendre des comptes, y compris par une réglementation internationale de l'activité des STN (Bendell, 2003b).

La privatisation des services publics, telle qu'elle est envisagée dans la pensée dominante, est aussi sérieusement remise en question. Il faut, insistent certains, savamment doser incitations axées sur le marché et institutions extérieures au marché et trouver la formule la plus propre à produire à la fois l'efficacité et l'équité, et surtout comprendre que ce dosage peut varier considérablement d'une société à une autre. Les recherches actuellement menées par l'Institut examinent la nécessité de réglementations plus sévères pour les services d'utilité publique privatisés et accordent une attention particulière à la participation de la société civile et des organisations de consommateurs aux niveaux national et local.

Cette évolution laisse à penser que la responsabilité sociale des entreprises et la privatisation des services publics continueront sans doute à agiter les esprits et seront le terrain d'affrontements entre des intérêts divers qui tenteront ainsi de

maintenir ou de modifier la structure en place des droits et des obligations des entreprises. Le résultat dépendra dans une large mesure de la façon dont se construira peu à peu l'équilibre des forces sociales.



RÉFÉRENCES CHOISIES

- Ágh, Attila, Gabriella Ilonszki et András Láncki. A paraître. **Economic Policy Making and Parliamentary Accountability in Hungary.** UNRISD, Genève.
- Akhavan, Payam (éd.) avec Robert Howse. 1995. **Yugoslavia, the Former and Future: Reflections by Scholars from the Region.** UNRISD et The Brookings Institution Press, Washington, DC.
- Akindès, Francis. 2001. **Dynamique de la politique sociale en Côte d'Ivoire.** Document de programme sur la politique sociale et le développement No. 8. UNRISD, Genève.
- Akindès, Francis et Victor Topanou. A paraître. **Sociologie du contrôle parlementaire de l'action gouvernementale au Bénin: Une lecture à partir du vote des lois de finance.** UNRISD, Genève.
- Allen, Tim (éd.). 1996. **In Search of Cool Ground: War, Flight and Homecoming in Northeast Africa.** UNRISD et James Currey Ltd., Londres.
- Amalric, F. et T. Banuri (éds.). 1995. **People, the Environment and Responsibility: Case Studies from Rural Pakistan.** UNRISD et le Parthenon Publishing Group, Londres.
- Amin, Samir avec Joseph Vansy. 1994. **L'ethnie à l'assaut des nations: Yougoslavie, Ethiopie.** UNRISD, Third World Forum et les Editions l'Harmattan, Paris.
- Apter, David (éd.). 1997. **The Legitimization of Violence.** UNRISD et Macmillan Press Ltd., Londres.
- Apthorpe, Raymond. 1972. **Rural Cooperatives and Planned Change in Africa: An Analytical Overview.** Institutions rurales et changement planifié, Vol. V. UNRISD, Genève.
- Arnvig, Eva. 1994. «Women, children and returnees.» In Peter Utting (éd.).
- Atkinson, Adrian. 2000. **Promoting Sustainable Human Development in Cities of the South: A Southeast Asian Perspective.** Document spécial Geneva 2000 No.6. UNRISD, Genève.
- Bangura, Yusuf. 2000. **Public Sector Restructuring: The Institutional and Social Effects of Fiscal, Managerial and Capacity Building Reforms.** Document spécial Geneva 2000 No. 3. UNRISD, Genève.
- . 1994a. **Economic Restructuring, Coping Strategies and Social Change: Implications for Institutional Development in Africa.** Document de discussion No. 52. UNRISD, Genève.
- . 1994b. **The Search for Identity: Ethnicity, Religion and Political Violence.** Document spécial No. 6. UNRISD, Genève.
- Barkin, David. 1999. **The Greening of Business in Mexico.** Document de discussion No. 110. UNRISD, Genève.
- Barracrough, Solon L. 2001. **Toward Integrated and Sustainable Development?.** Document de programme sur les préoccupations constantes No. 1. UNRISD, Genève.
- . 1991. **An End to Hunger: The Social Origins of Food Strategies.** UNRISD et Zed Books, Londres.
- Barracrough, Solon L. et Krishna B. Ghimire. 2001. **Agricultural Expansion and Tropical Deforestation: Poverty, International Trade and Land Use.** UNRISD, WWF et Earthscan Publications Ltd., Londres.
- . 1995. **Forests and Livelihoods: The Social Dynamics of Deforestation in Developing Countries.** UNRISD et Macmillan Press Ltd., Londres.
- Barracrough, Solon L., Krishna B. Ghimire et Hans Meliczek. 1997. **Rural Development and the Environment: Towards Ecologically and Socially Sustainable Development in Rural Areas.** PNUE et UNRISD, Genève.
- Barrera, Manuel et Gonzalo Falabella (éds.). 1990. **Sindicatos bajo regimens militares: Argentina, Brasil, Chile.** UNRISD et CES, Santiago.
- Barrera, Manuel, Helia Henríquez et Teresita Selamé. 1986. **Syndicats et Etat dans le Chili contemporain.** CES et UNRISD, Genève.
- Baster, Nancy avec M. Subramanian. 1966. **Aspects de la croissance économique et sociale: Etude statistique pilote.** UNRISD, Genève.
- Bendell, Jem. 2003a. **Waking up to Risk: Corporate Responses to HIV/AIDS in the workplace.** Document de programme sur la

- technologie, entreprise et société No.12. UNRISD, Genève.
- . 2003b. **Barricades and Boardrooms: A Contemporary History of the Corporate Accountability Movement**. Ronéo. UNRISD, Genève.
- Blaikie, Piers et Sally Jeanrenaud. 1996. **Biodiversity and Human Welfare**. Document de discussion No. 72. UNRISD, Genève.
- Boyden, Jo et Sara Gibbs. 1997. **Children of War: Responses to Psycho-Social Distress in Cambodia**. UNRISD, Genève.
- Brachet-Marquez, Viviane et Orlandina de Oliveira. 2002. **Gendering the Debate on the Welfare State in Mexico: Women's Employment and Welfare Entitlements in the Globalized Economy**. Ronéo. UNRISD, Genève.
- Calderón, Fernando et Jorge Dandler (éds.). 1986. **Bolivia: La fuerza histórica del campesinado**. CERES et UNRISD, Genève.
- Carbonnier, Gilles. 1998. **Conflict, Postwar Rebuilding and the Economy: A Critical Review of the Literature**. Document spécial du projet des sociétés déchirées par la guerre No. 2. Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale et UNRISD, Genève.
- Carroll, T., G. Etienne, X. Flores et J. von Muralt. 1969. **A Review of Rural Cooperation in Developing Areas**. Institutions rurales et changement planifié, Vol. I. UNRISD, Genève.
- Chaliand, Gérard. 1992. **Le malheur kurde**. UNRISD et Editions du Seuil, Paris.
- Chang, Ha-Joon. 2001. **Breaking the Mould: An Institutional Political Economy Alternative to the Neoliberal Theory of the Market and the State**. Document de programme sur la politique sociale et le développement No. 6. UNRISD, Genève.
- Chattopadhyay, Boudhyan. 1993. **Food Systems and Climate Variability**. Systèmes alimentaires et l'environnement humain en Inde orientale, Vol. 2. K.P. Bagchi and Company, New Delhi.
- . 1991. **Food Insecurity and the Social Environment**. Systèmes alimentaires et l'environnement humain en Inde orientale, Vol. 1. K.P. Bagchi and Company, New Delhi.
- Christensen, Hanne. 1990. **The Reconstruction of Afghanistan: A Chance for Rural Women**. UNRISD, Genève.
- Clayton, Andrew, Peter Oakley et Jon Taylor. 2000. **Civil Society Organizations and Service Provision**. Document de programme sur la société civile et les mouvements sociaux No. 2. UNRISD, Genève.
- Clayton, Richard R. 1995. **Marijuana in the «Third World»: Appalachia, U.S.A.** Etudes sur l'impact du commerce illégal de stupéfiants, Vol. 5. UNRISD et Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- Collette, Jean-Michel. 2000. **Empirical Inquiries and the Assessment of Social Progress in Western Europe: A Historical Perspective**. Document de programme sur la politique sociale et le développement No. 3. UNRISD, Genève.
- Collins, Joseph et Bill Rau. 2000. **AIDS in the Context of Development**. Document de programme sur la politique sociale et le développement No. 4. UNRISD, Genève.
- Collinson, Sarah. 1998. «Public policies towards immigrant minorities in Western Europe.» In Crawford Young (éd.).
- Corrales, Javier. A paraître. **Technocratic Policy Making and Parliamentary Accountability in Argentina**. UNRISD, Genève.
- Cox, Terry et Bob Mason. 1999. **Social and Economic Transformation in East Central Europe: Institutions, Property Relations and Social Interests**. UNRISD et Edward Elgar, Cheltenham.
- Croll, Elisabeth. 1983. **The Family Rice Bowl: Food and the Domestic Economy in China**. UNRISD, Genève.
- Curtis, Grant. 1998. **Cambodia Reborn? The Transition to Democracy and Development**. UNRISD et the Brookings Institution Press, Washington, DC.
- Deacon, Bob. 2000. **Globalization and Social Policy**. Document spécial Geneva 2000 No. 5. UNRISD, Genève.
- Deas, Malcolm D. 1995. **Dos ensayos especulativos sobre la violencia en Colombia**. UNRISD, Tercer Mundo Editores et FONADE, Bogota.

- Deere, Carmen Diana. 2003. «Women's land rights and rural social movements in the Brazilian agrarian reform.» In Shahra Razavi (éd.).
- De Sierra, Gerónimo (éd.). 1994. **Los pequeños países de América Latina en la hora neoliberal**. UNRISD, UNAM, Universidad Nacional Heredia de Costa Rica et Editorial Nueva Sociedad, Caracas.
- Diegues, Antonio Carlos avec une annexe de Paul Kageyama et Virgilio Viana. 1992. **The Social Dynamics of Deforestation in the Brazilian Amazon: An Overview**. Document de discussion No. 36. UNRISD, Genève.
- Diop, Momar-Coumba (éd.). 2003. **Le Sénégal à l'heure de l'information: Technologies et société**. UNRISD et Karthala, Paris.
- . 2001. **Les politiques sociales en Afrique de l'Ouest: Quels changements depuis le Sommet de Copenhague? Synthèse des études de cas (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal)**. Document de programme sur la politique sociale et le développement No. 5. UNRISD, Genève.
- Dumont, René. 1971. **Notes sur les implications sociales de la «Révolution verte» dans quelques pays d'Afrique**. UNRISD, Genève.
- Du Toit, André. 1993. **Understanding South African Political Violence: A New Problematic?** Document de discussion No. 43. UNRISD, Genève.
- Esping-Andersen, Gøsta. 2000. **Social Indicators and Welfare Monitoring**. Document de programme sur la politique sociale et le développement No. 2. UNRISD, Genève.
- . 1996. **Welfare States in Transition: National Adaptations in Global Economies**, UNRISD et Sage Publications Ltd., Londres.
- . 1994. **After the Golden Age: The Future of the Welfare State in the New Global Order**. Document spécial No. 7. UNRISD, Genève.
- Fals Borda, Orlando. 1971. **Cooperatives and Rural Development in Latin America: An Analytic Report**. Institutions rurales et changement planifié, Vol. III. UNRISD, Genève.
- Foweraker, Joe. 2001. **Grassroots Movements, Political Activism and Social Development in Latin America: A Comparison of Chile and Brazil**. Document de programme sur la société civile et les mouvements sociaux No. 4. UNRISD, Genève.
- Fowler, Alan. 2000. **Civil Society, NGOs and Social Development: Changing the Rules of the Game**. Document spécial Geneva 2000 No. 1. UNRISD, Genève.
- Friedman, John et Haripriya Rangan (éds.). 1993. **In Defense of Livelihood: Comparative Studies on Environmental Action**. UNRISD et Kumarian Press, Bloomfield, Connecticut.
- Gadgil, Madhav et Ramachandra Guha. 1995. **Ecology and Equity: The Use and Abuse of Nature in Contemporary India**. UNRISD et Routledge, Londres.
- García, Rolando. 1985. «**Systèmes alimentaires et société**»: Un défi conceptuel et méthodologique. Série sur les systèmes alimentaires et la société, UNRISD, Genève.
- Geiger, Vance. 1994. «The return of the border Khmer: Repatriation and reintegration of refugees from the Thai-Cambodian border.» In Peter Utting (éd.).
- Ghai, Dharam (éd.). 2000. **Social Development and Public Policy: A Study of Some Successful Experiences**. UNRISD et Macmillan Press Ltd., Londres.
- . (éd.). 1994. **Development and Environment: Sustaining People and Nature**, UNRISD et Blackwell Publishing, Oxford.
- . (éd.). 1991. **The IMF and the South: The Social Impact of Crisis and Adjustment**. UNRISD et Zed Books, Londres.
- Ghai, Dharam et Cynthia Hewitt de Alcántara. 1994. **Globalization and Social Integration: Patterns and Processes**. Document spécial No. 2. UNRISD, Genève.
- Ghimire, Krishna B. (éd.). 2003. **Civil Society and the Market Question: The Dynamics of Rural Development and Popular Mobilization**. Ronéo. UNRISD, Genève.
- . (éd.). 2001a. **Land Reform and Peasant Livelihoods: The Social Dynamics of Rural Poverty and Agrarian Reform in Developing Countries**. UNRISD et ITDG Publishing, Londres.
- . (éd.). 2001b. **The Native Tourist: Mass Tourism within Developing Countries**. UNRISD et Earthscan Publications Ltd., Londres.

- . 1993. **Linkages between Population, Environment and Development: Case Studies from Costa Rica, Pakistan and Uganda**. UNRISD, Genève.
- Ghimire, Krishna B. et Michel P. Pimbert (éds.). 1997. **Social Change and Conservation: Environmental Politics and Impacts of National Parks and Protected Areas**. UNRISD et Earthscan Publications Ltd., Londres.
- Goetz, Anne-Marie. 1995. **The Politics of Integrating Gender to State Development Processes: Trends, Opportunities and Constraints in Bangladesh, Chile, Jamaica, Mali, Morocco and Uganda**. Document spécial Beijing No. 2. UNRISD, Genève.
- Gómez, Sergio. 1992. **La realidad en cifras: Estadísticas sociales**. UNRISD et FLACSO, Santiago.
- Griffin, Keith. 1974. **The Political Economy of Agrarian Change: An Essay on the Green Revolution**. UNRISD, Genève.
- Hamdan, Kamal. 1997. **Le conflit libanais: Communautés religieuses, classes sociales et identité nationale**. UNRISD et Garnet Publishing, Reading.
- Haynes, Jeff. 1995. **Religion, Fundamentalism and Ethnicity: A Global Perspective**, Document de discussion No. 65. UNRISD, Genève.
- HCR. 2002. **Refugees and Others of Concern to UNHCR, 2000 Statistical Overview**. Table I.1. juin. <<http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home?page=statistics>>. Date d'accès 21 juillet 2003.
- Hernández Castillo, R. Aída. 2002. «National law and indigenous customary law: The struggle for justice of indigenous women in Chiapas, Mexico.» In Maxine Molyneux et Shahra Razavi (éds.).
- Hewitt de Alcántara, Cynthia. 2001. **The Development Divide in a Digital Age: An Issues Paper**. Document de programme sur la technologie, entreprise et société No. 4. UNRISD, Genève.
- . (éd.). 1996. **Social Futures, Global Visions**. UNRISD et Blackwell Publishing, Oxford.
- . (éd.). 1993. **Real Markets: Social and Political Issues of Food Policy Reform**. UNRISD et Frank Cass, Londres.
- . (éd.). 1992. **Reestructuración económica y subsistencia rural: El maíz y la crisis de los ochenta**. UNRISD, Centro Tepoztlán et El Colegio de México, Mexico.
- . 1976. **Modernizing Mexican Agriculture: Socioeconomic Implications of Technological Change 1940-1970**. UNRISD, Genève.
- Hewitt de Alcántara, Cynthia et Alberto Minujin (éds.). 2000. **Rights@Glob.Net: Globalisation and Human Rights**. UNRISD et UNICEF-Colombie, Bogota.
- Heyzer, Noeleen. 1996. **Gender, Population and Environment in the Context of Deforestation: A Malaysian Case Study**. UNRISD et APDC, Kuala Lumpur.
- Huber, Evelyne et John D. Stephens. 2000. **The Political Economy of Pension Reform**. Document spécial Geneva 2000 No. 7. UNRISD, Genève.
- Hutchful, Eboe. 2002. **Ghana's Adjustment Experience: The Paradox of Reform**. UNRISD et James Currey Ltd., Londres.
- Hviding, Edvard et Graham B.K. Baines. 1992. **Fisheries Management in the Pacific: Tradition and the Challenges of Development in Marovo, Solomon Islands**. Document de discussion No. 32. UNRISD, Genève.
- Hyman, Herbert H., Gene N. Levine et Charles R. Wright. 1967. **Comment amener le changement social dans des collectivités en voie de développement: Enquête internationale basée sur l'avis d'experts**. UNRISD, Genève.
- Inayatullah. 1972. **Cooperatives and Development in Asia: A Study of Cooperatives in Fourteen Rural Communities of Iran, Pakistan and Ceylon**. Institutions rurales et changement planifié, Vol. VII. UNRISD, Genève.
- Jelin, Elizabeth (éd.). 1990. **Women and Social Change in Latin America**. UNRISD et Zed Books, Londres.
- Jenkins, Rhys. 2001. **Corporate Codes of Conduct: Self-Regulation in a Global Economy**. Document de programme sur la technologie, entreprise et société No. 2. UNRISD, Genève.
- Joseph, Jaime. 1999. **Lima megaciudad: Democracia, desarrollo y descentralización en sectores populares**. UNRISD et Alternativa, Lima.
- Kabeer, Naila et Tran Thi Van Anh. 2000. **«Leaving the Rice Fields, but Not the Countryside»: Gender, Livelihoods Diversification**

- and Pro-Poor Growth in Rural Viet Nam. Document spécial Beijing No. 13. UNRISD, Genève.
- Kandiyoti, Deniz. 2003. «The cry for land: Agrarian reform, gender and land rights in Uzbekistan.» In Shahra Razavi (éd.).
- Kasente, Deborah, Matthew Lockwood, Jessica Vivian et Ann Whitehead. 2000. **Gender and the Expansion of Nontraditional Agricultural Exports in Uganda.** Document spécial Beijing No. 12. UNRISD, Genève.
- Kemp, Melody. 2001. **Corporate Social Responsibility in Indonesia: Quixotic Dream or Confident Expectation?** Document de programme sur la technologie, entreprise et société No. 6. UNRISD, Genève.
- Kowarick, Lúcio (éd.). 1988. **As lutas sociais e a cidade. São Paulo: Passade e presente.** UNRISD, CEDEC et Editora Paz e Terra S/A, São Paulo.
- Krut, Riva. 1997. **Globalization and Civil Society: NGO Influence in International Decision-Making.** Document de discussion No. 83. UNRISD, Genève.
- Kuklinski, Antoni R. (éd.). 1975. **Regional Development and Planning: International Perspectives.** Sijthoff, Leyden.
- . 1977. **Social Issues in Regional Policy and Regional Planning.** Mouton and Company, La Haie.
- Kwon, Huck-ju. 2003. «Advocacy coalitions and the politics of welfare in Korea after the economic crisis.» **Policy and Politics**, Vol. 31, No. 1, janvier, pp. 69–83.
- Lane, Charles R. (éd.). 1998. **Custodians of the Commons: Pastoral Land Tenure in East and West Africa.** UNRISD, IIED et Earthscan Publications Ltd., Londres.
- Larbi, George. 1999. **The New Public Management Approach and Crisis States.** Document de discussion No. 112. UNRISD, Genève.
- Lattes, Alfredo E. et Enrique Oteiza (éds.) avec Jorge Graciarena. 1987. **The Dynamics of Argentine Migration (1955–1984): Democracy and the Return of Expatriates.** CENEP et UNRISD, Genève.
- Lemarchand, René. 1994. **Burundi: Ethnocide as Discourse and Practice,** UNRISD et Cambridge University Press, Cambridge.
- Lloyd-Sherlock, Peter (éd.). A paraître. **Living Longer: Ageing, Development and Social Protection.** UNRISD et Zed Books, Londres.
- Mackintosh, Maureen et Meri Koivusalo. 2002. **Health Care Commercialization: Global and Local Dynamics and Policy Responses.** Proposition de projet. Ronéo. UNRISD, Genève.
- Mansfeldová, Zdenka. A paraître. **Economic Policy Making and Parliamentary Accountability in Czech Republic.** UNRISD, Genève.
- Martínez, Javier et Alvaro Díaz. 1996. **Chile: The Great Transformation.** UNRISD et the Brookings Institution Press, Washington, DC.
- Mathew, N.T. et Wolf Scott. 1980. **Socioeconomic Observation Areas in Kerala.** Service d'observation du développement au niveau local, Vol. I. UNRISD, Genève.
- McCourt, Willy. 2000. **Pay and Employment Reform in Developing and Transition Societies.** Document de programme sur la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme No. 1. UNRISD, Genève.
- McGranahan, Donald V., Eduardo Pizarro et Claude Richard. 1985. **Measurement and Analysis of Socio-Economic Development.** UNRISD, Genève.
- McGranahan, D.V., C. Richard-Proust, N.V. Sovani et M. Subramanian. 1970. **Contenu et mesure du développement socio-économique: Analyse empirique.** UNRISD, Genève.
- McKinley, Terry. 1997. **Cultural Indicators of Development.** Document spécial sur la culture et le développement No. 4. UNESCO et UNRISD, Genève.
- Meagher, Kate et Mohammed-Bello Yunusa. 1996. **Passing the Buck: Structural Adjustment and the Nigerian Urban Informal Sector.** Document de discussion No. 75. UNRISD, Genève.
- Miller, Carol et Shahra Razavi (éds.). 1998. **Missionaries and Mandarins: Feminist Engagement with Development Institutions.** UNRISD et ITDG Publishing, Londres.
- Miller, Carol et Jessica Vivian (éds.). 2002. **Women's Employment in the Textile Manufacturing Sectors of Bangladesh and Morocco.** PNUD et UNRISD, Genève.
- Mkandawire, Thandika. 2001a. **Social Policy in a Development Context: An Issues Paper.**

- Document de programme sur la politique sociale et le développement No. 7, UNRISD, Genève.
- . 2001b. «Thinking about developmental states in Africa.» *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 25, No. 3, mai, pp. 289-314.
- Mkandawire, Thandika et Virginia Rodríguez. 2000. *Globalization and Social Development after Copenhagen: Premises, Promises and Policies*. Document spécial Geneva 2000 No. 10. UNRISD, Genève.
- Mohamad, Maznah. 2002. «The politics of gender, ethnicity, and democratization in Malaysia: Shifting interests and identities.» In Maxine Molyneux et Shahra Razavi (éds.). *Gender Justice, Development and Rights*, UNRISD et Oxford University Press, Oxford.
- Montecinos, Verónica. A paraître. *Economic Policy Making and Parliamentary Accountability in Chile*. UNRISD, Genève.
- Moore, Henrietta. 1994. *Is There a Crisis in the Family?* Document spécial No. 3. UNRISD, Genève.
- Moore, Jonathan. 1996. *The UN and Complex Emergencies: Rehabilitation in Third World Transitions*. Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale et UNRISD, Genève.
- Moss, David. 1993. *Italian Political Violence, 1969-1988: The Making and Unmaking of Meanings*. Document de discussion No. 41. UNRISD, Genève.
- Murphy, David F. et Jem Bendell. 1999. *Partners in Time? Business, NGOs and Sustainable Development*. Document de discussion No. 109. UNRISD, Genève.
- Murshid, K.A.S. 1998. *Food Security in an Asian Transitional Economy: The Cambodian Experience*. Document de travail du CDRI No. 6. UNRISD et CDRI, Phnom Penh.
- Nandy, Ashis, Shikha Trivedy, Shail Mayaram et Achyut Yagnik. 1998. *Creating a Nationality: The Ramjannabhumi Movement and Fear of the Self*. UNRISD et Oxford University Press India, New Delhi.
- Nnoli, Okwudiba. 1995. *Ethnicity and Development in Nigeria*. UNRISD et Avebury, Aldershot.
- Omvedt, Gail. 1986. *Women in Popular Movements: India and Thailand during the Decade for Women*. UNRISD, Genève.
- O'Neill, Kelly. 1999. *Internetworking for Social Change: Keeping the Spotlight on Corporate Responsibility*. Document de discussion No. III. UNRISD, Genève.
- ONUSIDA. 2002. *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/sida 2002*. ONUSIDA, Genève.
- Organisation des Nations Unies. 1963. *Circulaire du Secrétaire général*. ST/SGB/126. Nations Unies, New York. 1er août.
- Ó Siochrú, Seán et Bruce Girard avec Amy Mahan. 2002. *Global Media Governance: A Beginner's Guide*. UNRISD et Rowman and Littlefield, Lanham, Maryland.
- Painter, James. 1994. *Bolivia and Coca: A Study in Dependency*. Etudes sur l'impact du commerce illégal de stupéfiants, Vol. 1. UNRISD et Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- Palmer, Ingrid. 1976. *The New Rice in Asia: Conclusions from Four Country Studies*. UNRISD, Genève.
- Palmer, Ingrid et Ulriche von Buchwald. 1978. *Monitoring Changes in the Conditions of Women: A Critical Review of Possible Approaches*. UNRISD, Genève.
- Pattanaik, Prasanta K. 1997. *Cultural Indicators of Well-Being: Some Conceptual Issues*. Document spécial sur la culture et le développement No. 2. UNESCO et UNRISD, Genève.
- Pearse, Andrew. 1980. *Seeds of Plenty, Seeds of Want: Social and Economic Implications of the Green Revolution*. UNRISD, Genève.
- Pearse, Andrew et Matthias Stiefel. 1979. *Inquiry into Participation: A Research Proposal*. UNRISD, Genève.
- Pearson, Ruth, Shahra Razavi et Caroline Danloy (éds.). A paraître. *Globalization, Export-Oriented Employment and Social Policy: Gendered Connections*. UNRISD et Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Phillips, Anne. 2002. «Multiculturalism, universalism and the claims of democracy.» In Maxine Molyneux et Shahra Razavi (éds.).
- Picard, Elizabeth. 1993. *The Lebanese Shi'a and Political Violence*. Document de discussion No. 42. UNRISD, Genève.

- Pimbert, Michel P. et Jules N. Pretty. 1995. **Parks, People and Professionals: Putting «Participation» into Protected Area Management.** Document de discussion No. 57. IIED, WWF et UNRISD, Genève.
- PNUD. 2002. **Rapport mondial sur le développement humain: Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté.** De Boeck Université, Louvain-la-Neuve.
- Premdas, Ralph. 1995a. **Ethnic Conflict and Development: The Case of Fiji.** UNRISD et Avebury, Aldershot.
- . 1995b. **Ethnic Conflict and Development: The Case of Guyana.** UNRISD et Avebury, Aldershot.
- Pugh, R., S. Rivera, M.T. Findji, C. Fonnseca, A. Barreto, H. Ochoa et J.M. Rojas. 1970. **Estudios de la realidad campesina: Cooperación y cambio. Informes y materiales de campo recogidos en Venezuela, Ecuador y Colombia.** UNRISD, Genève.
- Ranney, David, Patricia Wright et Tingwei Zhang. 1997. **Citizens, Local Government and the Development of Chicago's Near South Side.** Document de discussion No. 90. UNRISD, Genève.
- Razavi, Shahra (éd.). 2003. **Agrarian Change, Gender and Land Rights.** UNRISD et Blackwell Publishing, Oxford.
- . (éd.). 1999a. «Export-oriented employment, poverty and gender: Contested accounts.» **Development and Change**, Vol. 30, No. 3, juillet, édition spéciale, pp. 653-683.
- . 1999b. «Gendered poverty and well-being: Introduction.» **Development and Change**, Vol. 30, No. 3, juillet, édition spéciale, pp. 409-433.
- Razavi, Shahra et Carol Miller. 1995a. **From WID to GAD: Conceptual Shifts in the Women and Development Discourse.** Document spécial Beijing No. 1. PNUD et UNRISD, Genève.
- . 1995b. **Gender Mainstreaming: A Study of Efforts by the UNDP, the World Bank, and the ILO to Institutionalize Gender Issues.** Document spécial Beijing No. 4. PNUD et UNRISD, Genève.
- Redclift, Michael. 1992. «Sustainable development and popular participation: A framework for analysis.» In Dharam Ghai et Jessica M. Vivian (éds.).
- Rello, Fernando. 1986. **Bourgeoisie, Peasants and the State in Mexico: The Agrarian Conflict of 1976.** UNRISD, Genève.
- Renard, Ronald D. 1995. **The Burmese Connection: Illegal Drugs and the Making of the Golden Triangle.** Etudes sur l'impact du commerce illégal de stupéfiants, Vol. 6. UNRISD et Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- Ribot, Jesse C. 2002. **African Decentralization: Local Actors, Powers and Accountability.** Document de programme sur la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme No. 8. UNRISD, Genève.
- Rivera Cusicanqui, Silvia. 1986. «**Oprimidos pero no vencidos**»: Luchas del campesinado aymara y qhechwa de Bolivia, 1900-1980. UNRISD, Genève.
- Rothschild, Emma. 1996. «The debate on economic and social security in the late eighteenth century: Lessons of a road not taken.» In Cynthia Hewitt de Alcántara (éd.).
- Savané, Marie-Angélique (éd.). 1992. **Populations et gouvernements face aux problèmes alimentaires: Regards sur des zones de l'Afrique de l'Ouest.** UNRISD, Genève.
- . (éd.). 1986. **Femmes et développement en Afrique de l'Ouest: Incidences des transformations socio-économiques sur le rôle des femmes,** UNRISD, Genève.
- Schild, Veronica. 2002. «Engendering the new social citizenship in Chile: NGOs and social provisioning under neo-liberalism». In Maxine Molyneux et Shahra Razavi (éds.).
- Scott, Wolf. 2000. **Recent Changes in Social Conditions of Countries in Transition: Eastern Europe, the Baltic States and the Commonwealth of Independent States.** Document de discussion No. 117. UNRISD, Genève.
- Scott, Wolf et N.T. Mathew. 1986. **L'observation des changements au Kerala: les cinq premières années.** Service d'observation du développement au niveau local, Vol. III. UNRISD, Genève.
- . 1983. **Levels of Living and Poverty in Kerala.** Service d'observation du développement au niveau local, Vol. II. UNRISD, Genève.
- Senaratne, Jagath P. 1997. **Political Violence in Sri Lanka, 1977-1990: Riots, Insurrections,**

- Counterinsurgencies, Foreign Intervention. UNRISD et VU University Press, Amsterdam.
- Severino, Howie G. 1998. **Opposition and Resistance to Forest Protection Initiatives in the Philippines: The Role of Local Stakeholders**, Document de discussion No. 92. UNRISD, Genève.
- Shin, Doh Chull, Chan Wook Park et Jong Bin Yoon. À paraître. **Democratization, Economic Policy Making and Parliamentary Accountability in the Republic of Korea**. UNRISD, Genève.
- Sida/UNRISD (éds.). 2002. **One Step Further—Responses to HIV/AIDS**. Etudes du Sida No. 7. Sida, Stockholm.
- Smoke, Paul. 2001. **Fiscal Decentralization in Developing Countries: A Review of Current Concepts and Practice**. Document de programme sur la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme No. 2. UNRISD, Genève.
- Sørensen, Birgitte. 1998. **Women and Post-Conflict Reconstruction: Issues and Sources**. Document spécial du projet des sociétés déchirées par la guerre No. 3. Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale et UNRISD, Genève.
- Stavenhagen, Rodolfo (éd.). 1996. **Ethnic Conflicts and the Nation-State**. UNRISD et Macmillan Press Ltd., Londres.
- Stiefel, Matthias et W.F. Wertheim. 1983. **Production, Equality and Participation in Rural China**. UNRISD et Zed Books, Londres.
- Stiefel, Matthias et Marshall Wolfe. 1994. **A Voice for the Excluded—Popular Participation in Development: Utopia or Necessity?** UNRISD et Zed Books, Londres.
- Therkildsen, Ole. 2001. **Efficiency, Accountability and Implementation: Public Sector Reform in East and Southern Africa**. Document de programme sur la démocratie, la gouvernance et les droits de l'homme No. 3. UNRISD, Genève.
- Thoumi, Francisco E. 1994. **Political Economy and Illegal Drugs in Colombia**. Etudes sur l'impact du commerce illégal de stupéfiants, Vol. 2. UNRISD et Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- Tickner, Vincent. 1996. **Food Security in Cambodia: A Preliminary Assessment**. Document de discussion No. 80. UNRISD, Genève.
- Tishkov, Valery. 1996. **Ethnicity, Nationalism and Conflict in and after the Soviet Union: The Mind Aflame**. UNRISD et l'International Peace Research Institute, Oslo.
- Toro, María Celia. 1995. **Mexico's «War» on Drugs: Causes and Consequences**. Etudes sur l'impact du commerce illégal de stupéfiants, Vol. 3. Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- Torres-Rivas, Edelberto et Bernardo Arévalo de León (éds.). 1999. **Del Conflicto al Diálogo: El WSP en Guatemala**. UNRISD/Programme des sociétés déchirées par la guerre et FLACSO, Guatemala.
- Tripp, Aili Mari. 2002. «The politics of women's rights and cultural diversity in Uganda.» In Maxine Molyneux et Shahra Razavi (éds.).
- Tsikata, Dzodzi. 2003. «Securing women's interests within land tenure reforms: Recent debates in Tanzania.» In Shahra Razavi (éd.).
- Tudela, Fernando (éd.). 1989. **La modernización forzada del trópico: El caso de Tabasco—Proyecto integrado del Golfo**. UNRISD, IFIAS, CENVESTAV et El Colegio de México, Mexico.
- Tullis, LaMond. 1995. **Unintended Consequences: Illegal Drugs and Drug Policies in Nine Countries**. Etudes sur l'impact du commerce illégal de stupéfiants, Vol. 4. UNRISD et Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colorado.
- Turton, Andrew. 1987. **Production, Power and Participation in Rural Thailand: Experiences of Poor Farmers' Groups**. UNRISD, Genève.
- Ugaz, Cecilia et Catherine Waddams Price (éds.). 2003. **Utility Privatization and Regulation: A Fair Deal for Consumers?** UNU/WIDER et Edward Elgar, Cheltenham.
- UIP. 2003. **Les femmes dans les parlements nationaux**. <<http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>>. Date d'accès 21 juillet 2003.
- UNRISD. 2003a. **Ageing, Development and Social Protection**. Compte rendu de conférence, Rapport de la conférence internationale de l'UNRISD (Madrid, Espagne, 7-9 avril 2002). UNRISD, Genève.

- 2003b. **Improving Knowledge on Social Development in International Organizations II.** Compte rendu de conférence, Rapport du séminaire de l'UNRISD (Prangins, Suisse, 29–30 mai 2002). UNRISD, Genève.
 - 2002a. **People, Power and the Environment: 15 Years of UNRISD Research.** UNRISD, Genève.
 - 2002b. **Racism and Public Policy.** Compte rendu de conférence. Rapport de la conférence internationale de l'UNRISD (Durban, Afrique du Sud, 3-5 septembre 2001). UNRISD, Genève.
 - 2001a. **Mains visibles: Assumer la responsabilité du développement social.** UNRISD, Genève.
 - 2001b. **Improving Knowledge on Social Development in International Organizations.** Compte rendu de conférence. Rapport du séminaire de l'UNRISD (Bellagio, Italie, 7–8 novembre 2000). UNRISD, Genève.
 - 2000a. **Gender Justice, Development and Rights: Substantiating Rights in a Disabling Environment.** Compte rendu de conférence. Rapport de l'atelier de travail de l'UNRISD (New York, Etats-Unis, 3 juin 2000). UNRISD, Genève.
 - 2000b. **Perspectives on Social Development Research at the Millennium.** Compte rendu de conférence. Rapport de la conférence internationale de l'UNRISD (Rayong, Thaïlande, 26–28 mai 1999). UNRISD, Genève.
 - 2000c. **The Role of Civil Society in Policy Formulation and Service Provision.** Compte rendu de conférence. Rapport du séminaire de l'UNRISD (New York, Etats-Unis, 31 mars 2000). UNRISD, Genève.
 - 2000d. **UNRISD 2000+: Comment l'Institut se projette dans l'avenir.** UNRISD, Genève.
 - 2000e. **What Choices do Democracies Have in Globalizing Economies? Technocratic Policy Making and Democratization.** Compte rendu de conférence. Rapport de la conférence internationale de l'UNRISD (Genève, Suisse, 27–28 avril 2000). UNRISD, Genève.
 - 1997. **Globalization and Citizenship.** Rapport de la conférence internationale de l'UNRISD (Genève, Suisse, 9–11 décembre 1996). UNRISD, Genève.
 - 1995. **Etat de désarroi: Les répercussions sociales de la mondialisation.** UNRISD, Genève.
 - 1994a. **Illicit Drugs: Social Impacts and Policy Options.** Document d'information No. 2. UNRISD, Genève.
 - 1994b. **Social Integration: Approaches and Issues.** Document d'information No.1. UNRISD, Genève.
 - 1993. **Rebuilding Wartorn Societies.** Rapport des ateliers de travail sur le défi de la reconstruction des sociétés déchirées par la guerre et les conséquences sociales du processus de paix au Cambodge (Genève, Suisse, 27–30 avril 1993). UNRISD, Genève.
 - 1992. **Development, Environment and People.** Rapport de la conférence de l'UNRISD sur les dimensions sociales de l'environnement et du développement durable (Valletta, Malte, 22–25 avril 1992). UNRISD, Genève.
 - 1983a. **Dialogue about Participation.** No. 4. UNRISD, Genève.
 - 1983b. **Dialogue about Participation.** No. 3. UNRISD, Genève.
 - 1982. **Dialogue about Participation.** No. 2. UNRISD, Genève.
 - 1981. **Dialogue about Participation.** No. 1. UNRISD, Genève.
 - 1980. **The Quest for a Unified Approach to Development,** UNRISD, Genève.
 - 1979. **Etudes pour un changement social: Un aperçu de l'approche et des activités de l'UNRISD.** UNRISD, Genève.
 - 1976. **Le rôle des coopératives dans le changement: Rapport sur une recherche et discussion.** Institutions rurales et changement planifié, Vol. VIII. UNRISD, Genève.
- UNRISD/UNESCO. 1997. **Towards a World Report on Culture and Development: Constructing Cultural Statistics and Indicators.** Document spécial sur la culture et le développement No. 1. UNRISD, Genève.
- Utting, Peter (éd.). 2002a. **The Greening of Business in Developing Countries: Rhetoric, Reality and Prospects.** UNRISD et Zed Books, Londres.
- 2002b. «Regulating business via multi-stakeholder initiatives: A preliminary

- assessment.» In SLNG/UNRISD (éds.). **Voluntary Approaches to Corporate Responsibility: Readings and a Resource Guide.** Development Dossier. SLNG, Genève.
- . 2000a. **Business Responsibility for Sustainable Development.** Document spécial Geneva 2000 No. 2. UNRISD, Genève.
- . (éd.). 2000b. **Forest Policy and Politics in the Philippines: The Dynamics of Participatory Conservation.** UNRISD et Ateneo de Manila University Press, Manille.
- . (éd.). 1994. **Between Hope and Insecurity: The Social Consequences of the Cambodian Peace Process.** UNRISD, Genève.
- . 1993. **Trees, People and Power: Social Dimensions of Deforestation and Forest Protection in Central America.** UNRISD et Earthscan Publications Ltd., Londres.
- Utting, Peter et Ronald Jaubert (éds.). 1998. **Discours et réalités des politiques participatives de gestion de l'environnement: Le cas du Sénégal.** IUED et UNRISD, Genève.
- Van Hear, Nicholas. 1994. **Migration, Displacement and Social Integration.** Document spécial No. 9. UNRISD, Genève.
- Vivian, Jessica M. (éd.). 1995. **Adjustment and Social Sector Restructuring.** European Journal of Development Research. Vol. 7, No. 1, juin, édition spéciale.
- Vivian, Jessica M. et Gladys Maseko. 1994. **NGOs, Participation and Rural Development: Testing the Assumptions with Evidence from Zimbabwe.** Document de discussion No. 49. UNRISD, Genève.
- Walker, Cheryl. 2003. «Piety in the sky? Gender policy and land reform in South Africa.» In Shahra Razavi (éd.).
- Watson, Carol. 1996. **The Flight, Exile and Return of Chadian Refugees: A Case Study with a Special Focus on Women.** UNRISD, Genève.
- Weiss Fagen, Patricia. 1995. **After the Conflict: A Review of Selected Sources on Rebuilding War-torn Societies.** Document spécial du projet des sociétés déchirées par la guerre No. 1. Programme d'études stratégiques et de sécurité internationale et UNRISD, Genève.
- Westendorff, David (éd.). 2003. **From Unsustainable to Inclusive Cities.** Ronéo. UNRISD, Genève.
- Westendorff, David et Deborah Eade (éds.). 2001. **Development and Cities.** Development in Practice. Vol. 11, Nos. 2 et 3, double édition spéciale.
- Westendorff, David et Dharam Ghai (éds.). 1993. **Monitoring Social Progress in the 1990s: Data Constraints, Concerns and Priorities.** UNRISD et Avebury, Aldershot.
- Whitehead, Ann et Dzodzi Tsikata. 2003. «Policy discourses on women's land rights in sub-Saharan Africa: The implications of the return to the customary.» In Shahra Razavi (éd.).
- Wieviorka, Michel. 1993. **E.T.A. et la violence politique au pays basque espagnol.** Document de discussion No. 40. UNRISD, Genève.
- Wolfe, Marshall. 1996. **Elusive Development.** Edition révisée et mise à jour. UNRISD et Zed Books, Londres.
- . 1994. **Social Integration: Institutions and Actors.** Document spécial No. 4. UNRISD, Genève.
- . 1981. **Elusive Development.** UNRISD, Genève.
- Woo-Cummings, Meredith (éd.). A paraître. **Neoliberalism and Institutional Reform in East Asia.** UNRISD et Cornell University Press, Ithaca, New York.
- Young, Crawford (éd.). 1999. **The Accommodation of Cultural Diversity: Case Studies.** UNRISD et Macmillan Press Ltd., Londres.
- . (éd.). 1998. **Ethnic Diversity and Public Policy: A Comparative Enquiry,** UNRISD et Macmillan Press Ltd., Londres.
- YUVA. 1999. **Our Home Is a Slum: An Exploration of a Community and Local Government Collaboration in a Tenants' Struggle to Establish Legal Residency in Janata Squatters Colony, Mumbai, India.** Document de discussion No. 107. UNRISD, Genève.
- Zammit, Ann. 2003. **Development at Risk: Rethinking UN-Business Partnerships.** UNRISD et South Center, Genève.
- Zamosc, León. 1987. **La cuestión agraria y el movimiento campesino en Colombia: Luchas de la Asociación Nacional de Usuarios Campesinos (ANUC), 1967-1981.** CINEP et UNRISD, Genève.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

APDC	Asian and Pacific Development Centre
CCC	Clean Clothes Campaign
CDRI	Cambodia Development Resource Institute
CEDEC	Centro de Estudos de Cultura Contemporânea
CEI	Communauté des Etats indépendants
CENEP	Centro de Estudios de Población
CENVESTAV	Centro de Investigación y de Estudios Avanzados del Instituto Politécnico Nacional
CERES	Centro de Estudios de la Realidad Económica y Social
CES	Centro de Estudios Sociales
CENT	cultures d'exportation non traditionnelles
CINEP	Centro de Investigación y Educación Popular
DANIDA	Agence danoise pour l'aide au développement
DFID	Department for International Development (Royaume-Uni)
ECOSOC	Conseil économique et social (ONU)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FLACSO	Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales
FM	modulation de fréquence
FMI	Fonds monétaire international
FONADE	Fondo Financiero de Proyectos de Desarrollo
FSC	Forest Stewardship Council
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IED	investissements étrangers directs
IFIAS	International Federation of Institutes for Advanced Study
IIED	International Institute for Environment and Development
ITDG	Intermediate Technology Development Group
IUED	Institut universitaire d'études du développement
NEI	Nouvelle économie institutionnelle
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce

ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	organisation de la société civile
PIB	produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPP	partenariats entre le public et le privé
RSE	responsabilité sociale des entreprises
RUIG	Réseau universitaire international de Genève
SAREC	Agence suédoise de coopération en matière de recherche avec les pays en développement
Sida	Agence suédoise d'aide au développement international
Sida	syndrome d'immunodéficience acquise
STN	sociétés transnationales
TIC	technologies de l'information et de la communication
UIP	Union interparlementaire
UNAM	Universidad Nacional Autónoma de México
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNRISD	Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social
UN-SLNG	Service de liaison non-gouvernemental des Nations Unies
UNU/WIDER	Université des Nations Unies/Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement
VIH	virus de l'immunodéficience humaine
WWF	World Wide Fund for Nature
YUVA	Youth for Unity and Voluntary Action